

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - histoire civilisation patrimoine

Parcours - cultures de l'écrit et de l'image

**« *Je révèle ici les mystères de l'Église* »
Portée antimonastique et illustrations
pornographiques dans les éditions de
*Histoire de Dom Bougre, portier des
Chartreux* du XVIIIe siècle conservées
à la Bibliothèque nationale de France**

Emma PROST

Sous la direction de Fabienne Henryot
Maître de conférences – ENSSIB

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement madame Fabienne Henryot, qui a accepté d'encadrer mon travail et m'a permis de rejoindre les bancs de l'Enssib. Elle a su me guider dans mes recherches et m'accompagner au cours de cette année. Ses conseils ont permis à mon mémoire d'avoir une solide colonne vertébrale et des sources pertinentes. Je la remercie pour le temps passé à me relire, m'aider à avancer et pour ses réponses à mes questions.

Je remercie également monsieur Olivier Spina pour les notions de paléographie qu'il m'a appris, qui m'ont été fort utiles pour comprendre registres et manuscrits du XVIIIe siècle. Sans lui, des informations pertinentes auraient manqué à mon travail.

Je tiens à remercier le personnel de la réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale de France pour leur accueil, leur disponibilité et surtout leur sympathie lorsque je demandais toutes les éditions d'un même roman ... à plusieurs reprises. Je remercie également le personnel de la Bibliothèque de l'Arsenal, de la Bibliothèque municipale de Lyon et des Archives nationales.

Enfin, je remercie mes proches, à savoir Virginie, Malou et Chloé, pour leur soutien.

Résumé : *L'Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, roman érotique illustré du XVIII^e siècle, marque une rupture dans la tradition des textes antimonastiques de l'âge moderne : la pornographie et les gravures dans lesquelles elle se déploie sont employées pour critiquer la luxure prêtée aux moines dans un contexte de montée de l'antimonachisme, en pleine effervescence des idées anticléricales et humanistes des Lumières.

Descripteurs : *Portier des Chartreux, Mémoires de Saturnin, Dom Bougre, Antimonachisme, Littérature clandestine, Pornographie, Roman érotique, Censure, Dix-huitième siècle.*

Abstract : *The Story of Dom Bougre, porter of the Carthusians*, an illustrated erotic novel from the 18th century, marks a break in the tradition of antimonastic texts of the modern age: pornography and the engravings in which it is deployed are used to criticize the lust attributed to monks in a context of rising antimonachism, in the midst of the ferment of anticlerical and humanist ideas of the Enlightenment.

Keywords : *Porter of the Cathusians, Memoirs of Saturnin, Dom Bougre, Antimonasticism, Clandestine literature, Pornography, Erotic novel, Censorship Eighteenth century*

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE I – CONTEXTE DE PRODUCTION DU <i>PORTIER DES CHARTREUX</i>	13
A – Braver les interdictions imposées par le contexte réglementaire en place au XVIII ^e siècle	14
1 – La réglementation de la Librairie au XVIII ^e siècle.....	14
2 – Le marché clandestin de la littérature interdite face à la police du livre	17
B –Montée de l’antimonachisme	20
1 – Le modèle cénobitique : entre critiques et fantasmes.....	21
2 – L’émergence des romans érotiques antimonastiques	24
C – Genèse du roman.....	27
1 – L’histoire éditoriale	28
2 – Le <i>Portier des Chartreux</i> : résumé du roman	33
CHAPITRE II – <i>DOM BOUGRE</i> DANS L’ESPACE PUBLIC	37
A – Bibliographie matérielle des éditions conservées à la Bibliothèque nationale de France.....	38
1 – De Philotanus aux dépens des Chartreux : quand la fausse adresse se joue avec humour du lecteur consentent	38
2 – Étude du parcours des éditions d’Hubert-Martin Cazin.....	45
B – La censure et <i>Dom Bougre</i>	47
C – Consommation	50
1 – L’étude des registres des livres arrêtés : cerner le lectorat de <i>Dom Bougre</i>	51
2 – L’étude des catalogues de bibliothèques	53
CHAPITRE III –ILLUSTRATION DU ROMAN	58
A – Illustrer le roman érotique au XVIII ^e siècle	59
1 – Illustrer <i>Dom Bougre</i> : une entreprise rentable.....	59
2 – Les sens aux aguets : illustration et masturbation	62
B – Licence dans le monastère : graver l’ingrivable dans les illustrations de <i>Dom Bougre</i>	66
1 – Les bonnes mœurs catholiques : une sexualité cloisonnée	66
2 – Montrer le cloître et ses habitants : symboles mis à mal.....	69
C – Etude des illustrations : copies, inspirations et divergences.....	78
1 – De l’inspiration à la copie dans les illustrations de <i>Dom Bougre</i> ..	79
2 – Des gravures davantage qualitatives dans les éditions proposées par Cazin	81

CONCLUSION	83
SOURCES.....	87
Editions de l’Histoire de Dom Bougre étudiées	87
Archives	88
Ouvrages imprimés.....	88
BIBLIOGRAPHIE.....	91
TABLE DES MATIERES.....	145

INTRODUCTION

« En donnant l'impression d'être purement gratuite et immotivée, l'illustration libertine n'incite guère à la réflexion, et ce n'est pas un hasard si les meilleures études concernant l'iconographique galante du XVIII^e siècle s'arrêtent délibérément au seuil de ce monde, confirmant leur statut immonde et obscène » ¹.

Longtemps marginalisée et négligée, l'illustration pornographique et, plus généralement, la littérature pornographique, sont restées en marge des travaux de recherche. Il est temps de franchir le seuil de l'interdit et de l'immoral pour comprendre et étudier l'histoire éditoriale de ces œuvres auparavant délaissées par les chercheurs. Effectivement, « il ne serait question de négliger l'illustration pornographique, d'autant que le public est enfin devenu moins frileux » ², alors que les tabous et les interdits sexuels sont aujourd'hui en pleine redéfinition. La journée d'étude dédiée à l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux* tenue le mardi 5 avril 2016 à l'Université Paris-Ouest Nanterre témoigne de cette légitimation de la littérature pornographique en tant que sujet d'étude.

L'histoire éditoriale du *Portier des Chartreux* a, certes, longtemps été négligée pour « des raisons de pudeur désormais hors de saison » ³, mais la qualité de ce roman et de ses diverses éditions n'ont pas manqué d'être à l'origine de plusieurs études. Cet ouvrage se démarque de la littérature pornographique qui lui est contemporaine. Il s'agit vraisemblablement du premier véritable roman érotique et philosophique français, sorte de Sade avant l'heure ⁴. Cela explique la mauvaise attribution de l'œuvre au marquis ⁵, maître du genre, dans l'œuvre duquel nous pouvons observer quelques *topoi* similaires ⁶. L'*Histoire de Dom Bougre, portier*

¹ Jean-Pierre Dubost, « Notice sur les gravures libertines », in *Romanciers libertins du XVIII^e siècle*, t.2, Paris, Gallimard, 2000, p. 64.

² Philip Stewart, « L'illustration du roman au dix-huitième siècle », in *The eighteenth century now : boundaries and perspectives*, Oxford, Voltaire Foundation, 2005, p. 231.

³ Emmanuel Boussuge, « Histoire de la première édition de Dom Bougre (1740) », in *Dix-huitième siècle*, 2017, n°49, p. 393.

⁴ Michel Camus, « Introduction générale », in *L'Enfer de la Bibliothèque Nationale 3. Œuvres anonymes du XVIII^e siècle (I)*, Paris, Fayard, 1985, p. 12.

⁵ *Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux* apparaît, à titre d'exemple, dans la liste des œuvres écrites par le marquis de Sade dans Joseph Kürschner, *Pierers Konversations-lexikon*, Berlin, W. Spemann, 1892, p. 125.

⁶ Voir Donatien Alphonse François de Sade dit marquis de Sade, *Justine ou les malheurs de la vertu*, Hollande, Libraires associés, 1791.

des Chartreux est un classique de la littérature pornographique et antimonastique du XVIII^e siècle, écrit par le clerc Jean-Charles Gervaise de Latouche en 1740. Le roman est centré autour de la figure de Saturnin. Ce jeune homme évolue dans un univers monacal, où il s'initie à la sexualité, tant par l'observation que par la pratique. Ce roman d'apprentissage s'attache également aux figures de Suzon, la sœur de Saturnin, et de son amie, la sœur Monique. Les deux jeunes femmes font également le récit de la dépravation sexuelle dans les couvents. Derrière les scènes de caresses et d'orgies, cachées entre les murs du cloître, se glissent des idées antimonastiques.

Dans une période marquée par la remise en question des institutions ecclésiastiques, plusieurs romans pornographiques les prennent pour thème ; sous couvert d'une lecture lubrique c'est une critique religieuse qui se fait jour. Roman de proue de l'antimonachisme, le *Portier des Chartreux* porte en lui un discours critique à l'égard des moines et des moniales. Le roman adopte une posture antimonacale, voire anticléricale. Après la Régence où les mœurs dissolues étaient à la tête du royaume de France sous l'égide de Philippe d'Orléans⁷, Louis XV, « *ami des propos libertins, buveur fameux, et roi célèbre par la chasse et par les catin* »⁸, prend la charge du pays. Dans une volonté de réduire la débauche, le pouvoir exprime le souhait de réformer le clergé, perçu comme une institution en pleine décadence. Parallèlement, les mentalités se détachent de la religion et un phénomène de déchristianisation se couple aux prémices des idéologies des Lumières⁹. Comme le constate l'historien Didier Foucault, « *l'un des points communs entre le roman libertin et l'effervescence des Lumières hétérodoxes est la contestation de la religion catholique* »¹⁰. Nous pouvons notamment observer cela dans l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*. Au sein de ce roman se trouvent « *tous les arguments philosophiques* » que l'esprit encyclopédique utilisera contre l'aveuglement imposé par l'enseignement religieux pour interdire l'accès au bonheur »¹¹. Ce

⁷ Voir à ce sujet Yves-Joseph de La Motte, *La vie de Philippe d'Orléans, petit-fils de France, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV*, Amsterdam, Aux dépens de la compagnie, 1736.

⁸ Extrait de la chanson à la mort de Louis XV en 1774 tirée de Barthélémy-François Joseph Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV, ou principaux événements, particularités et anecdotes de son règne*, Londres, John Peter Lyton, 1781.

⁹ Roger Chartier, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, p. 155.

¹⁰ Colas Duflo, *Philosophie des pornographes : les ambitions philosophiques du roman libertin*, Paris, Éditions du Seuil, p. 27.

¹¹ Patrick Wald Lasowski (dir.), *Romanciers libertins du XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 2000, p. 1114.

roman pornographique prenant pour contexte le cloître et pour personnages ses habitants forme en réalité une critique virulente des ordres mendiants dans la France du XVIII^e siècle, dans un contexte général de montée de l'antimonachisme. Le *Portier des Chartreux* relève d'un genre éditorial à part entière, celui des romans antimonastiques¹². Derrière les aventures lubriques se cache un discours contre les moines. Dom Bougre incarne pour ce faire le *topos* du moine lubrique, que les laïcs fantasment derrière les murs du cloître.

La critique des moines passe en partie par l'imaginaire d'une sexualité débridée. Le Père Casimir s'exprime en ces termes dans le livre : « *Nous sommes moines, mais on ne nous coupe ni le vit ni les couilles quand nous entrons dans le cloître* »¹³. Cette sexualité des conventuels est à l'origine du contenu pornographique du *Portier des Chartreux*. Forgé en 1769 par Restif de la Bretonne, le terme pornographique désigne dans un premier temps les écrits relatifs à la prostitution¹⁴ ; plus tardivement le terme s'étend à la signification de « *peinture obscène* »¹⁵. C'est dans ce sens que le mot est actuellement défini par l'Académie française comme une « *représentation directe, voire brutale, de scènes, de sujets à caractère sexuel et délibérément obscène* ». Le terme de pornographie n'est certes pas usuel au XVIII^e siècle, mais il évoque de façon manifeste à l'esprit du lecteur contemporain la réalité de ces écrits de l'Ancien Régime : c'est pour cette raison que nous l'employons dans notre étude pour définir les éditions successives de l'*Histoire de Dom Bougre* et leurs illustrations. Ces dernières sont en grande partie héritières des dessins laissés par Giulio Romano et recueillis dans *I Modi*. La gravure pornographique dévoile les corps dans des scènes libres où les amants s'unissent pour ne former plus qu'un. Dans une période d'apogée de l'image, les livres se parent d'illustrations et « *bien peu d'ouvrages osent se présenter sans ces tableaux du texte* »¹⁶. C'est notamment le cas de la majeure partie des éditions du *Portier des Chartreux*, dont les illustrations lubriques ornent et complètent le texte originel, et ce dès la première édition.

¹² Fabienne Henryot et Philippe Martin, « Introduction », in *Contre les moines. L'antimonachisme des réformes à la Révolution*, Paris, Éditions du cerf, 2023., p. 27.

¹³ Jean-Charles Gervaise de Latouche, *Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, in *Œuvres anonymes du XVIII^e siècle. L'Enfer de la Bibliothèque nationale*, t.3, Paris, Fayard, 1985, p. 172.

¹⁴ Nicolas Edmé Restif de la Bretonne, *Le Pornographe ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le publicisme des femmes*, Londres, Hean Nourse, 1769.

¹⁵ *Complément du dictionnaire de l'Académie française*, Paris, 1842, p. 972.

¹⁶ Edmond et Jules Goncourt, *L'art du XVIII^e siècle*, Paris, Rapilly, 1873, p.7.

En raison de son caractère sexuel et de la critique religieuse qu'il couve, le *Portier des Chartreux* est ciblé par la répression littéraire. Les romans contraires aux bonnes mœurs circulent en cachette, « *il y a bien au XVIIIe siècle deux circuits parallèles de la diffusion des livres, celui de la littérature officielle et celui de la littérature clandestine* »¹⁷. *Dom Bougre* emprunte donc une trajectoire hors des sentiers habituels, de sa production à sa diffusion, afin d'échapper à la police du livre. Des stratagèmes sont mis en place afin de conserver secrets acteurs et lieux du « crime ». L'ouvrage, ainsi, « *a son marché propre, ses structures de diffusion, ses conjonctures de commercialisation, son lectorat* »¹⁸. Ce caractère secret est à l'origine d'un certain intérêt pour l'histoire éditoriale de *Dom Bougre*. Toutefois, du fait du contenu illicite du roman, les sources à notre disposition restent limitées et les conclusions que nous pouvons tirer de nos recherches resteront donc incomplètes.

La Bibliothèque nationale de France conserve plusieurs éditions de l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*. Parmi les exemplaires conservés sous la cote Enfer, sept ont été réalisés au XVIIIe siècle et présentent des illustrations¹⁹. Jusqu'alors, seule l'édition de 1740 a fait l'objet d'une étude. Il s'agit aujourd'hui d'étudier les différentes éditions du roman et, en particulier, les illustrations que celui-ci a connu, sous leur prisme antimonastique. L'ensemble conservé par la Bibliothèque nationale de France permet de mettre en regard les éditions réalisées au cours du XVIIIe siècle, d'analyser l'histoire éditoriale propre à chacune et de comparer les illustrations des romans pour comprendre comment ces romans pornographiques et les gravures qui les accompagnent véhiculent des idées contre les moines.

Gervaise de Latouche ne peut garder secret les fantasmes concernant ce qu'il se trame au-dedans du cloître, « *il ne s'est pas souvenu de la règle de saint Bruno, qui ordonne aux Chartreux le silence* »²⁰. Il existe une dichotomie entre la règle de cet ordre monastique, dont le mode de vie implique largement le silence, et le roman de

¹⁷ Barbara de Negroni, *Lectures interdites, le travail des censeurs au XVIIIe siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, p.44.

¹⁸ Robert Darnton, *Op. cit.*, p. 141.

¹⁹ Michel Camus, « Introduction générale », in *L'Enfer de la Bibliothèque Nationale 3. Œuvres anonymes du XVIIIe siècle (I)*, Paris, Fayard, 1985, p. 11

²⁰ Lettre n°137, de Voltaire au chevalier Delisle, à Ferney, le 14 mars 1776, Voltaire, *Œuvres complètes de Voltaire, Tome LVII*, [Correspondance générale tome XII, Paris, Antoine-Augustin Renouard, 1821] Paris, Imprimerie de Crapelet, 1821, p. 201.

Gervaise de Latouche qui, par l'intercession de Dom Bougre, brise cette règle ²¹. Saturnin s'exprime ainsi : « *Je révèle ici les mystères de l'Église* » en entamant ses mémoires ²². C'est une critique de la vie monacale et de ses débauches qui est faite dans ce roman.

En quoi l'antimonachisme pornographique fait-il rupture dans le long continuum de textes contre les moines de l'âge moderne, et que représente le *Portier des Chartreux* dans cette mutation ? Comment les illustrations participent-elles de cette rupture ?

Nous allons nous attacher à mettre en lumière la portée antimonastique des éditions de *Dom Bougre*, en particulier dans les illustrations que le roman a connu au XVIIIe siècle. Les éditions réalisées lors de cette période, par leur illégalité, la portée antimonastique du texte et leurs illustrations outrepassent la morale religieuse de la période. Les images dépassent la simple représentation sexuelle, leur complexité remet en question le système monastique par l'intercession de symboles religieux bafoués. Pour comprendre la portée de l'antimonachisme pornographique dans la littérature du XVIIIe siècle, nous examinerons l'histoire éditoriale de *l'Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux* et nous analyserons ses illustrations. En premier lieu, nous nous intéresserons au contexte de création du roman. Il s'agit de comprendre le contexte aussi bien réglementaire, que religieux et politique qui impliquent la montée de l'antimonachisme dans la France du XVIIIe siècle. Nous nous attacherons à retracer la genèse du roman, dont le caractère illicite est à l'origine d'un « jeu du chat et de la souris » avec les forces de l'ordre de l'époque, dans un contexte où la littérature libertine est interdite. En second lieu, nous tâcherons de comprendre comment le roman se déploie au sein de l'espace public. Nous réaliserons une brève bibliographie matérielle des éditions conservées à la Bibliothèque nationale de France réalisées au XVIIIe siècle qui forment le corpus de notre travail. Il s'agit de comprendre comment le roman, malgré la censure, a pu se diffuser au sein de la société française de la période pour devenir une « madeleine de Proust » de la littérature pornographique et antimonastique. Nous nous attacherons notamment à étudier les registres de livres arrêtés et les

²¹ Dom Augustin Guillerand, *Silence cartusien*, Rome, Benedettine di Priscilla, 1958.

²² Jean-Charles Gervaise de Latouche, *Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux, écrite par lui-même, avec figures*, Rome, Chez Philotanus [Amboise, Jérôme Lédier], 1741 : « *Mais quel sujet m'arrête tout-à-coup ? Mon cœur est agité : est-ce par la crante qu'on ne me reproche que je révèle ici les mystères de l'Église. Ah ! surmontons ce faible remord : ne sait-on pas que tout homme est homme, et les moines surtout* ».

catalogues de bibliothèques et de vente pour comprendre comment le phénomène *Dom Bougre* a pu se déployer et auprès de qui, en essayant d'établir un portrait du consommateur du roman. Enfin, dans un dernier temps, nous analyserons les illustrations de l'ouvrage pour comprendre leur portée antimonastique : il s'agit de mettre en évidence les symboles religieux qui sont mis à mal dans les gravures qui ornent le *Portier des Chartreux*.

CHAPITRE I – CONTEXTE DE PRODUCTION DU *PORTIER DES CHARTREUX*

Au XVIII^e siècle, la lecture émerge comme une nouvelle pratique culturelle : le roman devient le livre par excellence ²³. De petites dimensions, le livre peut facilement circuler et être dissimulé ²⁴. Ce caractère discret est d'autant plus appréciable dans le cas des ouvrages interdits, comme le *Portier des Chartreux*. En raison de son contenu pornographique et antimonastique, ce roman contrevient aux règles édictées au sein du royaume de France concernant la Librairie. La littérature libertine est interdite pour ne pas contrevenir aux bonnes mœurs, et la police du livre se charge de faire respecter cette interdiction.

L'*Histoire de Dom Bougre* est produite clandestinement dans un contexte réglementaire strict limitant sa diffusion. Le roman est interdit non seulement en raison de la sexualité libérée qu'il met en avant mais aussi des critiques religieuses qu'il véhicule en plein cœur d'un XVIII^e siècle marqué par la montée de l'antimonachisme. Les institutions religieuses, en particulier monacales, sont remises en question, notamment en raison du caractère non naturel de cette démarche : l'assouvissement des besoins charnels étant perçu comme une nécessité par une partie de la critique contemporaine. Les scandales sexuels impliquant des religieux alimentent ce mouvement contestataire et irriguent la littérature antimonastique de la période. Les fantasmes autour de la figure du moine lubrique, exacerbée dans les romans, participent ainsi de cette montée de l'antimonachisme.

Dans ce contexte de répression et de contestation, et parmi un ensemble de publications impliquant des religieux graveleux, le *Portier des Chartreux* voit le jour à Paris en 1740, malgré les interdictions que les acteurs de cette entreprise outrepassent. Cette histoire éditoriale est documentée dans des sources conservées aux Archives nationales, qui offrent un aperçu de la traque menée par la police du livre afin d'appréhender les responsables de sa publication.

²³ Nathalie Ferrand, *Livres vus, livres lus : une traversée du roman illustré des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, p. 44.

²⁴ Jean Laran, *L'Estampe*, Paris, Presses universitaires, 1959, p. 134.

A – BRAVER LES INTERDICTIONS IMPOSEES PAR LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE EN PLACE AU XVIII^E SIECLE

« « *Loi, Librairie et Police* » sont les trois armes au service du pouvoir ayant pour but de contenir les « hommes du livre » dans de « sages proportions » afin de garantir la tranquillité publique et la sûreté » ²⁵.

Le XVIII^e siècle est une période de censure rigoureuse en France, comme l'exprime l'historienne Marie-Claire Boscq, les autorités exercent un contrôle sur la production et la diffusion des livres au sein du royaume. Ce contrôle inclue notamment une censure préalable, mais les ouvrages licencieux, empruntant des circuits de diffusion clandestins, se passent des autorisations officielles de parution pour parvenir jusqu'à leur lectorat. Lois et édits interdisent leur publication en raison de leur contenu jugé contraire aux bonnes mœurs. Le développement de la littérature antimonastique et pornographique suscite une série de textes législatifs visant à mettre un terme à la prolifération de tels écrits et endiguer ce mouvement éditorial. Les écrits jugés immoraux, obscènes et subversifs sont systématiquement bannis.

En parallèle de cette réglementation s'ajoute un organe d'action, central dans la lutte contre les publications illicites ; la police de la Librairie. Son but est de couper court à toute entreprise éditoriale illégale. Les œuvres pornographiques, comme le *Portier des Chartreux*, sont particulièrement ciblées par cette répression. Des enquêtes, des actions et des traques sont menées par les forces de l'ordre pour empêcher la diffusion de cette production littéraire interdite mais aussi pour témoigner de la difficulté d'éditer et de diffuser des livres véhiculant des idées non conformes à celles prônées par le pouvoir royal et le clergé.

1 – La réglementation de la Librairie au XVIII^e siècle

Au XVIII^e siècle, la Librairie dans le royaume de France est soumise à une réglementation rigoureuse, mise en place pour contrôler et limiter la diffusion des écrits jugés immoraux et subversifs. Ces textes de lois ont pour but d'interdire la

²⁵ Marie-Claire Boscq, « Les armes de la surveillance », in *Imprimeurs et libraires parisiens sous surveillance (1814 – 1848)*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 127.

publication des écrits séditieux, effectivement « *pour être publiable en France, un texte ne doit présenter aucun objet contraire à la religion, au roi, à l'État, aux bonnes mœurs* »²⁶. Ainsi, le *Portier des Chartreux*, satire de la luxure au sein du clergé et de l'hypocrisie qui l'entoure, enfreint plusieurs de ces principes et fait donc partie des œuvres interdites lors de cette période.

L'imprimerie, en tant qu'industrie de la pensée, est perçue comme un vecteur de diffusion des idées au sein de la société. Elle est le fruit du contact de l'auteur avec l'actualité, et donc avec les problèmes sociétaux de son époque²⁷. Le contrôle de la production littéraire est un enjeu majeur pour l'État, qui se positionne comme garant des bonnes mœurs. Des réglementations sont donc mises en place afin de contrer la liberté d'expression dans le royaume. Il s'agit d'imposer une censure stricte, particulièrement pour les œuvres pornographiques et antimonastiques. Le pouvoir se dresse comme « *un mur infranchissable empêchant toute idée subversive, séditieuse, hérétique ou immorale* » de circuler au sein du territoire à travers la littérature²⁸. C'est une politique de contrôle de la pensée qui se fait jour et qui est en vigueur au XVIIIe siècle en France.

La censure tient son origine du milieu religieux, comme l'exprime l'historienne Barbara de Negroni dans son ouvrage *Lectures interdites : le travail des censeurs au XVIIIe siècle* :

« *Théologiquement, le terme censure désigne certaines publications des facultés de théologie – les censures doctrinales – qui énoncent toutes les propositions répréhensibles contenues dans un livre et qui les qualifient, c'est-à-dire qui expliquent en quoi elles ne sont pas acceptables par la théologie catholique. Ces qualifications peuvent porter sur le fond de l'œuvre – propositions hérétiques, téméraires, soupçonnées d'hérésie ... -, sur sa forme – propositions exprimées de façon ambiguë ou équivoque, qui risquent ainsi d'offenser les oreilles pieuses ... -, ou sur les effets mauvais qu'elles peuvent produire – propositions qui introduisent un schisme dans l'Église, ou qui sont subversives de la hiérarchie ecclésiastique* »²⁹.

²⁶ Barbara de Negroni, *Op. cit.*, p. 40.

²⁷ Voir à ce sujet le travail de l'historien et théoricien Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.

²⁸ Barbara de Negroni, *Op. cit.*, p. 13.

²⁹ Barbara de Negroni, *Op. cit.*, p. 19.

Un travail préalable de censure des œuvres littéraires est exercé par les censeurs royaux dès 1623. Ils sont chargés de lire et d'évaluer les ouvrages pour déterminer s'ils contreviennent à la religion, à l'État ou aux bonnes mœurs ³⁰. Les censeurs autorisent, ou non, l'impression de l'ouvrage et accordent un privilège. Il s'agit du premier maillon du contrôle de la production littéraire sur le territoire français.

Ce contrôle est renforcé par une réglementation stricte du droit d'impression, rendue nécessaire par l'essor du commerce clandestin des livres interdits. Sous l'abbé Bignon, directeur de la Librairie de 1699 à 1714, la censure est centralisée et organisée : c'est lors de cette période qu'une véritable police du livre est mise en place ³¹. En parallèle de cet organe répressif prometteur, les textes législatifs se multiplient, comme en attestent les travaux de Nicole Herrmann-Mascard dans *La censure des livres à Paris à la fin de l'Ancien Régime (1750-1789)* ³². En 1701, un édit légifère sur les privilèges d'impression. Il est complété le 2 octobre 1707 par une déclaration royale renouvelant l'obligation d'une permission pour imprimer un ouvrage, réitérée dans une autre déclaration royale en date du 12 mai 1717. Le 28 février 1723, une réglementation sur la Librairie est mise en place par le juriste Henri François d'Aguesseau et prend forme sous le nom de Code de la Librairie ³³. Il apporte des précisions sur le droit dans le monde de la Librairie et de l'imprimerie dans 123 articles, complétés par un arrêt du Conseil le 10 juillet 1745. Les acteurs de la chaîne du livre qui ont cherché à s'en prendre à la religion, la royauté ou à émouvoir les esprits seront punis de mort d'après l'arrêt du Conseil émis le 16 avril 1757. Ainsi, la réglementation s'intensifie concernant la Librairie ce qui témoigne de l'intensification des efforts du pouvoir en place pour contrôler la production littéraire et contrer la propagation de « mauvais livres » dans le royaume. La multiplication des textes témoigne toutefois de leur non-efficacité.

³⁰ Robert Darnton, *Édition et sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991, p. 40.

³¹ Raymond Birn, *La censure royale des livres dans la France des Lumières*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 46.

³² Nicole Herrmann-Mascard, *La censure des livres à Paris à la fin de l'Ancien Régime (1750-1789)*, Paris, Presses universitaires françaises, 1968.

³³ Claude-Marin Saugrain, *Code de la Librairie et imprimerie de Paris ou Conférence du règlement arrêté au conseil d'État du roy, le 28 février 1723, et rendu commun pour tout le Royaume, par arrêt du Conseil d'État du 24 mars 1744. Avec les anciennes ordonnances, édits, déclarations, arrêts, règlements & jugements rendus au sujet de la Librairie et de l'imprimerie depuis l'an 1332 jusqu'à présent*, Paris, Aux dépens de la Communauté, 1744, Paris, Bibliothèque nationale de France.

La censure royale couplée à une législation abondante et en constante répétition montrent la volonté du pouvoir de contrôler la production littéraire ³⁴. Cependant, cet appareil juridique massif révèle aussi l’impuissance du pouvoir royal à endiguer efficacement la prolifération de la littérature clandestine au XVIIIe siècle.

2 – Le marché clandestin de la littérature interdite face à la police du livre

Face à la répression croissante et à la censure systématique imposées par le pouvoir royal au XVIIIe siècle en France, les romans interdits empruntent des canaux de diffusion alternatifs. Ces ouvrages, originellement illégaux du fait de leur contenu, échappent aux contrôles traditionnels : « *Il y a bien au XVIIIe siècle deux circuits parallèles de la diffusion des livres, celui de la littérature officielle et celui de la littérature clandestine* » ³⁵. Ils ne sont pas soumis au travail des censeurs royaux. Les romans subversifs, notamment pornographiques et antimonastiques, sont dispensés de cette formalité. Leur diffusion relève d’un réseau clandestin, où auteur, éditeur, illustrateur, colporteur et libraire travaillent dans une chaîne du livre de l’ombre, dans le dessein d’échapper à la surveillance de la police du livre.

Afin de contourner la censure et de se soustraire aux forces de l’ordre, des mesures spécifiques sont prises par les acteurs de ces entreprises illégales. Les livres interdits sont imprimés en cachette en France ou dans les pays frontaliers, qui ne disposent pas d’une réglementation aussi stricte concernant la Librairie. Afin de ne pas être repérés, ces ouvrages circulent non reliés et sans page de titre, celle-ci est imprimée à posteriori à réception des exemplaires. Elle se pare d’adresses d’édition fantaisistes et tait le nom de l’auteur, nous étudierons les cas des éditions du *Portier des Chartreux* du XVIIIe siècle conservées à la Bibliothèque nationale de France. L’absence de permission et de privilège pour ces écrits subversifs non soumis au

³⁴ Il n’est pas pertinent de mentionner le rôle de l’Église dans la censure au XVIIIe siècle, elle n’exerce pas, lors de cette période, un contrôle régulier et efficace de la production imprimée et s’en remet au pouvoir royal comme l’exprime Madeleine Cerf dans « La censure royale à la fin du dix-huitième siècle », in *Communications*, n°9, 1967. L’Église invite cependant les fidèles à s’éloigner de la lecture des « mauvais livres » et peut excommunier leurs lecteurs, comme le rappelle Barbara de Negroni.

³⁵ Barbare de Negroni, *Op. cit.* p. 44.

travail des censeurs explique la multiplication des éditions pirates, comme l'a souligné l'historien Robert Darnton ³⁶.

Les travaux de Jacqueline Artier révèlent l'ampleur de ce marché du livre clandestin au XVIII^e siècle ³⁷. Sur un corpus comptant 1548 ouvrages publiés en 1764, 24 % d'entre eux ont été publiés sans permission et 18 % portent une fausse adresse d'édition. Ces résultats montrent que le pouvoir royal contrôle seulement environ la moitié de la production imprimée lors de cette période. Des romans, comme le *Portier des Chartreux*, à la fois pornographique et antimonastique, échappent ainsi à la censure et relèvent de ce marché clandestin fortement présent dans le royaume et ces écrits subversifs, aussi appelés « philosophiques », représentent le genre du siècle selon certains libraires ³⁸.

Sous l'Ancien Régime, libraires et imprimeurs sont assimilés à des métiers « de danger » devant être étroitement contrôlés ³⁹. L'édition et la diffusion des livres illégaux, bien qu'elle se fasse par un canal qui diffère de celui des livres légaux, doit être surveillée de près par un organe de répression organisé : la police du livre. Celle-ci agit sous la houlette du directeur de la Librairie, entouré des censeurs et des inspecteurs, pour assurer la surveillance du monde du livre dans le royaume. À Paris, quatre inspecteurs sont en charge de cette tâche au XVIII^e siècle. Ils effectuent des visites régulières dans les ateliers d'impression et des librairies, fouillent les balles de livres avant leur mise en circulation, surveillent activement les colporteurs et traquent les romans clandestins. Parmi ces agents, l'inspecteur Joseph d'Hémery, en poste de 1757 à 1773, est en charge de poursuivre les délinquants de ce marché illégal ⁴⁰. Il travaille notamment dans l'investigation menée pour mettre à jour les personnes impliquées dans la création et la distribution de l'*Histoire de Dom Bougre*. La police du livre est accompagnée dans ses fonctions par la chambre syndicale de la Librairie et de l'imprimerie, à qui incombait exclusivement ces

³⁶ Robert Darnton, *Éditer et pirater. Le commerce des livres en France et en Europe au seuil de la Révolution*, Paris, Gallimard, 2021.

³⁷ Jacqueline Artier, *Étude sur la production imprimée de l'année 1764*, thèse de l'école des Chartes, Paris, École nationale des Chartes, 1981, p. 14.

³⁸ Le libraire lyonnais Marcellin Duplain explique cela dans une lettre adressée à la Société Typographique de Neuchâtel le 11 octobre 1772, il est cité par Robert Darnton, *Ibid*, p. 17.

³⁹ Jean-Dominique Mellot, « Librairie et cadre corporatif en France à l'âge classique », in *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie : XVI^e – XIX^e siècles*, Frédéric Barbier, Sabine Juratic, Dominique Varry (dir.), Paris, Klincksieck, 1996

⁴⁰ D'Hémery a notamment rédigé des fiches sur les auteurs de son époque, regroupées par Jean-Dominique Mellot, Marie-Claude Felton et Elisabeth Queval dans *La Police des métiers du livre à Paris au siècle des Lumières. Historique des libraires et imprimeurs de Paris existants en 1752 de l'inspecteur Joseph d'Hémery*, Paris, BnF éditions, 2017.

tâches auparavant. Instituée par le Code de la Librairie en 1723, elle participe activement à la surveillance préventive des acteurs du livre. Bien qu'elle collabore activement avec la police du livre, l'historien Robert Darnton souligne la tendance de certains membres de cette communauté à défendre leurs propres intérêts voire à participer eux-mêmes à des entreprises illicites ⁴¹. À ces acteurs essentiels dans la répression du marché du livre clandestin s'ajoute le Parlement de Paris. Il lui revient la charge de confisquer et de détruire les ouvrages publiés illégalement, dont ses agents réalisent la perquisition. La destruction de ces livres est publique, cette *publica combustio* permet de réaffirmer l'autorité du pouvoir royal face aux acteurs de la littérature interdite ⁴². Ainsi, de nombreux protagonistes jouent un rôle dans la répression organisée des ouvrages subversifs en circulation.

Les auteurs, illustrateurs, éditeurs, colporteurs et libraires qui se jouent de la loi et sont arrêtés par la police du livre risquent de lourdes sanctions : amende, confiscation d'ouvrages, interdiction d'exercer leur profession, l'excommunication voire la mort. Cependant, malgré la sévérité promise par la législation, de nombreuses transgressions demeurent impunies – comme nous le constaterons concernant les acteurs de la publication de l'*Histoire de Dom Bougre*.

Malgré ces efforts de surveillance et de répression du marché clandestin de la littérature subversive, notamment en raison de son contenu pornographique et antimonastique, il est impossible de contrôler l'ensemble de la production imprimée en circulation sur le territoire français. L'augmentation constante du nombre de livres, l'importance croissante des tirages, les améliorations techniques de l'imprimerie, le manque de sévérité dans les sanctions données et l'organisation secrète d'un marché clandestin échappant en partie aux forces de l'ordre rendent cette tâche ardue voire inenvisageable.

⁴¹ Robert Darnton, *Op. cit.*, p. 14.

⁴² Robert Netz, *Histoire de la censure dans l'édition, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 54.*

B – MONTEE DE L'ANTIMONACHISME

« Ce choix de la vie cénobitique ou érémitique, si peu conforme aux séductions et à l'appel du monde et aux relations humaines, n'est pas compris de tous »⁴³.

Le choix de vie des conventuels suscite la méfiance des contemporains dans la France du XVIII^e siècle. Dans un contexte de remise en question des institutions ecclésiastiques, la société française connaît une montée significative de l'antimonachisme. Certes, il s'agit d'un phénomène plus ancien, qui trouve son origine au-delà de la France depuis plusieurs siècles, comme l'expliquent Fabienne Henryot et Philippe Martin dans *Contre les moines. L'antimonachisme des réformes à la Révolution*. L'antimonachisme atteint pour autant un point culminant au cours du XVIII^e siècle. Il n'est pas question de réaliser ici une histoire de l'antimonachisme, mais seulement de comprendre le contexte général de critique des institutions religieuses – et tout particulièrement de la luxure qui s'immisce parmi les membres du clergé - dans lequel est produit l'*Histoire de Dom Bougre*. L'évolution des mentalités entraîne un détachement progressif de la religion, une part de la société française se déchristianise et n'accorde plus sa confiance aux institutions religieuses⁴⁴. Les pratiques et les vœux monastiques, perçus comme éloignés des réalités humaines et sociales de la période, deviennent des cibles privilégiées de la critique. De plus, les scandales sexuels impliquant des religieux alimentent fantasmes et suspicions autour des pratiques licencieuses qui se cacheraient derrière les murs des cloîtres. Le modèle cénobitique, basé sur une vie communautaire partiellement retirée du monde, est de plus en plus remis en question.

C'est dans ce contexte qu'émerge un genre éditorial à part entière : le roman pornographique antimonastique. Les écrits convoquant moines et moniales lubriques se multiplient au cours du XVIII^e siècle, ces personnages deviennent des *topoi* du genre. Ces œuvres, sous couvert d'histoires érotiques, dénoncent la corruption et la dépravation des ordres religieux. Elles reflètent un sentiment croissant de méfiance

⁴³ Fabienne Henryot et Philippe Martin, « Introduction », in *Contre les moines. L'antimonachisme des réformes à la Révolution*, Paris, Éditions du Cerf, 2023, p.10.

⁴⁴ Voir l'étude de Reynald Abad, « Un indice de déchristianisation ? L'évolution de la consommation de viande à Paris en carême sous l'Ancien régime », in *Revue historique*, n°123, 1999, p. 237 – 276.

et de rejet des institutions monacales, perçues comme décadentes et hypocrites. Ces textes jouent un rôle crucial dans la diffusion des idées antimonacales et, plus généralement, dans la formation d'une opinion publique envers la vie monastique lors de cette période.

1 – Le modèle cénobitique : entre critiques et fantasmes

Dérivé du grec *monos*, le terme moine signifie celui qui vit seul : cela souligne l'idée d'une séparation volontaire des religieux ayant adopté ce mode de vie avec le monde extérieur, afin de se consacrer exclusivement à Dieu. Le modèle cénobitique, archétype du monachisme chrétien, se définit par la vie en communauté des moines, qui se détachent spirituellement et socialement de leurs contemporains par l'isolement au sein d'un cloître. Ce mode de vie a suscité une vague croissante de critiques et de fantasmes, qui a connu son apogée au cours du XVIII^e siècle.

Cette période est marquée par une montée des critiques à l'encontre des ordres monastiques et de leur mode de vie jugé dissolu. L'historien Jean Delumeau fait état de cette dégradation de l'image des moines, perçus comme vivant aux dépens de la société sans apporter une véritable utilité sociale ⁴⁵. Effectivement, coupés du monde, les moines et moniales sont accusés de ne pas contribuer au bien commun tout en vivant des dons et des legs de la population extérieure. Cette perception est à l'origine d'un ressentiment croissant envers une institution jugée coûteuse et inutile par une partie de la société. C'est ce qu'explique l'historien Bernard Hours lorsqu'il dit que « *c'est bien l'utilité sociale de l'institution monastique qui est remise en cause* », notamment car du fait de leur vocation religieuse les conventuels ne sont ni ouvriers, soldats ou laboureurs et ne participent pas à la reproduction de l'espèce ce qui engendrerait une perte démographique non négligeable ⁴⁶. Ce retrait des moines du monde est également jugé propice à des comportements immoraux. L'isolement des communautés monastiques alimente des rumeurs, voire des fantasmes, sur les déviances cachées derrière les murs des cloîtres. Le vœu de

⁴⁵ Voir à ce sujet Jean Delumeau, « Déchristianisation ? », in *Le Catholicisme de Luther à Voltaire*, Paris, Presses universitaires françaises, 1971, p. 398 – 443.

⁴⁶ Bernard Hours, *Le cloître, enjeu de représentations et de pouvoirs à l'époque moderne : l'exemple des carmélites françaises*, thèse de doctorat à l'École pratique des hautes études, 1991, p.40.

chasteté prononcé par les moines et les moniales est remis en question, en particulier au siècle des Lumières. La continence est perçue par certains penseurs comme inhumaine, car la jouissance relèverait d'un besoin naturel ⁴⁷. C'est ce que défend Gervaise de Latouche dans l'*Histoire de Dom Dom Bougre* lorsque le protagoniste explique que « *l'action de foutre est aussi naturelle à l'homme que celle de boire et de manger* » ⁴⁸. Cet aspect physiologique est donc à prendre en considération dans les mœurs dépravées prêtées aux moines lors de cette période.

Ces fantasmes peuplent ainsi les romans antimonastiques, notamment le *Portier des Chartreux*, dans lequel Saturnin s'exprime ainsi concernant ce qui se trame au-dedans des murs du cloître :

« *Pauvres gens, qui avez la simplicité de croire que c'est la religion qui peuple ces saintes retraites, que je souhaiterais que vous pussiez en pénétrer l'intérieur ! Indignés des mystères d'iniquité qui s'y commettent, vous rougiriez de votre crédulité et vous apprendriez à les mépriser autant qu'elles sont méprisables. Je veux lever le bandeau qui vous couvrait les yeux* » ⁴⁹.

Dom Bougre fait la lumière sur la « réalité » des monastères et des couvents ; à travers son personnage, Gervaise de Latouche retranscrit des idées partagées par une partie de la société à l'égard des conventuels. Néanmoins, les péchés de chair prêtés aux moines et moniales ne sont pas sans fondements. Les affaires impliquant des ecclésiastiques libertins, au cœur de plusieurs scandales sexuels de la période, renforcent cette image négative de la communauté monastique. Les religieux sont notamment impliqués dans des affaires avec des prostituées au cours du XVIII^e siècle. Erica-Marie Benabou a réalisé une analyse des arrestations de religieux auprès de filles publiques par la police des mœurs entre 1750 et 1772 ⁵⁰. Le graphique obtenu par l'historienne met en avant l'essor progressif des arrestations [Cf. Fig.1]. En partie liée à une surveillance accrue des ecclésiastiques, dans un contexte de montée du jansénisme, il convient néanmoins de mettre en avant le

⁴⁷ Fortuné-Barthélémy de Félice, « Célibat », in *Code de l'Humanité ou la législation universelle, naturelle, civile et politique*, tome II, Yverdon, Imprimerie de Mr de Felice, 1778, p. 504.

⁴⁸ Gervaise de Latouche, *Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, in *Œuvres anonymes du XVIII^e siècle. L'Enfer de la Bibliothèque nationale*, tome 3, Paris, Fayard, 1985, p. 172.

⁴⁹ Gervaise de Latouche, *Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, in *Œuvres anonymes du XVIII^e siècle. L'Enfer de la Bibliothèque Nationale*, tome 3, Paris, Fayard, 1985 [Paris, 1740], p. 154.

⁵⁰ Erica-Marie Benabou, « La chasse aux prêtres débauchés », in *La prostitution et la police des mœurs au XVIII^e siècle*, Paris, Perrin, p. 121 – 131.

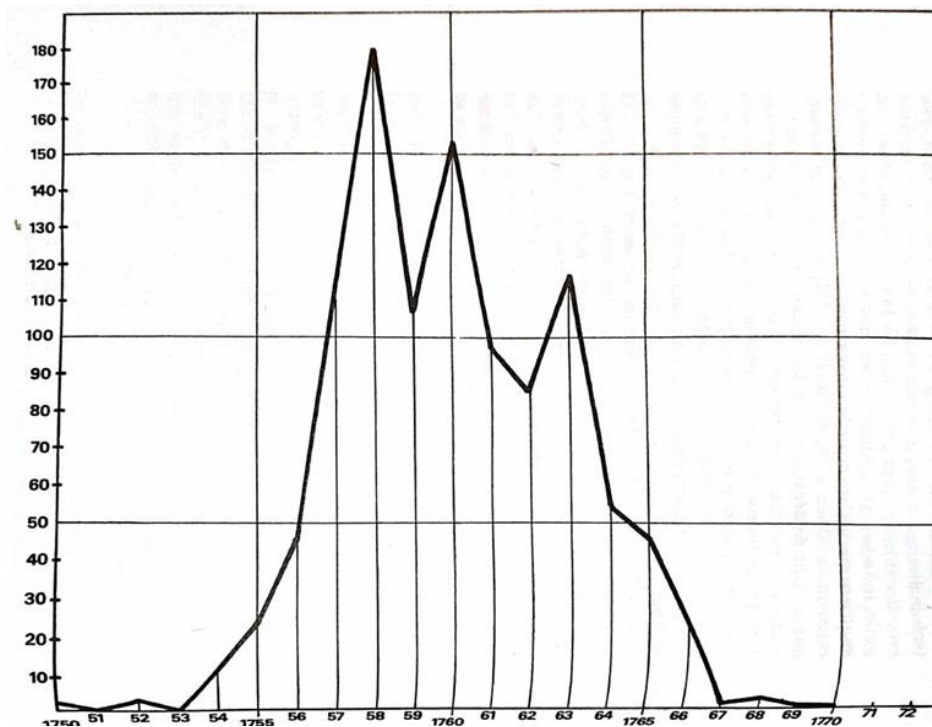


Figure 1 : Graphique des arrestations de religieux auprès de prostituées entre 1752 et 1772 par la police des mœurs

nombre d'infractions. Les données mettent en évidence qu'il existe une part considérable de religieux fréquentant les prostituées. Les religieux, parmi lesquels les moines, voient leur image être ternie par la licence de certains d'entre eux. Ce *topos* de moine débauché trouve également écho dans les affaires judiciaires impliquant des membres du clergé. Les scandales convoquant les religieux se multiplient, piquant la curiosité et suscitant l'excitation du grand public. C'est notamment le cas de l'affaire du père Jean-Baptiste Girard, qui inspira Boyer d'Argens pour son roman *Thérèse philosophe* ⁵¹. Le jésuite est accusé de la séduction et du viol de Catherine Cadière, âgée de dix-huit ans, en utilisant sa position religieuse. Quant à *La Religieuse* de Diderot, celle-ci a été inspirée par Marguerite Delamarre ⁵². Dans les années 1750, en l'abbaye royale de Longchamp, la religieuse remet en cause ses vœux ⁵³. Plusieurs procès s'ensuivent, mais Marguerite Delamarre est envoyée dans d'autres couvents où elle finit sa vie. La médiatisation de cette affaire est à l'origine de fantasmes, retranscrits dans le roman de Diderot, qui prêtent à la religieuse un penchant pour le péché de chair. En 1757,

⁵¹ Pour en savoir plus sur le fait divers sur le Père Girard et Catherine Cadière voire Stéphane Lamotte, *L'affaire Girard-Cadière. Justice, satire et religion au XVIIIe siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016.

⁵² Denis Diderot, *La Religieuse*, Paris, Buisson, 1796.

⁵³ Annie Flandreau, « Du nouveau sur Marguerite Delamarre et *La Religieuse* de Diderot, in *Dix-huitième siècle*, 1992, n°24, p. 411 – 419.

le recteur de Kersauzon entretient une liaison avec une jeune femme qui a accouché de leur enfant au presbytère : l'histoire fait scandale ⁵⁴. Ces quelques exemples d'affaires impliquant des religieux aux mœurs légères témoignent de la médiatisation des scandales sexuels au sein de l'Église. Un document regroupe de nombreux faits de cet ordre, il s'agit de *La Chasteté du clergé dévoilée ou procès-verbaux des séances du clergé chez les filles de Paris, trouvés à la Bastille*, publié en 1790. Il consiste en un regroupement de registres de police sur des affaires sexuelles impliquant des membres du clergé ⁵⁵. Cet ouvrage regroupe les dossiers des prêtres libertins. Il révèle les comportements déviants de certains religieux, qui vont à l'encontre des principes de la religion mais aussi de leur vœu de chasteté. Bien que ces affaires soient anecdotiques, dès 1746 l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, prend position contre les vices avec des sanctions données en interne. Ces scandales sexuels ont contribué à la dégradation de l'image des moines et des moniales au cours du siècle.

Le modèle cénobitique, auparavant perçu comme un idéal de vie religieuse, devient le symbole d'une institution corrompue en grande partie par la luxure au XVIIIe siècle. Les critiques, les scandales et les fantasmes qui entourent les moines lors de cette période contribuent à la montée de l'antimonachisme. Loin d'être envisagés comme un lieu de dévotion et de pureté, les cloîtres et leur communauté sont associés à des comportements déviants qui ternissent leur réputation.

2 – L'émergence des romans érotiques antimonastiques

Ce climat de suspicion et de dénonciation renforce un fantasme : celui du moine lubrique. Cette image est contraire aux mœurs prônées par la profession ecclésiastique, « *les moines ne représenteraient ainsi que les individus les plus pervers et immoraux, qui, à l'abris des regards pourraient alors se livrer à leurs*

⁵⁴ Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C187 mentionnées par Jean Quéniart dans « Du curé Martin et d'autres prêtres scandaleux à l'époque de Louis XV », in *Religion et mentalités au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 447 – 454.

⁵⁵ *La Chasteté du clergé dévoilée ou procès-verbaux des séances du clergé chez les filles de Paris, trouvés à la Bastille*, Rome, Imprimerie de la Propagande, 1790.

pulsions »⁵⁶. Ce *topos*, largement exploité par la littérature pornographique du XVIIIe siècle, dépeint les moines comme des êtres incapables de réfréner leurs pulsions sexuelles, exacerbées par le vœu d'abstinence.

La figure du moine lubrique est l'élément central du roman antimonastique. Cette image d'ecclésiastique débauché, amateur des plaisirs charnels, trouvent sa source dans certains scandales de l'époque, qui ont nourri un imaginaire collectif concernant le moine et la moniale. Les figures de moines gourmands, hypocrites, avares et lubriques sont récurrentes dans la littérature antimonastique, ces stéréotypes se sont ancrés au travers des siècles⁵⁷. Ainsi, « *la figure de l'ecclésiastique libertin ou débauché tient, certes, une place considérable dans la littérature majeure ou mineure du temps* »⁵⁸. Cette vision du moine, bien qu'exagérée, n'est pas dénuée de fondements comme nous avons pu le constater. Le moine est dépeint comme dominé par ses pulsions, et parmi elles sa sexualité. Des lieux communs de pratiques sexuelles prêtées aux moines se font jour dans les romans érotiques du XVIIIe siècle, entre les orgies qui ont lieu dans les cloîtres, la masturbation et les scènes de voyeurisme on constate que le sexe oral semble être laissé pour compte. Cela concorde avec l'étude des dossiers des arrestations des prêtres réalisées par Erica-Marie Benabou. Dans ses recherches, elle a constaté que les actes sexuels réalisés par les ecclésiastiques auprès de prostituées étaient largement décrits par la police des mœurs dans les procès-verbaux. En revanche, il n'est presque jamais fait mention de sexe oral dans ces documents. Il s'inscrit comme une limite des pratiques des religieux. La mise à l'écart du sexe oral par les religieux libertins se retrouve également dans les romans érotiques de la période, où cette pratique est sous-représentée – dans le *Portier des Chartreux*, il n'en est fait mention qu'à deux reprises.

Le roman érotique antimonastique du XVIIIe siècle exploite la sexualité débridée des religieux pour critiquer l'institution monastique, et, plus largement, l'Église. Ces récits, au-delà de leur caractère divertissant et licencieux, véhiculent de vives critiques à l'encontre des moines. Le genre érotique permet d'exposer et de dénoncer

⁵⁶ Camille Yassine, *Le rôle des écrits érotiques dans le développement de l'antimonachisme au XVIIIe siècle (1700 – 1789)*, Mémoire de recherche de master 1 à l'Enssib, sous la direction de Philippe Martin, 2019, p. 90.

⁵⁷ Fabienne Henryot et Philippe Martin, Op. cit., p. 14.

⁵⁸ Erica-Marie Benabou, « Un cas particulier : les ecclésiastiques libertins », in *La prostitution et la police des mœurs au XVIIIe siècle*, Paris, Perrin, p. 122.

les failles supposées de la vie monastique. Les idées véhiculées dans ces romans et leurs illustrations expliquent pourquoi la littérature pornographique de l'époque est souvent classée dans la catégorie plus large de la « littérature philosophique » par les marchands-libraires. Effectivement, les romanciers libertins sont intégrés dans la sociabilité des Lumières⁵⁹. En témoigne Denis Diderot, auteur de *La Religieuse*, dans lequel l'encyclopédiste remet, lui aussi, en question le monachisme⁶⁰. Les romans érotiques à visée antimonastique réutilisent les arguments des penseurs contemporains, prônant la supériorité de l'Homme sur la religion, pour faire l'apologie du déferlement des passions.

Le recours à l'érotisme pour critiquer la religion, ses représentants et ses institutions n'est pas une innovation au XVIIIe siècle. Ce procédé remonte à des textes plus anciens, tels que les fabliaux ou encore le *Décameron* de Boccace dès la fin du Moyen Âge : ces écrits mettent à jour une personnalité de « faux-semblant » présente chez les moines et moniales⁶¹. L'historien Philippe Martin rappelle ainsi que « la mise en cloître de la sexualité s'est imposée dans la littérature libertine française depuis la parution de la Belle sans chemise ». Ces œuvres, bien qu'à première vue n'étant que des fictions légères, sont en réalité des critiques sévères de l'hypocrisie et des vices attribués aux religieux. Elles participent à la montée de l'antimonachisme dans la société de l'époque.

Il convient de souligner que l'objectif ici n'est pas de dresser une bibliographie exhaustive des romans érotiques ayant une portée antimonastique au XVIIIe siècle, mais de fournir un bref aperçu de la production littéraire de ce genre éditorial afin de situer l'*Histoire de Dom Bougre* dans son contexte de production. Ainsi, l'hypocrisie supposée de la vie monacale, s'inspirant, comme nous l'avons vu, des faits divers de la période mais également du secret dans lequel vivent les communautés religieuses, est dévoilée dans les écrits fictifs érotiques de la période. Le cloître devient le théâtre de la corruption morale et de la débauche. C'est le cas de plusieurs romans contemporains au *Portier des Chartreux*, tel que le célèbre *Thérèse philosophe* de Jean-Baptiste Boyer d'Argens publié en 1748⁶². Le roman

⁵⁹ Didier Foucault, « Des philosophes dans le boudoir ? Apports philosophiques des romans libertins aux combats des Lumières », in *Littératures classiques*, 2017, n°93, p. 169 – 184.

⁶⁰ Denis Diderot, *La Religieuse*, Paris, Buisson, 1796.

⁶¹ Fabienne Henryot et Philippe Martin, *Op. cit.*, p. 12.

⁶² Jean-Baptiste Boyer d'Argens, *Thérèse philosophe ou Mémoires pour servir à l'histoire du Père Dirrag et de Mademoiselle Éradice*, La Haye, 1748.

prend pour cadre le cloître et fait le récit de l'éducation sexuelle de son héroïne, lors de laquelle orgies et discussions s'entremêlent à la manière des corps – comme, plus tardivement, dans les œuvres du marquis de Sade. Ce dernier loue par ailleurs ce roman, le marquis d'Argens étant selon lui le seul auteur à être parvenu à lier luxure et impiété dans ses écrits ⁶³. L'éveil sexuel de la jeune femme se fait au sein du couvent, où elle apprend à réprimer son goût prononcé pour la masturbation mais elle est dupée par un prêtre qui la persuade que les relations sexuelles ont un caractère religieux. Ces scènes de vie sexuelle de moniales se retrouvent également dans *La tourrière des carmélites*, dont l'action se déroule dans un couvent où les rencontres sexuelles se font nombreuses ⁶⁴. Les mêmes figures religieuses débauchées au sein d'institutions monastiques se trouvent dans *L'Arétin moderne* ⁶⁵, *Vie voluptueuse entre les capucins et les nonnes par la confession d'un frère de l'ordre* ⁶⁶, *Les Nonnes galantes* ⁶⁷ ou encore *Les Plaisirs du cloître* ⁶⁸ - pour ne citer qu'eux.

Ces romans témoignent non seulement d'une vive critique anticléricale, mais plus spécifiquement d'une critique virulente du monachisme au XVIIIe siècle sous couvert d'érotisme. Ils sont les échos des mutations religieuses qui sont en cours au siècle des Lumières. Ils s'inscrivent dans une tradition littéraire qui atteint néanmoins une nouvelle intensité lors de cette période : le roman érotique à portée antimonastique. Ces écrits alimentent la figure du moine lubrique, également employée dans l'*Histoire de Dom Bougre*.

C – GENESE DU ROMAN

L'histoire éditoriale du *Portier des Chartreux* est riche en rebondissements, marqués par une production clandestine et une diffusion sous le manteau. Les

⁶³ Marquis de Sade, *La Nouvelle Justine ou Les malheurs de la vertu*, Hollande, Libraires associés, 1791, p. 96.

⁶⁴ Attribué à Anne-Gabriel Meusnier de Querlon, *La Tourrière des carmélites*, Constantinople, Chez l'imprimeur Moufti, 17000 [sL, vers 1741].

⁶⁵ Henri-Joseph Dulaurens, *L'Arétin moderne*, Rome, Aux dépens de la Congrégation de l'Index [s.l.], 1775.

⁶⁶ *Vie voluptueuse entre les capucins et les nonnes par la confession d'un frère de l'ordre*, Cologne, Pierre le sincère, 1759.

⁶⁷ Jean-Baptiste Boyer d'Argens, *Les Nonnes galantes*, La Haye, Jean Van Es, 1740.

⁶⁸ *Les Plaisirs du cloître*, [s.l.], 1773.

Archives nationales conservent des documents précieux retraçant la genèse de ce roman sulfureux. L'œuvre, aujourd'hui attribuée à Gervaise de Latouche, voit le jour malgré les risques encourus. La police de la Librairie mène une traque acharnée pour identifier et punir les responsables de cette publication illicite. Le roman raconte l'histoire de Saturnin, un jeune homme qui découvre la sexualité dans un univers monacal, exposant les dérives et la corruption des ordres religieux. Il critique vivement les pratiques des moines et des moniales, s'inscrivant dans le courant antimonastique de son époque.

1 – L'histoire éditoriale

L'histoire éditoriale complexe de *l'Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, est en grande partie documentée par un manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal par les Archives nationales. Ce document rassemble des informations recueillies par la police concernant les différents accusés embastillés au cours de l'enquête⁶⁹. Vingt-quatre individus sont accusés d'avoir « *composé, vendu, colporté et débité un livre plein d'estampes indécentes, qui a pour titre, Dom B... portier des Chartreux et plusieurs autres ouvrages contraires à la religion et aux bonnes mœurs* ». À la manière du commissaire au Châtelet de Paris, Louis-Pierre Regnard, et du lieutenant Dubut, nous allons examiner cette affaire en nous appuyant sur les traces laissées par les interrogatoires, les témoignages et les perquisitions dont le cours est conservé dans ce dossier, afin de rétablir l'histoire éditoriale de ce roman.

Les acteurs de la première édition de *Dom Bougre* se trouvent concentrés rue de la Comédie à Paris. La pièce se joue dans un huis clos : le logement des Dalainville, où vivent les sœurs Ollier et l'abbé Charles Nourry. Leurs appartements contigus sont perquisitionnés à deux reprises, mettant un terme aux recherches policières précédemment déjouées par le petit cercle à l'origine de la production et de la diffusion du roman. Les autorités sont mises sur la piste des malfrats par une

⁶⁹ Deuxième section, Dossier des prisonniers individuels et documents biographiques (2), année 1741, Livres contre les mœurs, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms-11505.

lettre de dénonciation anonyme, qui offre un point de départ pour la suite de notre enquête ⁷⁰.

Marie Ollier et son amant, le marquis Le Camus, sont désignés comme les commanditaires de *Dom Bougre*. L'actrice venue de province et sa sœur ont pour habitude les entreprises illicites dans le secteur de la librairie, milieu qu'elles connaissent tout particulièrement, leur parenté tenant commerce à Lyon - elles seront par ailleurs mêlées à d'autres affaires dans le livre clandestin en 1762 à Lyon ⁷¹. Le lieutenant Dubut écrit ainsi qu'« *elles se sont toujours mêlées de faire imprimer et de distribuer des ouvrages prohibés* » ⁷². L'interrogatoire de l'abbé Nourry place Jean-Charles Gervaise de Latouche comme l'auteur du roman, le religieux explique ainsi : « *On sait que l'auteur qui a vendu le manuscrit au marquis et à la Ollier, s'appelle Gervaise, qu'il était clerc chez M. Lambotte, procureur, et qu'il l'a vendu quatre à cinq cents livres* ».

Dès le 28 février 1741, les enquêteurs sont certains que Gervaise Delatouche est l'auteur de *Dom Bougre*. Ce jeune homme d'environ vingt-deux ans, aux habits noirs et à la perruque nouée blonde, qui ne « *porte point d'épée* », est un clerc de notaire dont le domicile est proche de la Concorde ; telles sont les informations collectées dans un premier temps par les enquêteurs ⁷³. Il loge avec l'un de ses confrères, Billard, chez le procureur Lambotte. Billard est également soupçonné d'avoir collaboré à l'écriture de ce « roman philosophique ». Les deux hommes sont recherchés par la police, mais seul Billard est embastillé le 19 avril. Il effectue un court séjour en prison - qui s'achève le 9 mai - contrairement à son camarade Gervaise Delatouche. Ce fils de bonne famille est déchargé de toutes ses responsabilités en donnant le nom de ses complices aux autorités, face à l'ampleur de l'affaire. Certes, aucun document ne permet d'attester de façon explicite cette hypothèse, néanmoins les informations dont dispose la police et le fait que l'auteur

⁷⁰ *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. de Monmerqué*, Paris, J. Techener, 1864, p. 382 : « Ajouté : Une lettre autographe, dénonçant au lieut. De police Demarville, comme auteurs de *Dom Bougre*, portier des Chartreux, Billiard et Gervaise, clercs du palais, et portant en tête une note de police portant neuf noms des auteurs de ce livre. La lettre est signée d'initiales ».

⁷¹ Il est fait mention d'une perquisition dans la boutique de Marie Ollier en 1762 par Dominique Varry, « Batailles de libelles à Lyon à l'occasion de la suppression de la Compagnie de Jésus (années 1760-1775) », in *Histoire et civilisation du livre, revue internationale*, Genève, Librairie Droz, 2006.

⁷² *Ibid*, f. 74.

⁷³ *Ibid*, f. 65.

ne soit pas inquiété démontrent que celui-ci a fait amende honorable ⁷⁴. Le jeune clerc privilégie sa carrière au barreau, auquel il se livre tout entier, comme l'exprime Louis Petit de Bachaumont dans ses *Mémoires secrets* à l'occasion de son décès le 28 novembre 1782, selon qui ses « *mémoires très graves, très scientifiques [étaient] bien opposés à cette première production* » ⁷⁵. Il est donc admis que l'auteur de *Dom Bougre* est Jean-Charles Gervaise Delatouche, bien que ce nom ne soit pas présent sur le roman-même, le fait qu'il en soit à l'origine est de notoriété publique.

Des gravures sont incorporées au roman. Elles ont été réalisées par Philippe Lefèvre ⁷⁶, dont le nom n'est connu que grâce aux rapports de police. Celui-ci est conduit à la Bastille par le lieutenant Dubut le 28 février 1741 pour avoir « *gravé des planches d'estampes des plus obscènes* ». Ces illustrations ont été commanditées par un homme du nom de Blangy, tapissier, selon l'abbé Nourry ⁷⁷. Il explique que « *C'est Blangy qui est le propriétaire des planches, qu'il les avait fait faire pour mettre dans un livre* », tout en en faisant graver pour son propre compte. Le 21 mars, figure également le nom de Stella dans le dossier en tant qu'interlocuteur dans la mise en image du roman. Cet homme connu des services de police pour d'autres affaires de commerce de livres illicites, a fait graver pour le marquis Le Camus et mademoiselle Ollier les planches de *Dom Bougre* ⁷⁸.

Concernant l'impression de la première édition du roman, les sœurs Ollier et le marquis Le Camus en sont à l'origine. « *L'ouvrage a été fait à sept ou huit lieux de Paris* » selon les informations contenues dans le dossier. L'abbé Charles Nourry affirme que le marquis s'est rendu du côté de Blois pour réaliser cette impression. Le tapissier Blangy a également pu participer à cette étape de réalisation du roman, étant donné que le 1^{er} mars 1741 les débris d'une presse à imprimer ont été retrouvés à son domicile lors de sa perquisition ⁷⁹. Selon le lieutenant Dubut, cela confirme

⁷⁴ Cette hypothèse est également soutenue par Emmanuel Boussuge dans « Histoire de la première édition de *Dom Bougre* » in *Dix-huitième siècle*, n°49, 2017, p. 393 – 418.

⁷⁵ Louis Petit de Bachaumont, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours* ou *Journal d'un observateur*, tome XXI, Londres, J. Adamson, 1783, p. 210.

⁷⁶ Graveur ayant œuvré exclusivement dans le commerce de planches libertines, dont le contexte de création clandestin condamne sa postérité au secret, il n'est pas mentionné par Emmanuel Bénézit dans *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, t. 3 L – Z, Paris, Librairie Gründ, 1939, ni par Roger Portalis et Henri Béraldi dans *Les graveurs du dix-huitième siècle*, t. 2 Drevet – Marais, Paris, D. Morgand et C. Fatout, 1882.

⁷⁷ Deuxième section, Dossier des prisonniers individuels et documents biographiques (2), année 1741, Livres contre les mœurs, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms-11505, f. 69.

⁷⁸ *Ibid*, f. 87.

⁷⁹ *Ibid*, f. 70.

que Blangy dispose d'une chambre en ville où il réalise des impressions et où se trouve, de fait, le reste de la presse. Les ouvrages ainsi imprimés sont conservés au domicile des Dalainville, dans l'actuel 1^{er} arrondissement de Paris. Il se compose de deux appartements où logent d'une part les sœurs Ollier et d'autre part l'abbé Nourry, frère de la propriétaire. Une première perquisition est réalisée par ordre du roi, mais celle-ci est vaine : aucun exemplaire de livre contraire aux bonnes mœurs n'est trouvé dans l'appartement des sœurs Ollier. Une partie des exemplaires de *Dom Bougre* sont en réalité conservés dans la partie habitée par l'abbé. La perquisition effectuée le 13 et le 14 avril 1741 à son domicile permet de trouver « *beaucoup d'exemplaires d'un livre infâme* » : cinq d'entre eux sont dans la chambre de l'abbé Nourry et une cinquantaine, non reliés et accompagnés de gravures, se trouvent dans son cabinet à l'étage ⁸⁰. Les sœurs Ollier conservent les livres chez leur voisin, et vont les récupérer lors de la venue des colporteurs. Cette organisation a permis de retarder le moment où la cachette a été déterminée par les autorités. D'autres exemplaires du roman sont conservés chez une tierce personne, c'est du moins ce que relève le bibliophile Hubaud qui explique que l'un de ses proches s'est fait arrêter dans le cadre de l'enquête :

« *Ce dernier fut arrêté à Paris par des agents de police pour être traduit devant le ministre. Comme on le conduisait, il fut rencontré par une personne de sa connaissance, qui, surprise de le voir ainsi mené, s'informe auprès des agents. Ceux-ci lui répondirent qu'ils étaient chargés d'arrêter l'avocat Gervaise – Mais ce n'est pas l'avocat Gervaise que vous conduisez, leur dit l'interrogateur, c'est monsieur Is ... La chose ayant été reconnue, celui-ci fut relâché. L'évènement fut fort heureux pour lui, attendu que si des perquisitions avaient été faites dans son domicile, on aurait découvert une malle qui renfermait l'édition entière du Portier, malle que l'avocat Gervaise, par prévoyance, l'avait prié de lui garder* » ⁸¹.

Les exemplaires de la première édition ainsi imprimés et conservés à l'abri sont ensuite transmis à des colporteurs afin qu'ils soient diffusés auprès des lecteurs. Le roman circule dès le mois de décembre 1740, cela est attesté par les motifs

⁸⁰ *Ibid*, f. 104.

⁸¹ Jules Gay, *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage et des livres facétieux pantagruéliques, scatologiques, satyriques, etc.*, Lille, J. Lemonnier, 1897, p. 498.

d'arrestation de colporteurs lors de cette période ⁸². De plus, le 1^{er} janvier 1741, l'adresse d'édition de *L'Art de foutre* fait référence au roman, « *Chez Dom Bougre imprimeur de tous les fouteurs et de tous les cocus du royaume* » : ce qui confirme sa diffusion dès la fin d'année précédente ⁸³. Parmi les colporteurs dont l'activité est connue des services de police d'après le dossier se trouvent Blangy et son épouse, embastillés le 28 février 1741, les sœurs Ollier, un dénommé Denis Brulot mais également l'abbé Nourry, qui explique ne s'être mêlé à cette entreprise dans le seul but de « *faire plaisir au marquis* » car l'abbé est un homme « *à qui l'on peut se fier* ». Il affirme à la police qu'il remet l'argent perçu des ventes directement au marquis ⁸⁴. Ce réseau intra-muros s'étend toutefois au-dehors de Paris. À Versailles, *Dom Bougre* est distribué par le valet de pied du duc de Tallard, Maillard, qui conserve les exemplaires du roman chez son maître afin de les distribuer. Le livre est également diffusé à Lyon, notamment grâce aux relations des sœurs Ollier qui sont les nièces du libraire François Rigolet, qui se joint à l'entreprise certainement pour compenser sa débâcle financière. Sa carrière est jalonnée « *de démêlés avec les autorités pour des affaires de contrefaçon et de livres prohibés* » ⁸⁵. Le réseau de diffusion est donc bien plus large que le lieu où se déroule la majeure partie des faits.

Afin de percer au jour ce réseau, la police entame une enquête qui s'étend du mois de février à celui de mai 1741. Une liste de vingt-quatre personnes impliquées dans l'affaire est dressée dans le dossier et deux perquisitions au domicile des sœurs Ollier et de l'abbé Nourry sont réalisées. Le réseau est démantelé grâce aux aveux obtenus, notamment ceux de l'abbé. Le spectre des punitions écopées par les accusés est large, elles dépendent du statut de l'individu. Les « *plus petits poissons* », comme l'explique Emmanuel Boussuge, bénéficient de punitions sévères. La majeure partie d'entre eux est conduite à la Bastille dans un premier temps. En revanche les personnes issues d'une plus haute classe sociale ne sont pas inquiétées, comme c'est

⁸² Frantz Frunck-Brentano, *Les Lettres de cachet à Paris*, Paris Imprimerie nationale, 1903, n°3649.

⁸³ Il est fait mention de cet ouvrage dans le catalogue du collectionneur Alexandre Martineau de Soleinne, *L'Art de F..., ou Paris foutant, ballet, sur la musique du prologue de l'Europe galante*, représenté aux Porcherons dans le bordel de Mademoiselle Delcaroix le 1^{er} janvier 1741, Paris, Dom Bougre, imprimeur de tous les fouteurs et de tous les cocus du royaume.

⁸⁴ *Ibid*, p. 68.

⁸⁵ Dominique Varry, « Les ventes publiques de livres à Lyon aux XVII^e et XVIII^e siècles et leurs catalogues », in *Les ventes des livres et leurs catalogues XVII^e – XX^e siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2000, p. 29 – 48.

le cas du marquis Le Camus ou du clerc Gervaise de Latouche ; c'est une justice à contours variables qui se dessine ⁸⁶.

Nous avons ainsi pu retracer les contours du réseau clandestin de production et de diffusion de l'Histoire de Dom Bougre à travers l'histoire éditoriale du roman, connue par les documents d'archives de police. Ils révèlent les stratégies employées par les acteurs de cette édition illégale pour déjouer les autorités.

2 – Le *Portier des Chartreux* : résumé du roman

La portée pornographique et antimonastique du *Portier des Chartreux* se mesure non seulement à travers l'histoire de son édition clandestine, mais aussi par le contenu même du récit. Ce roman, à la fois subversif et provocateur, utilise le prisme de la confession supposément autobiographique pour exposer les vices et l'hypocrisie dans les monastères.

À la fin de ses jours, Saturnin décide de rédiger ses mémoires, dévoilant ainsi les mystères de l'Église et le libertinage qui y règne. « *Fruit de l'incontinence des révérends pères célestins* », le jeune homme né d'une orgie est confié à un jardinier et à son épouse, Toinette ⁸⁷. Très jeune, Saturnin éprouve une certaine excitation pour celle qu'il croit être sa mère. Son initiation sexuelle commence dans sa chambre, où il observe, à travers un trou dans la cloison, les ébats de Toinette et du Père Polycarpe. Ce voyeurisme juvénile marque le début de ses nombreuses aventures sexuelles. Ce désir incestueux est intensifié par la vue de sa sœur Suzon. Entrée au couvent, il profite du passage de celle-ci chez sa marraine pour l'informer de ce qu'il a vu et tenter de la violer. Suzon, moins innocente qu'il n'y paraît, envisage également de lui révéler quelques mystères qu'elle a appris au couvent, où elle a rencontré la sœur Monique. Suzon entame avec elle des relations homosexuelles une fois la nuit venue, sous couvert d'amitié. Les deux jeunes

⁸⁶ Voir à ce sujet Justine Berlière, Vincent Milliot, « Les politiques de la police : un essai d'interprétation des tensions et conflits entre police et populations à Paris au XVIIIe siècle », in *S'exprimer en temps de troubles. Conflits, opinion(s), et politisation de la fin du Moyen Âge au début du XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 275 – 291 et Justine Berlière, *Policer Paris au siècle des Lumières. Les commissaires du quartier du Louvre dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*, Paris, École des Chartres, 2012

⁸⁷ Jean-Charles Gervaise de Latouche, *Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, in *Œuvres anonymes du XVIIIe siècle. L'Enfer de la Bibliothèque nationale*, t. 3, Paris, Fayard, p. 31.

femmes partagent un passif avec le Père Jérôme, qui a réalisé des attouchements sexuels sur les deux sœurs au confessionnal.

Monique explique ainsi à Suzon que c'est dans le cloître-même, où « *l'on voulait étouffer [ses] désirs, qu'[elle a] trouvé le moyen de les satisfaire* »⁸⁸. La gente masculine manque à Monique, qui rencontre Verland, venu voir une parente au couvent. Ils envisagent d'avoir une relation sexuelle, mais les mères supérieures sont informées de cette entreprise et s'en prennent à Monique dans sa chambre en pleine nuit. La jeune femme se défend comme elle le peut, de cette bagarre ne reste qu'un godemiché abandonné sur le sol. Monique essaie de l'introduire en elle, mais, n'y parvenant pas malgré ses efforts, elle prend la décision de le rendre à sa propriétaire, qui devient davantage docile à la vue de ce précieux objet. Afin de se repentir de ses fautes, Monique se rend sur l'autel où elle s'assoupit. Dans son sommeil, un homme la rejoint et lui fait l'amour. Il s'agit de Martin, le valet du Père Jérôme. Les deux amants entament une liaison passionnelle et se donnent rendez-vous tous les jours, au même endroit et à la même heure, pour s'adonner au péché de chair pendant un mois. Monique tombe enceinte et Martin lui offre une concoction pour perdre l'enfant : l'affaire est connue de son supérieur et le jeune homme est congédié. Ces scènes racontées par Monique sont une critique acerbe envers la prétendue chasteté et la morale religieuse prêtées aux conventuels.

Le récit de Monique rapporté par Suzon est interrompu par la rencontre amoureuse de Toinette et du Père Polycarpe, observée par les frères et sœurs depuis le trou dans la cloison qui sépare les chambres. Les deux jeunes gens entament une relation sexuelle, mais celle-ci reste inachevée car le bruit provoqué par le lit avertit leur mère. Elle emmène Saturnin expier ses péchés dans une retraite spirituelle, mais lors de ce séjour le jeune homme n'a cessé de penser à sa sœur. Il se rend chez madame d'Inville, la marraine de Suzon, chez qui elle loge. La dame fait des avances à Saturnin et profite d'une promenade pour l'emmener en cachette dans un bosquet. Après ces aventures sexuelles, le jeune homme rentre au monastère pour poursuivre sa retraite mais dans la nuit, il suit une ombre qui l'entraîne dans une chambre où il fait l'amour à une femme d'âge mûr par mégarde, conscient de sa méprise il change de partenaire et fait également l'amour à une jeune femme.

⁸⁸ Jean-Charles Gervaise de Latouche, *Op. cit.*, p. 58.

Saturnin rejoint ensuite un monastère où il devient portier. Cette seconde partie du roman est pleine d'invectives contre le clergé, et tout particulièrement contre les moines. Le jeune homme trompe l'ennui par la pratique de la masturbation, mais il est pris sur le fait par le Père André qui lui propose de se joindre à une orgie organisée de façon régulière en haut des orgues de l'église par le Père Casimir. Ce dernier convie notamment sa nièce à ces sauteries ecclésiastiques, Saturnin est autorisé à la pénétrer à condition qu'il offre son cul aux moines. Ces pratiques prêtées aux religieux dévoilent une morale des moines profondément dépravée. Après quelques années, Saturnin obtient la qualité de prêtre et, avec, le droit d'accès à la « piscine » ; lieu de rencontres sexuelles entre conventuels. Il fait notamment la connaissance de sa mère qui s'offre à lui dans cet écrin. Face à la routine, Saturnin perd peu à peu tout appétit sexuel, et ce malgré le concours de plusieurs sœurs. Il se charge alors de la confession, dans le dessein de prendre le pucelage d'une belle jeune femme – les personnes moins attrayantes doivent quant à elles reverser de l'argent, c'est ainsi que l'Église subsiste. Il viole la jolie dévote, qui n'est autre que Monique, qui lui confie ensuite ses aventures. Sa mère refuse qu'elle se marie avec Verland, la jeune femme propose alors à son prétendant d'épouser sa mère pour continuer à le voir. Leur entreprise fonctionne, jusqu'à ce que Monique engage Martin sous les traits d'une femme de chambre dans le dessein de partager ses nuits, mais Verland tombe amoureux de cet homme qu'il pense être une femme. Informé de sa méprise, les deux hommes se battent. Monique fuit la situation et demande à Saturnin de s'enquérir des nouvelles des deux individus. Il laisse Monique dans sa cellule monastique, mais à son retour les moines ont découvert qu'il gardait l'exclusivité de la jeune femme et l'ont emmené à la piscine pour la partager entre religieux. Saturnin se doit de désertir. Lors de son périple il retrouve sa sœur Suzon dans un bordel, à qui

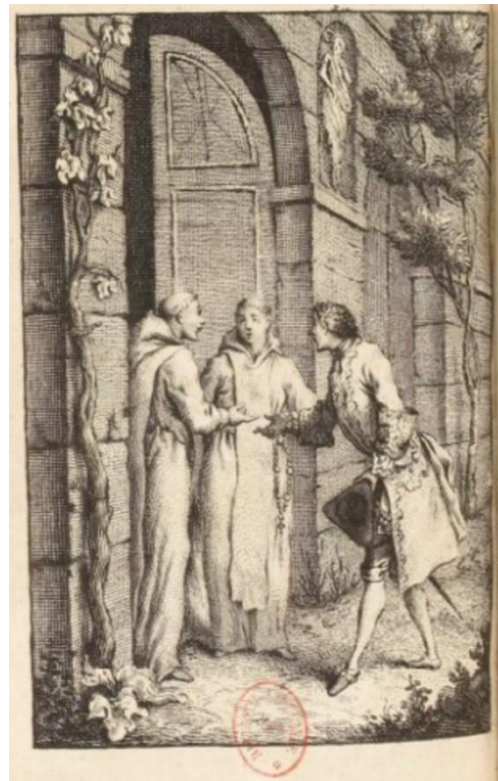


Figure 2 – Illustration n°18 d'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, Roma, Chez Philotanus [Amboise, Jérôme Légier, 1741], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER-326 : Saturnin se rend dans un monastère de Chartreux.

il raconte ses déboires sur l'oreiller. Les deux amants attrapent la vérole et sont soignés à Bicêtre. Suzon décède mais Saturnin survie grâce à l'amputation de ses attributs masculins : « *Deus dederat, Deus abstulit* »⁸⁹. L'eunuque rejoint un monastère de Chartreux où il devient portier. Cette scène bénéficie par ailleurs d'une illustration, il s'agit de la seule illustration à caractère non pornographique : cette ultime gravure témoigne de la « victoire » de l'éthique chez Saturnin [Cf. Fig.2]. L'extinction de sa virilité est la conséquence de ses excès sexuels, cette punition divine offre une morale finale au roman, qui est retranscrite dans cette illustration.

Ainsi, l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, est un exemple emblématique de la littérature clandestine du XVIIIe siècle, à la fois pour son contenu érotique et antimonastique mais aussi pour les défis qu'il a posé aux autorités répressives. Le roman porte en lui une critique acerbe du monachisme de la période, il est le fruit d'une tradition éditoriale ancienne et qui atteint son apogée à l'aube des Lumières. Dans ce contexte anticlérical, et plus particulièrement antimonastique, les confessions fictives de Saturnin révèlent les vices cachés derrière les façades pieuses de la religion et nourrissent le fantasme du moine lubrique. L'œuvre se positionne comme un témoignage de la dépravation des mœurs du clergé sous couvert d'une fiction érotique. L'étude de son histoire éditoriale permet de cerner davantage les mécanismes de la censure au XVIIIe siècle, et notamment les actions menées par la police du livre pour contrer la diffusion des romans interdits. Le *Portier des Chartreux* est le produit d'une époque en proie aux tensions présentes dans une société en mutation, dans laquelle la littérature clandestine devient le lieu de débats.

⁸⁹ Jean-Charles Gervaise de Latouche, *Op. cit.*, p. 234 : « *Dieu avait donné, Dieu a repris* ».

CHAPITRE II – *DOM BOUGRE* DANS L'ESPACE PUBLIC

L'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux* a connu une large diffusion depuis sa création en 1740, avec pas moins de 72 éditions et rééditions recensées à travers le monde par Patrick J. Kearney⁹⁰. Parmi ces nombreuses éditions, notre attention se porte tout particulièrement sur celles conservées dans la réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale de France. Une recherche sur le catalogue en ligne de l'institution conduit à vingt-deux réponses correspondant au titre du roman, parmi elles huit ont été produites au XVIII^e siècle. Les éditions qui constituent notre présent corpus d'étude sont les sept d'entre elles qui présentent des illustrations. Elles sont le point de départ pour examiner non seulement les stratégies de publication mais également la diffusion du roman dans la France de l'Ancien régime.

L'analyse des pages de titre des œuvres de notre corpus permet d'offrir un rapide aperçu de la bibliographie matérielle de ces éditions. L'humour est employé pour dissimuler les véritables acteurs derrière ces entreprises clandestines, dans un contexte où la réglementation sur la Librairie s'intensifie. Effectivement, et ce malgré la censure, l'*Histoire de Dom Bougre* est l'un des romans érotiques, avec son contemporain *Memoirs of a Woman of pleasure*⁹¹, les plus fréquemment réédités. Cette interdiction d'édition et de diffusion a en grande partie contribué à la notoriété du *Portier des Chartreux* et a stimulé la prolifération des éditions du roman. Cet « outil publicitaire » semble porter ses fruits, comme en témoignent les éditions réalisées par Hubert-Martin Cazin, plus de quarante ans après la publication de la première édition de ce roman, pourvues de nouvelles illustrations d'une qualité supérieure aux précédentes⁹². L'examen des registres de livres arrêtés et des catalogues des bibliothèques offrent un aperçu, bien que partiel, de la consommation de ce roman et nous permettent de brosser un rapide portrait du consommateur de *Dom Bougre*.

⁹⁰ Patrick J. Kearney, *A checklist of editions of Histoire de Dom B****, Santa Rosam, Scissors & Paste bibliographies, 2019.

⁹¹ John Cleland, *Memoirs of a Woman of Pleasure* ou *Fanny Hill*, G. Fenton [Fenton and Ralph Griffiths], Londres, 1748.

⁹² Jean-Charles Gervaise de Latouche, *Mémoires de Saturnin*, Londres [Reims, Hubert-Martin Cazin], 1787.

Ainsi, comment une œuvre comme le *Portier des Chartreux* a pu pénétrer l'espace public et perdurer malgré les obstacles imposés par les autorités de l'époque ?

A – BIBLIOGRAPHIE MATERIELLE DES EDITIONS CONSERVEES A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

Le corpus étudié se compose de sept éditions illustrées de l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux* conservées dans la réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale de France. Il s'agit de romans ayant appartenu à l'Enfer de la bibliothèque en raison de leur contenu jugé immoral, car, dans le cas présent, pornographique et antimonastique⁹³. Ces sept volumes, dont certains sont dédoublés car le roman est divisé en deux parties, sont notre objet d'étude⁹⁴. Il s'agit d'établir une brève bibliographie matérielle de ces différents volumes sur la base des données à notre disposition, notamment celles de la page de titre des éditions, qui se joue avec humour de la police du livre mais aussi du lecteur averti. Les revendications éditoriales sont ainsi exprimées dès l'ouverture du livre : l'utilisation d'une fausse adresse d'édition est la garantie d'un roman au caractère subversif, comme c'est le cas du *Portier des Chartreux*. Nous nous attarderons tout particulièrement sur les éditions proposées par Hubert-Martin Cazin, éditeur rémois adepte des activités illicites lors de cette période, dont le parcours est davantage connu et documenté.

1 – De *Philotanus aux dépens des Chartreux* : quand la fausse adresse se joue avec humour du lecteur consentent

Sur les pages de titre des romans clandestins, l'humour est régulièrement employé afin de camoufler la véritable identité de l'éditeur commercial en offrant au lecteur une fausse adresse d'édition peu plausible mais drôle, compte tenu du contenu du roman. Son emploi cache un ouvrage qui encoure des sanctions en raison de son

⁹³ Denis Gombert, « Enfer », in *Dictionnaire de la pornographie*, Paris, Presses universitaires françaises, 2005, p. 162 – 163.

⁹⁴ Une huitième édition réalisée au XVIII^e siècle est conservée par la Bibliothèque nationale de France, mais elle ne présente pas d'illustrations ce qui explique pourquoi nous ne l'avons pas retenue dans notre étude (voir Jean-Charles Gervaise de Latouche, *Histoire de Douberdom portier des Chartreux*, s.l., s.d., [vers 1770], ENFER 846). Toutefois, il est pertinent de mentionner que cet exemplaire présente la particularité d'avoir subi de nombreuses découpes qui peuvent être le témoin de la difficulté à choisir un format pour le roman. Des déchirures sont également présentes et quelques pages sont manquantes, notamment la fin du roman.

caractère jugé immoral au XVIIIe siècle, il s'agit ainsi d'échapper aux autorités. Dans un contexte où se multiplient les édits sur la librairie légale, la réglementation se durcit quant aux publications autorisées. L'œuvre se présente ainsi dénuée d'auteur et avec une adresse d'édition plus ou moins farfelue, en raison de son contenu sexuellement explicite et de l'antimonachisme qu'elle porte en son sein.

Anonymat et fausse adresse sont associés afin de contrer les interdits et d'échapper aux autorités sur la page de titre des éditions de *Dom Bougre* réalisées au XVIIIe siècle conservées à la Bibliothèque nationale de France. Il s'agit de se jouer des forces de l'ordre, et dans certains cas également du lecteur, tout en respectant la structure conventionnelle de la page de titre. Ces informations trompeuses indiquées sur les différentes éditions permettent de dissimuler la réelle « identité » de l'œuvre. Cette structuration se fait jour dès le XVe siècle en France, la page de titre inclue le nom de l'auteur et les éléments commerciaux de l'œuvre. Cet espace de l'ouvrage est significatif, il compose l'« état civil du livre »⁹⁵. Il permet d'emblée de savoir si celui-ci est interdit ou non. De ce fait, il s'agit du lieu privilégié pour mentir, notamment aux autorités, pour qui « *le désordre de la librairie doit être combattu* »⁹⁶. Effectivement, sous l'Ancien régime, libraires et imprimeurs sont assimilés à des métiers « de danger » devant être étroitement contrôlés⁹⁷. Étant donné que l'anonymat et le défaut d'adresse commerciale accrochent l'œil par leur absence - qui est interdite⁹⁸ - rendant flagrante la portée polémique du texte ; les trous sont généralement comblés afin de ne pas attirer l'attention sur ces manques. Ainsi, les lacunes de la structuration de la page de titre sont estompées par de fausses informations dans le but de ne pas attirer l'attention des autorités tout en conservant l'anonymat de ceux qui détiennent l'autorité légale sur l'ouvrage. Ces informations trompeuses manipulent habilement les forces de l'ordre, mais aussi le lecteur, oscillant entre jeu consenti propice au sourire et subtile influence de ses attendus quant au roman. Les éléments de la page de titre donnent

⁹⁵ Pascal Lardellier, « À quel titre ? Ah ! Quel titre ! », in *Communication et langages*, n°108, 2ème trimestre 1996, p. 53-79.

⁹⁶ Marie-Claire Boscq, « La Librairie et ses inspecteurs », in *Imprimeurs et libraires parisiens sous surveillance (1814 – 1848)*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 205.

⁹⁷ Jean-Dominique Mellot, « Librairie et cadre corporatif en France à l'âge classique », in *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie : XVIe – XIXe siècles*, Paris, Klincksieck, 1996.

⁹⁸ Édit de Châteaubriant, promulgué par Henri II le 27 juin 1551.

des indications sur le sens et le contenu de l'ouvrage, ils sont ainsi à l'origine d'une attente de la part du lecteur.

Les différentes éditions du *Portier des Chartreux* conservées à la Bibliothèque nationale de France et qui constituent notre corpus d'étude font état de plusieurs fausses adresses plus ou moins invraisemblables, pour camoufler sa qualité de livre interdit et les acteurs qui se cachent derrière cette entreprise. Il s'agit à présent de dresser un court état des lieux de ces différentes pages de titre, à l'humour parfois graveleux, pour établir une rapide bibliographie matérielle de ces éditions.

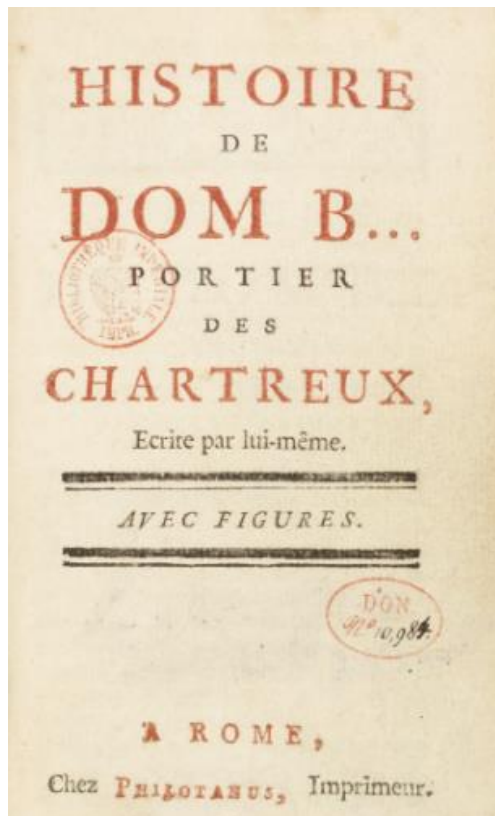


Figure 3 – Page de titre de *l'Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, Rome, Chez Philotanus, [Amboise, Jérôme Légier, 1740], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, (ENFER-326).

L'édition la plus ancienne du roman conservée à la Bibliothèque nationale de France date vraisemblablement de 1740, il s'agirait ainsi de la première édition de *Dom Bougre*⁹⁹. C'est un exemplaire unique – en témoigne l'absence de cette édition dans les autres bibliothèques françaises ainsi que sur le marché du livre. La majorité des exemplaires de cette édition a été saisie par la police lors de sa traque rue de la Comédie, comme nous l'avons vu dans une partie précédente. L'exemplaire ENFER 326, et la seconde partie du roman conservé sous la cote ENFER 327, sont dites éditées à Rome chez Philotanus [Cf. Fig.3]. Ce trait d'humour ne

dénote pas avec le reste du livre, où les scènes érotiques s'entremêlent avec des critiques du monachisme. Cette adresse d'édition renvoie au poème de Grécourt.

L'ouvrage présente des pratiques typographiques hollandaises afin de tromper les autorités. L'édition aurait été en réalité réalisée à Amboise par Jérôme Légier. La première édition est imprimée à sept ou huit lieues de Paris « *par-delà Orléans* », comme en témoignent les procès-verbaux de l'abbé Nourry que nous avons

⁹⁹ Emmanuel Boussuge, Françoise Launay et Alain Mothu. « Le dossier Dom Bougre », in *La lettre clandestine*, 2017, n° 25, p. 201-330.

précédemment mentionnés ¹⁰⁰. La présence sur les éditions de Légier u même ornement présentant un défaut inférieur identique témoigne que cette édition est bien la sienne ¹⁰¹.

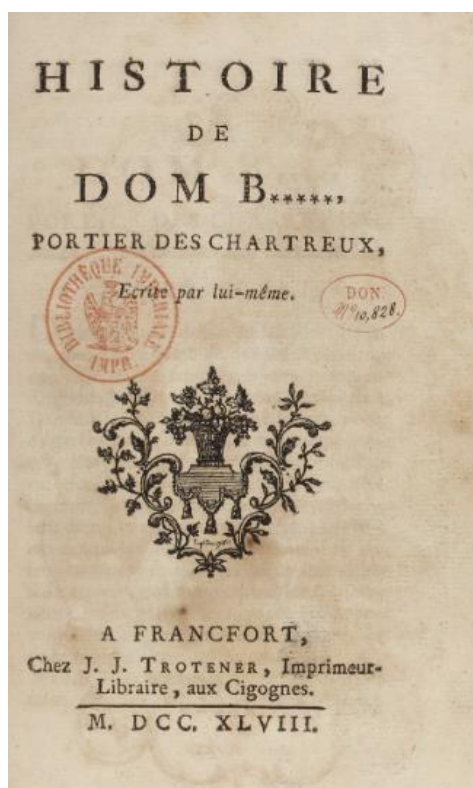


Figure 4 – Page de titre de l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, Francfort, J.J. Trotener imprimeur-libraire aux Cigognes, [Liège, François-Xavier d'Arles de Montigny], 1748, Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER 328.

L'institution parisienne détient une autre édition du *Portier des Chartreux*, conservée sous la cote ENFER 328. Elle présente au premier abord une adresse d'édition plausible, à Francfort chez J.J. Trotener libraire aux Cigognes. Marie-Françoise Quignard, conservateur de la réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale de France, met au jour que cette édition est celle de François-Xavier d'Arles de Montigny ¹⁰². Cet escroc établi à Liège a été embastillé du 2 février au 16 août 1749, car il est à l'origine de cette édition de *Dom Bougre* mais également de celle de 1748 de *Thérèse philosophe* ¹⁰³. Cette édition du *Portier des Chartreux* se trouve régulièrement en salle des ventes, ce qui prouve que de nombreux tirages ont été réalisés, tandis que beaucoup d'autres romans clandestins ont été détruits dans des autodafés familiaux ou administratifs lors de cette période ¹⁰⁴.

¹⁰⁰ Deuxième section, Dossier des prisonniers individuels et documents biographiques (2), année 1741, Livres contre les mœurs, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms-11505.

¹⁰¹ Emmanuel Boussuge, « Autour des Bonin-La Marche. Archives policières de la Bastille, 1747-1749 », in *La Lettre clandestine*, n°20, 2012, pp. 309-337.

¹⁰² Marie-Françoise Quignard et Raymond-Josué Seckel, *L'Enfer de la bibliothèque. Éros au secret*. Paris, Bibliothèque nationale de France, 2007, p. 256.

¹⁰³ Daniel Droixhe, « Liège au catalogue de l'Enfer de la BnF », sur *Groupe d'étude du dix-huitième siècle et des révolutions de l'Université de Liège (GEDHSR)*, [En ligne, consulté le 10 avril 2024, disponible sur : http://web.philo.ulg.ac.be/ge_dhsr/articles-et-comptes-rendus/].

¹⁰⁴ L'édition de 1748 apparaît dans de nombreuses ventes aux enchères, où elle se vend à prix d'or. En 2006 elle est vendue par Christie's [En ligne, consulté le 24 mai 2024, disponible sur : <https://www.christies.com/lot/gervaise-de-la-touche-jean-charles-1715-1782-histoire-4840010/?intObjectID=4840010&lid=1>], en 2023 un autre exemplaire est notamment vendu par Ader [En ligne, consulté le 22 mai 2024, disponible sur : <https://www.ader-paris.fr/lot/144323/22693426-gervaise-de-la-touche-jean-charles-histoire-de-dom-b-portier>].

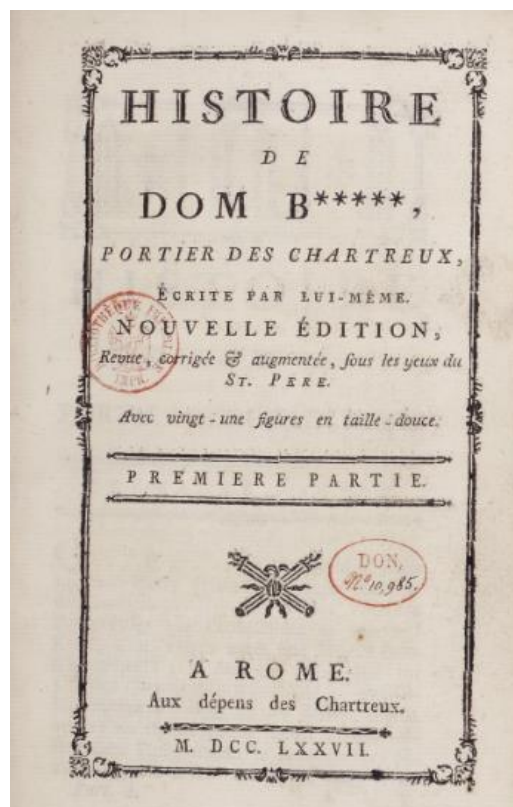


Figure 5 – Page de titre de l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, s.l., s.d. [vers 1772], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, (ENFER-2632).

Figure 6 – Page de titre de l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, Rome, aux dépens des Chartreux, 1777, Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, (ENFER-329).

Les éditions des années 1770 conservées à la Bibliothèque nationale de France se jouent avec humour du lecteur dans leur pages de titre respectives. L'*Histoire de Dom Bougre*, sous la cote ENFER 2632, ne présente aucune mention de l'éditeur ou du lieu d'édition [Cf.Fig.5]. Vraisemblablement réalisé vers 1772, cette édition est dite « revue, corrigée & augmentée sous les yeux du Saint Père ». Quant à l'exemplaire conservé sous la cote ENFER 329, la page de titre indique que le roman a vu le jour à Rome, « aux dépens des Chartreux » en 1777 [Cf.Fig.6]. Ces mentions sont sujettes à faire sourire, au vu du décalage produit avec l'histoire contée par Saturnin dans le roman. La mention du domaine religieux sur la page de titre est à l'origine d'un effet de contraste frappant avec le contenu subversif du roman. Ces mentions prennent une tournure ironique et confrontent le domaine sacré, à savoir le Pape et l'ordre des Chartreux, à un contenu antimonastique.



Figure 7 – Page de titre de l'Histoire de Dom Bougre, Portier des Chartreux, Grenoble, Imprimerie de la grande Chartreuse, 1786, Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER 11258.

La page de de titre de l'édition dite réalisée à Grenoble à l'imprimerie de la Grande Chartreuse en 1786, conservée sous la cote ENFER 1258, relève du même procédé humoristique [Cf.Fig.7]. Elle se joue de l'ordre monastique en indiquant que celui-ci a consenti à imprimer ce roman remettant en question son existence-même. Néanmoins, cette indication de lieu d'impression est démentie pour la seconde partie du roman, qui indique que celui-ci a été édité à Rome. Ce manque de cohérence s'explique en partie par cette adresse d'édition présente dans les éditions d'Hubert-Martin Cazin, qui ont certainement servies d'exemple pour celle-ci étant donné qu'elles ont été réalisées dans le même laps de temps.

Enfin, la Bibliothèque nationale de France conserve également deux éditions du roman par l'éditeur Hubert-Martin Cazin. La première en deux parties sous les cotes ENFER 330 et ENFER 331 [Cf.Fig.8] puis la seconde sous la cote ENFER 889 [Cf.Fig.9]. Les deux éditions portent un faux-titre : *Mémoires de Saturnin*. L'emploi de celui-ci a pour but de tromper les autorités, certes le titre indique le contenu du roman et se réfère à l'*Histoire de Dom Bougre* mais ce mince changement peut tromper un œil non averti et un esprit peu vif dans les rangs des forces de l'ordre. Ce nouveau titre permet également de simuler un semblant de renouveau sur le marché du livre. Effectivement, la première édition du *Portier des Chartreux* a été réalisée il y a plus de quarante ans lorsqu'Hubert-Martin Cazin édite à nouveau le roman paré de gravures inédites. Les deux éditions portent la mention de Londres, mais cette indication géographique est erronée - les livres ont très certainement été réalisés à Reims, d'où est originaire Cazin. Elle a pour but d'orienter le regard sur d'autres voies de diffusion et donc de détourner, pendant un temps, l'attention des

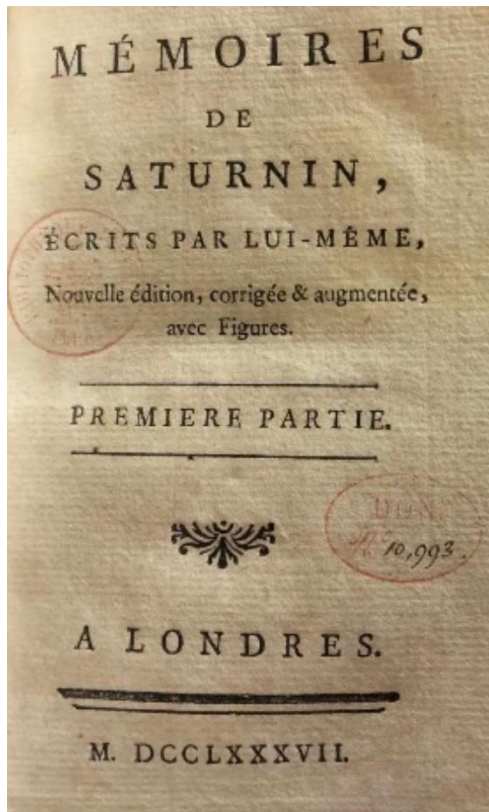


Figure 9 – Page de titre de *Mémoires de Saturnin*, Londres, 1787 [Reims, Cazin], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER 330.

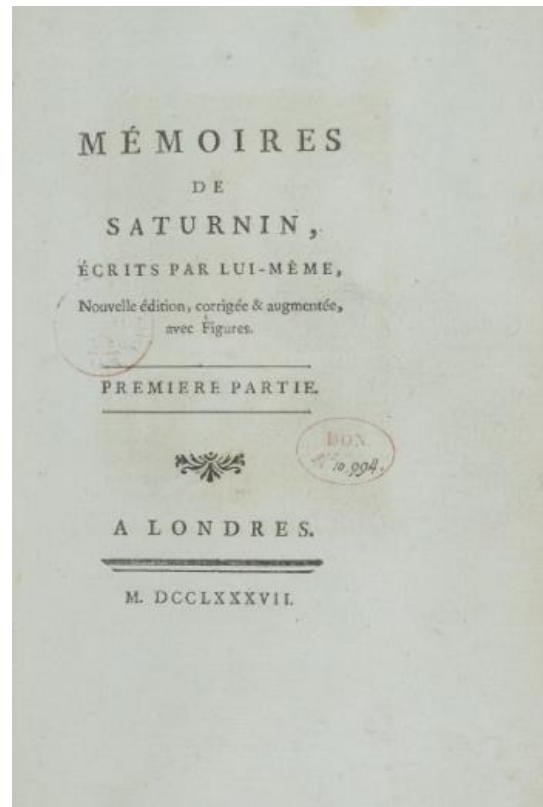


Figure 8 – Page de titre de *Mémoires de Saturnin*, Londres, 1787 [Reims, Cazin], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER 889.

autorités. Les deux éditions sont identiques, au détail près que l'ENFER 330 a une taille réduite à l'extrême ce qui facilite son transport. Ce format se retrouve dans l'édition ENFER 889, dont les marges augmentées ne sont que l'écho de l'édition de plus petit format, témoignant de sa mise sur le marché dans un second temps. Les deux ouvrages présentent des tranches dorées, qui sont caractéristiques de leur préciosité. L'histoire éditoriale de ces éditions de *Dom Bougre* par Cazin est documentée, et mérite que l'on s'y attarde davantage à titre d'exemple d'un circuit de diffusion emprunté par le roman.

Les pages de titre des éditions du *Portier des Chartreux* relevant de notre corpus d'étude font mention de lieux d'édition et de précisions pleins d'humour grinçant, qui concordent avec le contenu subversif du roman. Ces informations erronées ont pour but de garantir l'anonymat des personnes derrière ces publications, il s'agit de réduire le risque pris lors de l'édition de ce roman en se délestant de l'autorité morale sur le contenu de l'ouvrage : le lien avec le livre est ainsi rejeté dans le but d'éviter les sanctions. La manipulation de ces informations permet de se jouer de la police du livre mais aussi du lecteur, qui ne sont toutefois pas dupes face à de si grossières

tromperies. Ces mensonges ou ces omissions « *n'ont pas pour but de tromper les autorités mais de dégager la responsabilité du Pouvoir, des censeur et des libraires* », c'est pour cette raison qu'il est possible de remonter l'« identité » des livres grâce à des outils propres à la bibliographie matérielle ¹⁰⁵ - comme nous avons pu le voir avec différentes éditions de notre corpus. L'une de ces éditions reste néanmoins en quête de son éditeur, et seule une étude approfondie de sa bibliographie matérielle mise en regard avec la production contemporaine pourra résoudre ce mystère.

2 – Étude du parcours des éditions d'Hubert-Martin Cazin

Afin de cerner davantage le parcours du *Portier des Chartreux* et de comprendre comment une réédition de ce roman subversif a pu être diffusée dans la France de l'Ancien régime, nous allons nous attarder sur le parcours éditorial de l'édition d'Hubert-Martin Cazin.

Originaire de Reims, l'éditeur Hubert-Martin Cazin « *dont les éditions firent tant de bruit à la fin du XVIIIe siècle* » succède dans cette profession à son père, Jacques Cazin ¹⁰⁶. À la suite du décès de ce dernier, Cazin fils transfère son commerce en un endroit plus passant de la ville et entame la publication d'ouvrages en format in-18, aussi dit format Cazin. Il se spécialise dans l'édition de livres illégaux ; notamment de romans pornographiques. Il est à plusieurs reprises interpellé par la police pour motif de vente de livres prohibés. Le 23 décembre 1759 Cazin est destitué de sa qualité de libraire par un arrêt du Conseil d'État. Il poursuit néanmoins ses activités illicites, et est perquisitionné le 14 décembre 1764 par l'inspecteur de la Librairie Joseph d'Hémery et le commissaire au Châtelet de Paris Pierre Chénon : des documents et des livres prohibés trouvés à son domicile attestent de ses activités illégales. Une notice de la Police en date du 20 décembre de la même année explique que « *Cazin a empoisonné tout le royaume de mauvais livres* ». À nouveau destitué de sa qualité de marchand-libraire, il lui est défendu de faire commerce de livres à l'avenir. Les ouvrages ainsi saisis sont destinés au pilon et le

¹⁰⁵ Françoise Weil, « À propos des fausses adresses », in *Dix-huitième siècle*, n°17, 1985, pp. 397-400.

¹⁰⁶ Edmond Werdet, *Histoire du livre en France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, t. 4, Paris, E. Dentu, 1864, p. 343.

délinquant doit verser trois mille livres d'amendes. L'inspecteur explique que « *La plus grande attention doit être portée sur ces gens, dont la plupart n'ont rien à perdre, risquent tout, et se moquent de tout* »¹⁰⁷. Cazin verse ainsi dans les affaires illégales et appartient à ce que l'inspecteur d'Hémery appelle des « *marroneurs* ». Afin d'écouler son petit commerce, Cazin charge les ouvrages en carrosse depuis Reims, où ils sont imprimés, avant d'être acheminés à la Villette dans les cabarets où viennent les chercher libraires et colporteurs de la capitale. Les éditions de *Dom Bougre* réalisées par Cazin empruntent donc un circuit leur permettant d'éviter les contrôles : ils relèvent d'un réseau clandestin qui échappe en grande partie aux forces de l'ordre. Malgré son rôle dans ce commerce interdit, Cazin conserve son honneur et porte le titre de libraire de l'Université à Reims en 1774¹⁰⁸. Dénoncé en 1776, il est embastillé le 10 octobre de cette même année avant d'être relâché le 16 décembre. Puis en 1783, il se charge de « superviser » la destruction des livres interdits qu'il a produit à la Bastille : sa présence lors de la mise au pilon des ouvrages prohibés témoigne de sa proximité avec les cercles d'influence dans ce domaine¹⁰⁹. Il se rend sur place accompagné de sa valise qu'il dit emporter pour ... le déjeuner¹¹⁰ ! En 1789 il quitte définitivement Reims pour Paris, après des années à réaliser des allers-retours entre les deux villes pour son petit commerce illicite.

Cet éditeur, connu dans le milieu du livre clandestin, est à l'origine de deux des éditions qui composent notre corpus. Il s'engage dans la production de l'*Histoire de Dom Bougre* par excès de prudence, en éditant un roman paru pour la première fois il y a presque cinquante ans. Il opte pour un titre déjà éprouvé et populaire, dont le succès est certain. Effectivement, au vu des risques financiers impliqués dans la mise en image des romans, Cazin prend le parti de se lancer dans une affaire certaine : le *Portier des Chartreux* est classé parmi les meilleures ventes de romans érotiques de la période¹¹¹. Il s'agit par ailleurs, d'après les bibliographes Henry Cohen et Seymour de Ricci, de « *la plus belle édition de ce roman* » mais aussi «

¹⁰⁷ Cité par Robert Darnton, *Op. cit.*, p. 122.

¹⁰⁸ Ce titre est mentionné au bas de la page de titre de l'ouvrage de l'abbé Regnault, *Relation des formalités observées au Sacre des Rois de France*, Reims, Cazin, 1774.

¹⁰⁹ Alfred Begis, *Le Registre d'écrou de la Bastille de 1782 à 1789*, Paris, Georges Chamerot, 1880, p. 25.

¹¹⁰ Hubert-Martin Cazin, *libraire-éditeur (1724 – 1795)*, cat. exp. (Reims, Bibliothèque municipale, 3 octobre 1995 – 4 novembre 1995), Reims, Atelier graphique, 1995.

¹¹¹ Christophe Martin, « *Dangereux suppléments* » : *l'illustration du roman en France au dix-huitième siècle*, Louvain, Klincksieck, 2000, p. 4.

parmi les publications libres de Cazin l'une des plus réussies » ¹¹² . Ce statut s'affirme notamment par les riches illustrations dont l'œuvre est ornée, que nous étudierons plus en détail dans une partie suivante. L'édition est composée d'un frontispice et de vingt-quatre gravures. Cette édition de 1786 surpasse ainsi en nombre d'illustrations l'édition originelle de 1740 avec ses dix-huit ¹¹³ - dans une logique commerciale, cette surenchère d'illustration est essentielle vis-à-vis des consommateurs.

Ainsi, les éditions de *Dom Bougre* par Hubert-Martin Cazin sont réalisées en cachette à Reims avant d'être acheminées à Paris en empruntant un canal de diffusion clandestin. Le renouveau des gravures qui accompagnent le texte de 1740 permet à l'œuvre de connaître un regain d'intérêt. Cela démontre comment un éditeur clandestin a réussi à éviter les obstacles de la réglementation de la Librairie et des forces de l'ordre pour diffuser une œuvre subversive telle que le *Portier des Chartreux*. Cazin a contribué à la pérennité et au succès de ce roman érotique et antimonastique malgré les défis posés par la censure et la répression de la période.

B – LA CENSURE ET *DOM BOUGRE*

Loin de freiner la diffusion du *Portier des Chartreux*, la censure, en signalant le contenu scandaleux et grivois du roman, attise la curiosité des lecteurs et renforce l'intérêt pour cette œuvre sulfureuse. Elle agit involontairement comme un « outil publicitaire » pour le roman et crée un phénomène *Dom Bougre*.

Ironiquement, la volonté de faire tomber dans l'oubli un ouvrage prohibé par l'intercession de la censure se trouve contrariée : elle agit à l'inverse comme une publicité. La censure se révèle contre-productive. De ce fait, les autorités ne dressent pas de liste précise des romans pornographiques interdits car un tel autodafé ne peut faire de ces livres qu'un formidable succès ¹¹⁴ . Toutefois, le *Portier des Chartreux*

¹¹² Henry Cohen et Seymour de Ricci, *Op. cit.*, p. 431.

¹¹³ Patrick Wald Lasowski, *Op. cit.*, p.9.

¹¹⁴ Robert Darnton, *Op. cit.*, p. 13.

fait partie des livres perquisitionnés présents dans le registre des livres arrêtés ¹¹⁵ cela témoigne du fait qu'il s'agisse d'un livre interdit et donc traqué par les autorités. Au sujet de la censure comme acte publicitaire, Diderot tient les propos suivants dans sa *Lettre adressée à un magistrat sur le commerce de la librairie* :

« Mais je vois que la proscription, plus elle est sévère, plus elle hausse le prix du livre, plus elle excite la curiosité de la lire, plus il est acheté, plus il est lu ... Combien de fois le libraire et l'auteur d'un ouvrage privilégié, s'ils l'avaient osé, n'auraient-ils pas dit aux magistrats de la grande police : « Messieurs, de grâce, un petit arrêt qui me condamne à être lacéré et brûlé au bas de votre grand escalier ? » Quand on crie la sentence d'un livre, les ouvriers de l'imprimerie disent : « Bon, encore une édition ! » » ¹¹⁶.

Comme le démontre Diderot, l'interdiction du roman génère un effet d'attraction. Étant donné que l'*Histoire de Dom Bougre* emploie un canal de diffusion clandestin, il n'est pas soumis à une censure préalable, qui agirait comme une publicité. Afin de contrer la censure dans le royaume toutes les éditions du roman sont soit clandestines soit étrangères, tout comme c'est le cas également de tous les ouvrages antimonastiques ¹¹⁷. C'est une censure *a posteriori* qui s'applique sur le roman non autorisé lorsque celui-ci est en circulation. Le contrôle du livre déjà imprimé passe par la poursuite des acteurs de l'édition et la destruction des exemplaires du roman, comme nous avons pu le voir. Ces activités incombent à la police du livre, elle est en charge de surveiller et de contrôler la production imprimée mais aussi de traquer les impressions illicites.

À cette censure assurée par le pouvoir royal et ses organes répressifs s'ajoute une censure religieuse. L'Église est à l'origine d'un catalogue de livres interdits qui a vu le jour lors du Concile de Trente. Cette liste de titres immoraux est regroupée sous le nom d'*Index librorum prohibitorum*. Elle est mise à jour entre le XVI^e et le XX^e siècle par la Congrégation de l'Index, en charge de la vérification de la

¹¹⁵ Archives de la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris, aux XVII^e et XVIII^e siècles. Registre des livres arrêtés dans les visites faites par les syndic et adjoints, 1703 – 1742. Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits Français 21931.

¹¹⁶ Denis Diderot, *Lettre adressée à un magistrat sur le commerce de la librairie*, in Œuvres complètes de Diderot, Assézat et Maurice Tourneux, 1876 (1763), vol. 18, p.66.

¹¹⁷ Fabienne Henryot et Philippe Martin, *Op. cit.*, p. 28.

conformité morale et religieuse des livres ¹¹⁸. « *Pendant quatre siècles, l'Index a joué un rôle de première importance dans la vie de l'Église catholique comme moyen de contrôle doctrinal, moral et social* » ¹¹⁹. L'*Histoire de Dom Bougre* relève de ces *libri prohibiti*, en raison des idées subversives qu'il véhicule et du contenu érotique qu'il présente. L'historien J.-M. de Bujanda, souligne en ces termes l'effet paradoxalement attrayant qu'exerce la censure sur un ouvrage :

« *On a parfois soutenu que l'interdiction d'un ouvrage et sa mise à l'Index, au lieu d'être un moyen de dissuasion, servait de réclame à des ouvrages qui autrement seraient restés méconnus. [...] Ce qui est interdit se vend mieux, affirment certains libraires. La censure représente pour les livres un puissant agent de publicité* » ¹²⁰.

Malgré son caractère exponentiel au cours du temps, cette liste n'a pas prétention à l'exhaustivité. *Dom Bougre* fait partie des romans censurés de façon tacite par l'Église. Il n'appartient certes pas à l'*Index* des livres interdits par le Vatican, mais il est convenu, en raison de son caractère immoral, que la Congrégation de l'Index n'incite par les croyants à faire de telles lectures. Cette forme de censure, bien qu'implicite, confirme le caractère anticlérical, et tout particulièrement antimonastique de l'œuvre.

Ainsi, l'interdiction du livre lui fournit une formidable publicité : *Dom Bougre* se fait connaître de tous pour son caractère interdit, qui invite, par un effet Streisand, à le lire. L'interdit encourage de fait la transgression. Cette censure du roman, « *qui repose en partie sur la culture du secret, se transforme en acte de publicité* » ¹²¹. Les arrêts qui sont lus et affichés agissent comme tels pour la majeure partie des livres interdits - bien que le *Portier des Chartreux* fasse l'objet d'une suppression davantage discrète en raison de son caractère résolument illicite. La censure obtient donc les effets inverses à ceux recherchés, elle rend le livre davantage attractif de façon involontaire en le mettant en avant. C'est ce dont témoigne les registres et la correspondance de la Société Typographique de Neuchâtel étudiés par Robert

¹¹⁸ Fabienne Henryot, « L'Enfer dans le cloître. Les livres interdits dans les maisons religieuses de Lorraine aux XVIIe et XVIIIe siècles », in *Annales de l'Est*, 2007, n°57, p. 141 – 163.

¹¹⁹ Jesus Martinez de Bujanda et Marcella Richter, *Index librorum prohibitorum (1600-1966)*, t. XI, Genève, Librairie Droz, P.7.

¹²⁰ Jesus Martinez de Bujanda, *Op. cit.*, p. 42.

¹²¹ Marion Brétéché, « La censure en Europe (XVIIe – XVIIIe siècles) », in *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*, mis en ligne le 22 juin 2020 [En ligne, consulté le 10 août 2024, disponible sur : <https://ehne.fr/fr/node/12214>].

Darnton dans *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*¹²². L'étude de ces sources reflètent l'intérêt pour les « livres philosophiques » de la période : les titres les plus demandés sont des ouvrages pornographiques et des chroniques scandaleuses sur la Cour.

Ces tentatives de censure du roman sont donc vaines, qu'elles soient issues du pouvoir en place ou de l'Église, comme en témoignent les nombreuses éditions du *Portier des Chartreux* qui ont vu le jour au XVIIIe siècle¹²³. *Dom Bougre* est réimprimé tout au long du siècle et connaît de multiples éditions, dont notre corpus est le témoin.

C - CONSOMMATION

Étudier la consommation d'un roman est une entreprise délicate, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un roman clandestin tel que l'*Histoire de Dom Bougre*. Néanmoins, certaines sources d'archives permettent de dresser un bref constat de la diffusion du roman dans la France de l'Ancien régime. Révélateurs certes non exhaustifs de la consommation du *Portier des Chartreux*, les registres des livres arrêtés conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal et les catalogues de bibliothèques nous ont permis de comprendre comment le roman a circulé. Celui-ci s'est répandu auprès d'un lectorat majoritairement masculin établi à Paris, dont les revenus permettent de tels achats onéreux.

Il aurait également été pertinent de nous pencher sur la question de la consommation des estampes en tant qu'œuvres indépendantes, mais il est difficile de suivre leur trace dans ce contexte illégal. Il est certes fait mention de leur vente par Blangy dans les procès-verbaux de la police et également de leur présence chez le graveur François-Rolland Elluin dans son dossier aux Archives nationales, néanmoins appréhender leur parcours constitue un défi que nous n'avons pas relevé dans notre travail. Certaines de ces estampes ont notamment pu servir de décor aux pièces attenantes dans les maisons closes de la période, afin d'exciter davantage les clients venus auprès des filles publiques.

¹²² Robert Darnton, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1991.

¹²³ Patrick J. Kearney, *Op. cit.*

1 – L'étude des registres des livres arrêtés : cerner le lectorat de *Dom Bougre*

L'étude du registre des livres arrêtés, tenu par la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris, fournit des renseignements précieux sur la diffusion de *Dom Bougre* au XVIII^e siècle à Paris. Il n'existe pas de sources aussi fournies concernant les perquisitions ayant eu lieu dans les villes de Province, notre étude sur les perquisitions du *Portier des Chartreux* se limite donc à la capitale. Ce document, conservé par les Archives nationales, présente des occurrences du roman tout au long du XVIII^e siècle, dès sa première parution en 1740. Le registre fait mention des saisies du roman, parmi les nombreuses autres perquisitions des œuvres de Rousseau ou de Voltaire, dont les confiscations peuvent atteindre jusqu'à 2 000 volumes.

Le premier volume du registre fait état de neuf perquisitions de ce « roman philosophique »¹²⁴. Le 7 décembre 1742, un exemplaire de l'ouvrage est saisi chez monsieur de Guélis. Ce nom mal orthographié dans le registre peut prêter à confusion, mais il s'agit vraisemblablement d'un membre de la famille Vaillant de Guélis appartenant à la noblesse française – l'absence de son prénom limite cependant l'identification de cet individu. Le 6 septembre 1743, une autre perquisition a lieu auprès de monsieur Macdonal, suivie d'une saisie le 17 décembre chez Monseigneur le comte de Lannion. Ce membre de la famille d'ancienne noblesse Lannion n'est autre que Hyacinthe Gaëtan de Lannion, fait comte de Lannion en 1734, et chevalier de Saint-Louis. Le 21 janvier 1744, un exemplaire est trouvé sur monsieur Dubois, dont le nom largement répandu ne nous permet pas d'établir une identification convaincante, et le 28 juillet le marquis de Dedins est arrêté avec le roman en sa possession. Malgré son titre, nous n'avons pas été en mesure d'identifier cette personnalité. Un autre individu est perquisitionné avec un exemplaire le 5 janvier 1745. Le 22 avril suivant, monsieur Gros voit son exemplaire de *Dom Bougre* saisi par les autorités, puis le 24 septembre c'est également le cas de monsieur Aulichag. Le 1^{er} novembre, monsieur Grand Vale est arrêté avec le même roman.

¹²⁴ Archives de la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris, aux XVII^e et XVIII^e siècles. Registre des livres arrêtés dans les visites faites par les syndic et adjoints, 1703 – 1742. Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits Français 21931.

Le second volume du registre des livres arrêtés, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, fait mention d'une unique prise de *Dom Bougre* ¹²⁵. Celle-ci se produit le 13 novembre 1771 et consiste en la perquisition d'un exemplaire du roman trouvé dans un paquet en provenance de Calais appartenant à monsieur Perrot. Enfin, le troisième volume du registre ne fait mention d'aucune saisie de l'ouvrage ¹²⁶.

Bien que les mentions à *Dom Bougre* soient rares et isolées, leur présence dans le registre des livres arrêtés est un témoignage précieux sur la circulation du livre et sur sa consommation au cours du temps. Il est notable que les saisies se limitent à un exemplaire trouvé chez des hommes provenant de milieux sociaux relativement élevés. Cela témoigne d'une consommation du roman à titre personnel. L'analyse des données tirées des registres quant aux saisies de *Dom Bougre* suggère une certaine popularité du roman entre sa parution et 1745, période durant laquelle neuf saisies du livre sont relevées. Cela témoigne d'une circulation active du livre à cette époque. Il est toutefois important de noter que ces mentions concernent uniquement les livres saisis, suggérant une circulation réelle beaucoup plus large. Lors de cette période, le roman a probablement pu bénéficier de l'attrait de la nouveauté, de sa résonance avec l'actualité, de sa mauvaise presse lui faisant publicité, pour stimuler et contribuer à sa diffusion. Cependant, la mention d'une seule saisie en 1771 dans le registre indique une diminution de sa circulation. L'absence totale de saisies dans le troisième volume du registre renforce cette hypothèse, suggérant une baisse d'intérêt pour le roman. De plus, il est pertinent de mentionner que les rares individus perquisitionnés ayant pu être identifiés appartiennent à la haute société de la période..

Ainsi, les registres démontrent que *Dom Bougre*, a connu une période de diffusion notable lors de ses premières années de publication, bien que celle-ci reste limitée dans le temps. Il est également pertinent de considérer la forte surveillance et la censure active de cette période, les lecteurs se devaient d'être particulièrement prudents. Cela a contribué à une dissimulation des ouvrages qui réduit le nombre de saisies documentées dans les registres. Le *Portier des Chartreux* fait partie d'un

¹²⁵ Archives de la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Registre des livres arrêtés dans les visites faites par les syndic et adjoints, 1742 – 1771. Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits Français 21932.

¹²⁶ Archives de la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Journal des livres suspendus depuis le 4 janvier 1771 jusqu'au 11 janvier 1791, Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits Français 21933.

ensemble d'ouvrages anticléricaux présents dans les saisies, toutefois il s'agit du seul roman antimonastique observé dans les registres étudiés. Ainsi, ces éléments restent pertinents afin de visualiser l'évolution de la consommation de *Dom Bougre* dans la seconde partie du XVIII^e siècle et pour comprendre l'intérêt des rééditions du roman lors de cette période.

Il aurait été pertinent de nous intéresser également au devenir de ces perquisitions, néanmoins la difficulté de cette entreprise a limité notre étude. Certains documents d'archives font mention d'une « mise au pilon », mais qu'en est-il vraiment ? Comme nous avons pu le voir avec l'éditeur Hubert-Martin Cazin, les livres destinés à la destruction ont parfois pu être récupérés et réintroduits sur le marché clandestin. Il est donc difficile de déterminer si ces ouvrages ont véritablement été détruits ou non.

2 – L'étude des catalogues de bibliothèques

L'étude de la diffusion de *Dom Bougre* se heurte à divers obstacles, notamment en raison de son contenu illicite. Écarté de la majorité des catalogues de vente de bibliothèque et d'une partie des inventaires, *Dom Bougre* n'en est pas moins un livre recherché. Ces « vides » d'une bibliothèque ne sont pour autant pas négligeables, en particulier pour ce type d'ouvrage ¹²⁷. Cependant, il est difficilement envisageable d'établir un constat quant à la circulation du roman à partir de ces absences. Bien que lacunaire, l'étude des catalogues de vente et des inventaires de bibliothèques permet de mettre en évidence des éléments relatifs à la diffusion de *Dom Bougre*. Ces sources contribuent à donner une indication sur la distribution du roman en France mais aussi à l'étranger. Cette analyse ne se veut pas exhaustive, les sources à étudier étant nombreuses, mais elle constitue une première approche sur la distribution du roman entre sa parution et le XIX^e siècle, afin d'appréhender la diffusion de *Dom Bougre* sur le long terme. Plusieurs occurrences du roman ont ainsi pu être relevées dans ces sources. Les différentes éditions réalisées au cours du

¹²⁷ Catherine Volpihac-Auger, « La bibliothèque de Crébillon : deux approches II. Crébillon lecteur ? », in *Les ventes des livres et leurs catalogues XVII^e – XX^e siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2000, p. 157 – 167.

XVIII^e siècle sont présentes parmi les œuvres libres des catalogues et inventaires des bibliothèques privées.

La première édition présumée de l'œuvre, dite éditée par « Philotanus », figure notamment dans l'inventaire de Dresden ¹²⁸. Cette édition figure aussi dans l'inventaire manuscrit de la bibliothèque du marquis de Paulmy, bibliophile et fondateur de la bibliothèque de l'Arsenal ¹²⁹. Le marquis possède également l'édition dite de Trotener réalisée en 1748 ¹³⁰. Cette même édition aurait vraisemblablement rejoint la collection de la marquise de Pompadour ¹³¹.

L'édition dite réalisée en 1777 à Rome est celle dont la présence dans les catalogues de vente et les inventaires de bibliothèques est la plus fréquemment retrouvée. Elle apparaît notamment dans la bibliothèque du docteur Graesse en Allemagne à la fin du XIX^e siècle ¹³². Elle figure aussi dans un catalogue de vente à Gand quelques décennies auparavant ¹³³. Un autre exemplaire figure dans un catalogue flamand ¹³⁴. Cette édition apparaît aussi dans un catalogue allemand de 1894 ¹³⁵. Elle est également présente dans le catalogue d'un diplomate et bibliophile allemand du nom d'Eduard Grisebach à la fin du siècle ¹³⁶. On la trouve aussi, attribuée au marquis de Sade, dans un catalogue de vente de bibliothèque qui a lieu le 4 octobre 1881 à Amsterdam ¹³⁷. Il est par ailleurs mentionné que le roman est mis en cache, comme les autres curiosa qui l'entourent dans le catalogue, certainement en raison des illustrations pornographiques qui l'accompagnent.

¹²⁸ N°552 du catalogue de Dresden, mentionné par Jules Gay dans *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes, au mariage et des livres facétieux, pantagruéliques, scatologiques, satiriques, etc. par M. Le C. D'I***, IV*, Paris, Jules Gay, 1864, p. 33.

¹²⁹ Antoine-René d'Argenson dit marquis de Paulmy, *Catalogue de la bibliothèque du marquis de Paulmy*, 1701 – 1800, BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms-6299, n°6066.

¹³⁰ *Ibid*, n°6067.

¹³¹ D'après Jules Gay, *Op. cit*, p. 33.

¹³² *Antiquarischer Katalog von Heinrich Kerler*, Volume 110, Numéro 4, Ulm, Schoetter, 1887, n°1476.

¹³³ *Catalogus van Drie Belangrijke verzamelingen goed geconditioneerde Boeken*, Gand, Van Benthem & Jutting, 1866, p. 100, n°105.

¹³⁴ *Catalogus ener uitgebreide verzameling boeken over Godgeleerdheid*, Godsdienst-en kerkgeschiedenis, 1881, p. 131, n°3386.

¹³⁵ Catalogue d'une collection de livres rares et précieux délaissés par feu Mr. J. C. Kindermann, Utrecht, J. L. Beijers, Leipzig, W. Drugulin, 1894, p. 111, n°1731.

¹³⁶ Eduard Grisebach, *Katalog der Bücher eines deutschen Bibliophilen mit litterarischen und bibliographischen Anmerkungen*, Leipzig, W. Drugulin, 1894, p. 104, n°585.

¹³⁷ *Catalogus Eener uitgebreide verzameling boeken over Godgeleerdheid*, Amsterdam, H.G Bom, 1881, p. 131, n°3386.

L'édition de Hubert-Martin Cazin est quant à elle mentionnée dans un catalogue de vente à Londres, néanmoins il est indiqué que le roman ne présente pas d'illustrations ¹³⁸. Cette divergence avec les autres éditions de *Dom Bougre* par Cazin conservée à la Bibliothèque nationale de France, en plus de la date de 1784 qui n'est pas la même, peut vraisemblablement témoigner du transport des feuillets non reliés jusqu'en Angleterre sans page de titre. Cette pratique courante est à l'origine des différences entre plusieurs exemplaires d'une même édition. À réception, la page de titre est réalisé par un autre éditeur dans la ville d'envoi avant que le livre final ne soit relié.

À travers l'étude de ces quelques catalogues de bibliothèques, majoritairement du XIXe siècle, nous constatons la présence de *Dom Bougre* dans les rayonnages de France mais également d'autres pays. Néanmoins, ces sources ne sont pas totalement fiables bien qu'elles restent exceptionnelles « *pour la connaissance des bibliothèques privées et de leur contenu* » ¹³⁹. Ces documents taisent d'autres informations et ne consistent pas en une règle pour tout amateur de roman. Bien que ces catalogues soient « *une source de première importance [...] ils ne peuvent pas tout dire* » ¹⁴⁰. Il est pertinent de mentionner que « *la majorité de ces ventes sont consécutives au décès du propriétaire* » ¹⁴¹, or un arrêt du 1^{er} juin 1781 oblige à la visite des bibliothèques des personnes décédées avant de procéder à toute vente ¹⁴². De ce fait, la visite effectuée par la Chambre syndicale, concomitante à celle des proches du défunt, peut effacer la présence des romans interdits et donc taire une partie des sources concernant la diffusion de *Dom Bougre*.

Ainsi, l'étude des catalogues de vente et des inventaires des bibliothèques constitue une approche partielle pour comprendre la consommation du *Portier des Chartreux*. Le roman est généralement absent de ces documents, en raison de son caractère illicite. Quelques mentions ont pour autant été observées dans plusieurs

¹³⁸ *Catalogue of items for auction by Messrs. Leigh Sotheby & John Wilkinson, 1840 – 1870*, Londres, J. Davy and sons, 1863, lot n°987.

¹³⁹ Yann Sordet, « Source bibliographique et modèle bibliophilique : le recours au catalogue de vente, de Gabriel Martin à Seymour de Ricci », in *Les ventes des livres et leurs catalogues XVIIe – XXe siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2000, p. 99 – 118.

¹⁴⁰ Michel Marion, « Collectionneurs et collections de livres à Paris au XVIIIe siècle », in *Les ventes des livres et leurs catalogues XVIIe – XXe siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2000, p. 129 – 133.

¹⁴¹ Dominique Varry, « Les ventes publiques de livres à Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles et leurs catalogues », in *Les ventes des livres et leurs catalogues XVIIe – XXe siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2000, p. 29 – 48.

¹⁴² Arrêt du Conseil d'État du roi, portant règlement pour la vente des bibliothèques, du 1^{er} juin 1781 (Archives municipales de Lyon, HH100).

catalogues du XIXe siècles. Cela prouve que le roman a circulé, notamment par-delà les frontières françaises : des éditions clandestines ont ainsi pu être trouvées au siècle suivant en Belgique, en Angleterre ou en Allemagne. Cela atteste du succès rencontré par le roman, et notamment par les éditions dont des exemplaires sont conservées à la Bibliothèque nationale de France.

La censure rencontrée par le roman au XVIIIe siècle n'a pas empêché sa diffusion, en France comme à l'étranger. Elle a procédé comme un « outil publicitaire » et a contribué à asseoir la notoriété de l'œuvre. Celle-ci a rencontré son lectorat grâce à des mensonges drôles et ingénieux concernant les informations éditoriales contenues sur sa page de titre. Sous couvert d'humour, « Philotanus » ou « l'Imprimerie de la grande Chartreuse » ont camouflé les véritables acteurs qui se cachent derrière les éditions conservées à la Bibliothèque nationale de France. Elles ont permis à *Dom Bougre* de pénétrer dans l'espace public en se jouant des autorités. Le roman a ainsi pu être diffusé, comme en attestent les registres de livres arrêtés et les catalogues de bibliothèques étudiés dans le cadre de nos recherches. D'après les travaux d'Alain-Marie Bassy, le roman illustré touche une part de la population représentant entre cinq cents et mille personnes, que ce soit dans la capitale ou en province ¹⁴³. Il s'agit d'un public épris de luxe, composé de nobles et de bourgeois aussi bien que de gens de robes et de fermiers généraux. La variété des prix de vente des romans pornographiques permet d'atteindre un lectorat davantage large, mais dès lors que les ouvrages sont parés d'illustrations le prix augmente ce qui modifie le type de consommateur. Le roman pornographique illustré atteint donc les hautes sphères de la société française de l'Ancien régime. Cela concorde avec les résultats de nos recherches, la majorité des consommateurs de *Dom Bougre* se trouvent être des hommes dans une situation financière aisée, bénéficiant régulièrement d'un statut de noblesse. C'est donc un lectorat épris de beaux objets qui s'intéresse à ces éditions, comme en atteste la production illustrée et dorée de Cazin. Cela concorde avec l'étude du conservateur des bibliothèques Michel Marion, qui concluait que les

¹⁴³ Alain Marie Bassy, « Le texte et l'image », in *Histoire de l'édition française*, t. 2, Paris, Promodis, 1984, p. 145.

collectionneurs de la période sont pour la majeure partie d’entre eux des hommes parisiens provenant d’un milieu favorisé ¹⁴⁴.

¹⁴⁴ Michel Marion, « Collectionneurs et collections de livres à Paris au XVIIIe siècle », in *Les ventes de livres et leurs catalogues XVIIe – XXe siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2000, p. 129 à 133.

CHAPITRE III – ILLUSTRATION DU ROMAN

Au sujet de la gravure du XVIII^e siècle, l'historien de l'art Louis Réau tient ces propos : « *Jamais la feuille de vigne ne fut plus outrageusement bafouée que par les petits maîtres de cette époque* » ¹⁴⁵.

Ceux qu'il nomme de « petits maîtres » se chargent d'orner d'illustrations les romans érotiques antimonastiques tels que le *Portier des Chartreux*, car « *aussi brûlant qu'il soit, le texte ne suffit pas. La gravure vient en outre* », affirme le spécialiste de la littérature libertine Patrick Wald Lasowski ¹⁴⁶. Il souligne ainsi l'importance de l'illustration dans le domaine de la littérature pornographique de la période. Il émet par ailleurs une analogie qui résume la relation entre le lecteur d'ouvrages de ce type et l'illustration pornographique en le comparant à Saturnin. Celui-ci entame sa découverte de la sexualité en regardant, à travers l'image accrochée à la cloison qui le sépare de la pièce adjacente, les ébats sexuels de Toinette et du Père Polycarpe [Cf. **Annexe.7**]. Comme lui, le lecteur de *Dom Bougre* doit passer par l'illustration pour compléter sa lecture et parfaire son éducation sexuelle. La gravure de romans pornographiques constitue donc non pas un simple apport au texte, mais lui est essentielle car elle en est partie prenante : elle le complète.

Les illustrations du *Portier des Chartreux*, au-delà d'être des arguments de vente supplémentaires pour le romans, offrent une expérience visuelle immersive aux lecteurs : de passifs ils deviennent actifs. Les sens sont mis en alerte dans des images offrant un exhibitionnisme des postures et des sexes mais également des symboles religieux. De nombreux détails sont présents dans les illustrations du roman afin d'appuyer la présence des vices dans le cloître et donc accentuer la portée antimonastique de l'œuvre. Comment les illustrations de *Dom Bougre* nous permettent de franchir la barrière religieuse pour nous aventurer dans l'espace secret du cloître, fantasmé et mis à mal dans les gravures ?

¹⁴⁵ Louis Réau, *La gravure en France au XVIII^e siècle. La gravure d'illustration*, Bruxelles, Les éditions G. Van Oest, 1928, p.25.

¹⁴⁶ Patrick Wald Lasowski, *Scènes du plaisir. La gravure libertine*, Paris, Éditions Cercle d'Art, 2015, p. 51.

A – ILLUSTRER LE ROMAN ÉROTIQUE AU XVIII^E SIÈCLE

Mettre en image un roman consiste certes à « *transposer, en un autre système de signes, un fragment narratif ou la substance d'un récit* »¹⁴⁷ mais l'illustration ne peut se résumer à la traduction du récit dans une illustration. Il s'agirait d'une vision erronée et réductrice du rôle joué par la présence de figures dans les romans, et tout particulièrement dans le *Portier des Chartreux*. Fruit d'une collaboration entre éditeur, illustrateur et graveur, l'illustration est un argument de vente efficace qui permet de stimuler les sens des lecteurs.

1 – Illustrer *Dom Bougre* : une entreprise rentable

Les éditions de *Dom Bougre* font mention dès leur page de titre de la présence de figures dans le roman, « *Avec figures* »¹⁴⁸ ou encore « *Avec vingt-une figures* »¹⁴⁹ sont annoncées dès l'ouverture de l'ouvrage. Il s'agit d'un atout lors de la vente du roman. L'illustration entraîne certes de lourdes dépenses, mais c'est une plus-value pour le livre bien qu'elle soit, de fait, un facteur d'augmentation de son prix¹⁵⁰. L'omniprésence des gravures dans les romans mais aussi l'envolée du coût du livre induit par leur présence sont à l'origine de critiques de la part des contemporains, comme c'est le cas de Louis-Sébastien Mercier qui tient ces propos :

« *C'est un vrai agiotage que de nous forcer de payer chèrement des livres enrichis d'inutiles figures en taille-douce, et il y a plus que de la folie à prétendre amuser tout un grand peuple éclairé avec des images, comme des enfants* »¹⁵¹.

Malgré ces contestations, l'illustration devient, pour une grande partie des romans édités au XVIII^e siècle, une norme dans le monde de l'édition, d'autant plus dans le

¹⁴⁷ Christophe Martin, *Op. Cit.*, p. 26.

¹⁴⁸ Cette mention est présente sur les éditions de l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux* conservées à la réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale de France sous les cotes ENFER 326, ENFER 330 et ENFER 889.

¹⁴⁹ Cette mention est présente sur l'édition de l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux* conservée à la réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale de France sous la cote 2632.

¹⁵⁰ Robert Darnton, *Op. cit.*, p. 31.

¹⁵¹ Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, 1782, Amsterdam, Chap. DCCLXXXVI.

cas des romans pornographiques où elle n'est pas accessoire mais constitue partie prenante de l'œuvre ¹⁵².

La gravure d'illustration est un art contraint. L'imprimeur fait le choix du passage à illustrer, l'estampe qui en est tirée doit ensuite s'adapter aux dimensions réduites du livre. Cela invite le graveur à privilégier les illustrations sensationnelles et à, souvent, négliger les détails, tels que les visages ou le second plan de la composition. La création artistique est rapidement limitée techniquement par le procédé de la taille-douce. Cette technique consiste au transfert du dessin original sur une plaque de cuivre que l'on vient graver par la suite à la pointe sèche et au burin, selon le rendu souhaité – le fond de la composition est généralement gravé à la pointe sèche créant ainsi des barbes dont le rendu, une fois gravé, viendra habiller l'arrière-plan de la gravure. La plaque est ensuite encrée, de telle sorte que seules les parties gravées soient imprégnées d'encre avant qu'elle ne passe à l'impression sur papier par pression. L'œuvre ainsi réalisée est incorporée au corps du texte pour s'inclure dans le récit une fois le moment de la reliure.

Les illustrations ainsi tirées de ce procédé, que les frères Goncourt appellent des « *tableaux de texte* » ¹⁵³, vont au-delà de la périphrase dans le roman pornographique et transgressent davantage les interdits imposés par la religion. Il est envisageable de penser l'image comme soumise au texte. Certes, « *L'illustration est en effet à l'égard du texte littéraire un art contraint où l'invention de l'illustrateur paraît limitée* » ¹⁵⁴, mais il s'agit de dépasser ce *topos*. L'illustration n'est pas entièrement assujettie au roman pornographique, bien qu'elle dépende du texte qu'il contient. Les deux éléments qui constituent le roman œuvrent ensemble dans une seule et même volonté : exhiber l'intimité des corps. L'image acquière une place de premier ordre dans les romans pornographiques, d'autant plus dans les ouvrages de ce type, où ce qui est donné à voir est essentiel ; aussi bien dans le récit que dans les illustrations. Le lecteur devient voyeur et dans ce contexte « *l'illustration n'est pas accessoire* » ¹⁵⁵.

¹⁵² Voir au sujet de l'émergence de l'illustration dans le monde de l'édition au XVIII^e siècle le travail de Nathalie Ferrand, *Livres vus, livres lus. Une traversée du roman illustré des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 2009.

¹⁵³ Edmond et Jules Goncourt, *Op. cit.*, p. 136.

¹⁵⁴ Nathalie Ferrand, *Op. cit.*, p. 7.

¹⁵⁵ Patrick Wald Lasowski, *Op. Cit.*, p. 106.

L'illustration du roman consiste en un choix de passage à mettre en image dans le récit. Il s'agit de représenter une scène forte de l'histoire, c'est-à-dire le moment le plus « fécond » selon la formule de Lessing ¹⁵⁶. En effet, le passage d'une scène narrative sous forme d'illustration suppose un choix de l'éditeur d'une part mais aussi de l'illustrateur et du graveur d'autre part : cela laisse entendre qu'il existe un rejet d'autres images possibles ¹⁵⁷. Il s'agit d'opter pour les moments les plus piquants du roman afin de les mettre en image, dans le dessein d'obtenir des illustrations aguichantes pour les consommateurs lors de la vente des ouvrages illustrés. Les scènes des romans pornographiques sont donc sélectionnées avec soin pour réaliser des images pouvant satisfaire les lecteurs en quête de plaisirs ¹⁵⁸. Les gravures qui ornent les romans viennent expliciter l'implicite du récit : lorsque des circonlocutions sont employées par l'auteur, l'illustration ne fait aucun détour, quitte à choquer. À ce propos, le graveur contemporain Gravelot, spécialiste des œuvres érotiques, s'interroge :

« Il y a des gens, comme vous savez, à qui il faut des perdrix et d'autres qui aiment mieux la pièce de boucherie. Est-ce donc par la simple expression de la tête du capucin que son action doit se faire connaître ? Et la main sous la robe fera-t-il assez sentir à quoi il s'occupe ? En un mot, le bout de tabac doit-il paraître ? » ¹⁵⁹.

Les graveurs qui travaillent sur les illustrations de *Dom Bougre* répondent, dans leur production, à l'affirmative sur ce point, et ce que les auteurs n'osent dire ils le gravent dans des illustrations explicites, où aussi bien la barbe du capucin que son « bout de tabac » ne manquent pas d'apparaître. Ils donnent à voir dans cette réalisation ce que le récit sous-entend, et ce sans le faire de manière détournée. Dans l'illustration de roman pornographique, la crudité des figures et l'exhibitionnisme des postures ainsi que des corps sont préférés à l'art de la suggestion et aux détours élégants.

¹⁵⁶ Gotthold Ephraim Lessing, *Du Laocoon ou Des limites respectives de la poésie et de la peinture*, Paris, A. Renouard, 1802, p. 126.

¹⁵⁷ Christophe Martin, *Op. cit.*, p. 427.

¹⁵⁸ Christophe Martin, « Dangereux suppléments » : *l'illustration du roman en France au dix-huitième siècle*, Louvain, Klincksieck, 2000, p. 12.

¹⁵⁹ Dans une lettre citée par Roger Portalis dans *Les Dessinateurs d'illustration au dix-huitième siècle*, Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout, 1877, p. 276.

Ainsi, le travail de mise en image constitue une plus-value pour le roman pornographique, notamment pour le lectorat : la présence de l'illustration complète le texte et lui apporte une dimension visuelle nouvelle, à l'origine d'une stimulation des sens qui invite le lecteur à l'onanisme. L'image vient ainsi compléter ce que le texte n'ose pas révéler et contourne par des périphrases. L'illustration transgresse la retenue du texte pornographique, paraissant fort pudibond face aux gravures proposées par les artistes pour orner les éditions de *Dom Bougre* et leur faire prendre davantage de valeur.

2 – Les sens aux aguets : illustration et masturbation

Dans un contexte de privatisation de la lecture, l'apport des illustrations pornographiques est vraisemblablement apprécié par le consommateur qui s'en délecte dans l'espace intime ¹⁶⁰. Effectivement, le caractère sexuel prime dans les gravures pornographiques : c'est cette particularité qui les détache du corpus plus large de l'illustration libertine ¹⁶¹. Les images relèvent d'un schéma répétitif de la scène de copulation dans un exhibitionnisme des postures, en dépit de la qualité de la gravure ; la sexualité présente dans l'image prime sur la qualité intrinsèque de l'œuvre. Ces images qui complètent le texte sont une invitation à toucher de ses doigts sa propre jouissance par l'intermédiaire de celle des personnages du roman pour le lecteur.

Dans le roman *Thérèse philosophe*, le comte fait le pari que la jeune femme ne sera pas en mesure de contenir son excitation une fois entourée des livres et des tableaux galants présents dans sa bibliothèque. Elle lit ainsi les romans pornographiques qui appartiennent au comte, notamment *Dom Bougre* :

« Tout fut porté par vos ordres dans ma chambre. Je dévorai des yeux, ou, pour mieux dire, je parcourus tout à tour, pendant les autres premiers jours, l'Histoire du Portier des Chartreux, celle de la Tourrière des Carmélites, l'Académie des Dames, les Lauriers Ecclésiastiques, Thémidore, Frétillon, la

¹⁶⁰ Christophe Martin, *Op. cit.*, p. 16.

¹⁶¹ Jean-Pierre Dubost, « Notice sur les gravures libertines », in *Romanciers libertins du XVIIIe siècle*, t. 2, Paris, Gallimard, 2005, p. 63.

*Fille de Joue & nombre d'autres de cette espère, que je ne quittai que pour examiner avec avidité des tableaux où les postures les plus lascives étaient rendues avec un coloris et une expression qui portaient un feu brûlant dans mes veines. Le cinquième jour, après une heure de lecture, je tombai dans une espère d'extase »*¹⁶².

Cette extase, du même ordre que celle figurée par le miniaturiste Baudouin dans une gouache conservée au Musée des arts décoratifs à Paris, est celle du plaisir [Cf.Fig.10]. L'artiste figure l'incitation à la masturbation par le livre dans son œuvre : le volume de petites dimensions tenu dans la main gauche de la lectrice est laissé à l'abandon afin de se concentrer sur les gestes de la main droite cachée sous ses jupons¹⁶³. L'expression de Voltaire pour qualifier les romans pornographiques de « livres qu'on ne lit que d'une main » prend ainsi tout son sens. Cette lectrice « endormie » met en pratique les expériences sexuelles vécues par les personnages du roman dans une démarche relevant de l'empirisme¹⁶⁴. La lectrice passe par la pratique pour goûter un plaisir similaire à celui dépeint dans le roman et ses illustrations, à l'image de la sœur Monique dans Dom Bougre qui s'exprime ainsi : « Mon doigt venait de me procurer de si délicieux moments »¹⁶⁵.



Figure 10 - Pierre-Antoine Baudouin, *La lectrice endormie*, gouache, 29 x 22,5 cm, 1765, Paris, Musée des arts décoratifs, D26826.

¹⁶² Attribué à Jean-Baptiste Boyer d'Argens, *Thérèse philosophe ou mémoires pour servir à l'histoire du Père Dirrag et de Mademoiselle Éradice*, 1748, p. 68.

¹⁶³ Marianne Roland-Michel, *Le dessin français au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions Vilo, 1987, p. 34.

¹⁶⁴ Voir à ce sujet David Hume, *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2008 [Londres, 1748].

¹⁶⁵ Jean-Charles Gervaise de Latouche, *Op. cit.*, p. 159.

Comme en témoignent ces exemples fictifs, les romans érotiques sont les instigateurs de l'excitation chez les lecteurs. Dans ses *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République*, Louis Petit de Bachaumont s'exprime ainsi à leur sujet : « Toutes les parties tendent au même but de tenir le lecteur dans une érection continuelle par une succession de tableaux toujours enchérissant de luxure » ¹⁶⁶. Ce phénomène, largement étudié par Jean-Marie Goulemot, spécialiste des effets des romans pornographiques sur leur lectorat, est en grande partie accentué par les illustrations qui complètent le texte. Il explique que le roman lu avec passion a des effets immédiats sur le lecteur, d'autant plus s'il est agrémenté de gravures pornographiques ¹⁶⁷.

Par un effet de mimétisme, la représentation du plaisir donné à voir par les gravures appelle à faire naître le désir chez le lecteur. Cela n'est pas sans rappeler la vue des ébats de Toinette et du Père Polycarpe par Saturnin à travers la cloison de sa chambre, le jeune homme décide de quitter son statut passif pour profiter de ce qu'il lui est offert à voir : il en est de même pour le lecteur de livre pornographique, car « rien ne suscite autant d'émotion que la vue de la scène sexuelle » ¹⁶⁸. Afin de s'inviter davantage dans ces caresses, voire plus si affinités, le lecteur peut s'assimiler à Saturnin et ses compères Monique et Suzon avec l'utilisation du « je ». Ce récit à la première personne, au-delà de revendiquer une prétendue authenticité, permet d'accentuer le voyeurisme du lecteur qui s'identifie aux personnages et, donc, à leurs aventures sexuelles. « Si les romans libertins racontent les expériences imaginaires de leurs personnages, ils constituent également, en eux-mêmes, des expériences imaginaires pour leurs lecteurs » ¹⁶⁹. Ainsi, les gravures proposées dans les éditions de *Dom Bougre*, et plus généralement dans les romans pornographiques de la période, offrent une nouvelle dimension au récit intime et viennent stimuler les sens des lecteurs.

Ces derniers, au-delà d'être acteurs de ces scènes de plaisir, deviennent voyeurs. Les images inventées par leur esprit prennent ainsi forme dans les gravures qui ornent le volume et s'affranchissent de ce qu'ils étaient capables de concevoir

¹⁶⁶ Louis Petit de Bachaumont, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France, depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours ou Journal d'un observateur*, t. 28, Londres, John Adamson, 1786, p. 24.

¹⁶⁷ Jean-Marie Goulemot, *Ces livres qu'on ne lit que d'une main*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1991, p. 51.

¹⁶⁸ Patrick Wald Lasowski, *Op. cit.*, p. 38.

¹⁶⁹ Élise Sultan, « Les expériences imaginaires des romans libertins du XVIIIe siècle », in *Philonsorbonne*, n°7, 2013, p. 101-119.

seulement dans leur imaginaire. La question de la mise en scène est centrale dans les romans pornographiques qui prennent place dans le cloître, tel que *Dom Bougre*. Certaines scènes sont difficiles à visualiser pour les lecteurs, pour qui ces espaces sont généralement inconnus. Ils prennent forme dans les illustrations, qui scellent ainsi la supériorité de l'image sur l'écrit, étant donné que dans ce type d'ouvrages la question de la visibilité est centrale ¹⁷⁰.

Parmi ces lecteurs, la majorité d'entre eux sont des hommes gravitant dans les hautes sphères de la société française de l'Ancien régime, comme nous l'avons précédemment vu. Le fait que les corps féminins soient majoritairement représentés dans les illustrations de ces romans concorde avec l'idée que les consommateurs sont en grande partie de genre masculin. Toutefois, cette vision peut paraître simpliste et il faut s'en tenir au fait que les gravures répondent à un point de vue essentiellement masculin ¹⁷¹.

Ainsi, les gravures pour les romans pornographiques portent à « *une extase qui n'a rien de mystique* » ¹⁷². Elles promeuvent l'excitation du lectorat en l'invitant à l'onanisme. Cette pratique est jugée néfaste, notamment dans les traités de médecine de la période, tels que *L'Onanisme* du docteur Tissot publié en 1760 ¹⁷³ ou encore la *Nymphomanie* du docteur Bienville publié en 1771 ¹⁷⁴. Ces ouvrages consacrent notamment le rôle nuisible de la masturbation, initiée bien souvent par les mauvaises lectures qui seraient la genèse d'un excès sexuel ¹⁷⁵. Cette fonction est accordée aux romans pornographiques en raison du « *rôle majeur qu'y joue l'image, [les] gravures libres explicitant la fonction sexuellement injonctive du mauvais livre* » ¹⁷⁶.

¹⁷⁰ Christophe Martin, « Images-écrans dans le roman illustré au XVIIIe siècle », in *Les cahiers du GADGES*, n°12, 2014, p. 425 – 476.

¹⁷¹ Philip Stewart, *Engraven desire : eros, image and tekst in the French eighteenth century*, Londres, Duke University press, 1992, p. 335.

¹⁷² Nathalie Ferrand, *Op. cit.*, p. 18.

¹⁷³ Samuel Auguste Tissot, *L'Onanisme ou Dissertation physique sur les maladies produites par la masturbation*, Lausanne, Antoine Chapuis, 1760.

¹⁷⁴ Jean Bapsite Louis de Thesacq de Bienville, *La Nymphomanie ou Traité de la fureur utérine*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1771.

¹⁷⁵ Jean-Marie Goulemot, *Op. cit.*, p. 47.

¹⁷⁶ Jean-Christophe Abramovici, « Les frontières poreuses du libertinage », in *Du genre libertin au XVIIIe siècle, actes du colloque international « La littérature libertine au XVIIIe siècle : existe-t-il un genre libertin ? Définition, typologie, limites chronologiques, corpus »*, Université Stendhal – Grenoble 3, 26 – 28 septembre 2002, Paris, Éditions Desjonquères, 2004, p. 24.

B – LICENCE DANS LE MONASTÈRE : GRAVER L'INGRAVABLE DANS LES ILLUSTRATIONS DE *DOM BOUGRE*

Selon le dictionnaire de l'Académie française du XVIII^e siècle, le cloître désigne une « *partie d'un monastère [...] où logent les chanoines* »¹⁷⁷. Il s'agit d'un espace religieux privé, où sont défendues d'entrer les personnes extérieures. Lieu mystérieux qui alimente fantasmes et représentations, cet espace sacré devient le théâtre des transgressions des interdits sexuels imposés par le christianisme dans les illustrations de *Dom Bougre*. La sexualité pénètre ainsi un lieu traditionnellement consacré au recueillement et à la prière.

Le Portier des Chartreux conte les aventures de Saturnin, Suzon et Monique, dont la sexualité débridée contraste avec les interdits imposés par la religion. Ce roman licencieux fait peu de cas des préceptes catholiques et des bonnes mœurs qui encadrent la sexualité, en imposant des limites aux possibilités d'expression des désirs charnels. Dans *Dom Bougre* et ses illustrations, les interdits religieux sont bafoués au profit d'une provocation calculée des ordres monastiques, et plus généralement de l'Église. Les gravures ainsi réalisées pour compléter le roman dévoilent un cloître et ses habitants sous un jour profane, où les symboles religieux sont ridiculisés face à une sexualité libérée.

1 – Les bonnes mœurs catholiques : une sexualité cloisonnée

Les « bonnes mœurs » sont en grande partie dominées par la foi catholique au XVIII^e siècle. Les mœurs consistent, selon un dictionnaire de la période, en des « *habitudes naturelles ou acquises pour le bien ou pour le mal, dans tout ce qui regarde la conduite de la vie* » ce sont des « *inclinations* » des hommes¹⁷⁸. L'un des premiers exemples donnés à cette courte définition sont les « *mœurs dépravées* », ce qui témoigne de l'importance de ce phénomène dans la société française de l'Ancien régime. Elles s'expriment notamment à travers une sexualité débridée, qui s'extraie

¹⁷⁷ *Dictionnaire de l'Académie française*, t. 1, Nîmes, Gaude père, fils & compagnie, 1777, p. 209.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 105.

des carcans des interdits imposés par le catholicisme. La littérature pornographique, reflet de toutes ces pratiques sexuelles prohibées, est donc de mauvais augure pour les mœurs de son lectorat. D'autant plus dans le cas de *Dom Bougre*, où ces activités ont lieu dans le contexte du cloître.

L'Église condamne certaines pratiques sexuelles, contraires aux principes religieux. Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons à la représentation de ces interdits dans les illustrations qui ornent le *Portier des Chartreux* au XVIII^e siècle. Ces gravures mettent en scène religieux et religieuses dans des positions qui ne répondent pas aux préceptes moraux du catholicisme. Il ne s'agit pas de réaliser ici une histoire des interdits sexuels du christianisme, en partie étudiés dans *Les interdits sexuels : les jeux du relatif et du variable*¹⁷⁹, mais plus simplement de dresser une liste de pratiques sexuelles subversives que l'on retrouve dans les illustrations du roman et qui ne vont pas de pair avec le statut religieux des personnages représentés. La vision chrétienne exclut l'ensemble des pratiques qui sont jugées non procréatrices, il s'agit de vices contre nature : parmi lesquels se trouvent la mollesse, la sodomie, l'homosexualité, la bestialité mais aussi l'inceste. Le christianisme célèbre certes la virginité et la chasteté, mais l'abstinence volontaire est en revanche le crédo des conventuels figurés dans les illustrations de *Dom Bougre*. Celle-ci est mise à mal dans les pratiques qui leur sont prêtées dans le secret du cloître. Les personnages du roman, au-delà d'être coupables du péché capital de luxure, ont une sexualité qui enfreint tous les interdits imposés par la religion. Nous observons ainsi que le plaisir « *occupe le premier plan au détriment de la procréation* » dans les pratiques sexuelles de ces religieux lubriques¹⁸⁰.

La masturbation relève de ces interdits imposés par la religion, qu'elle soit pratiquée par soi ou par autrui. Elle est décrite comme étant l'excitation volontaire des organes génitaux pour en tirer un plaisir vénérien : il s'agit donc d'un acte prohibé¹⁸¹. L'onanisme est présent à plusieurs reprises dans le *Portier des Chartreux*, que ce soit sous les doigts de Saturnin ou de Monique. Ces scènes intimes sont retranscrites également dans les gravures qui illustrent ces passages du roman.

¹⁷⁹ Julien Cheverny (pseudonyme d'Alain Gourdon), *L'interdit sexuel : les jeux du relatif et du variable*, t.1 et t.2, Paris, Hermann, 2013.

¹⁸⁰ Théodore Tarczylo, « Masturbation et fiction érotique », in *Sexe et liberté au siècle des Lumières*, Paris, Presses de la Renaissance, 1983, p. 227.

¹⁸¹ Christian Bazantay, « Les prescriptions sexuelles dans le Catéchisme de l'Église », in *Topique*, n°134, 2016, p. 37 – 48.

Saturnin est ainsi observé en train de s'adonner à cette pratique solitaire dans sa chambre lorsqu'il regarde avec attention les ébats de Toinette et du Père Polycarpe [Cf. Annexe.9] mais aussi dans les bois par le Père supérieur [Cf. Annexe.23]. Cette scène, illustrée dans toutes les éditions qui composent notre corpus, montre le jeune homme la main occupée et l'air détendu, son sexe est entièrement figuré et mis en avant. La masturbation par autrui est d'autant plus grave, car l'auteur de cet acte participe outre son propre péché à celui de quelqu'un d'autre. Cette pratique est mentionnée dans les activités qu'entretiennent Suzon et Monique dans le roman.

Quant au sixième commandement, « *Tu ne commettras point d'adultère* »¹⁸², celui-ci est également mis à mal dans le *Portier des Chartreux* et ses illustrations. Saturnin convoite celle qu'il pense être sa mère qui est mariée à Ambroise, il a des relations sexuelles avec madame d'Inville mais surtout il est surpris dans les bras de Suzon. Topos du genre, la scène de stupeur de l'époux trompé surprenant son conjoint dans les bras d'un autre est figuré sous le prisme antimonastique dans les illustrations de *Dom Bougre*. Le motif est repris lorsque les initiatives sexuelles de Suzon et Saturnin sont interrompus par l'arrivée de Toinette et du Père Polycarpe [Cf. Annexe.41]. Effectivement, Suzon, devenue sœur, a fait vœu de chasteté. Par cet acte, elle commet un adultère vis-à-vis de Dieu, à qui elle a en quelques sortes lié son destin.

L'inceste, sous toutes ses formes est également une pratique défendue par la religion et les bonnes mœurs. Il est écrit dans le livre saint que « *Nul de vous ne s'approchera de sa proche parente pour en découvrir la nudité* »¹⁸³. Ce principe est également malmené dans le *Portier des Chartreux*, où plusieurs relations sexuelles entre membres, certes présumés, d'une même famille ont lieu. C'est le cas des frères et sœurs Suzon et Saturnin, de Toinette et Saturnin mais également de Saturnin et sa véritable mère, qu'il retrouve dans la piscine du monastère [Cf. Annexe.25]. Comme le montre la gravure, cette femme s'offre à lui, bien qu'ils partagent le même sang.

La sodomie est une pratique proscrite par la foi catholique, de ce fait les relations homosexuelles sont interdites dans le cadre de la religion. « *Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une*

¹⁸² Bible, Livre de l'Exode 20 : 14.

¹⁸³ Bible, Livre du Lévitique 18 : 6.

abomination » explique le livre sacré ¹⁸⁴. L'ordre monastique des Chartreux est associé à la « bougrerie », car, comme les Jésuites, « *ils constituent le seul ordre à n'avoir pas de moniales* » ¹⁸⁵. Saturnin pratique le sexe anal de manière active, comme cela est observable sur le frontispice du roman proposé pour l'édition de Cazin par exemple [Cf. **Annexe.37**]. Il le pratique également de manière passive, notamment lors de l'orgie organisée dans les orgues de l'église par les autres moines Chartreux [Cf. **Annexe.32**]. L'un d'entre eux présente son sexe en érection tendu dans sa main prêt à pénétrer Saturnin. Bien que ce soit la pratique de la sodomie qui soit prohibée, c'est l'homosexualité dans son ensemble qui est tacitement proscrite : ainsi les rapports qu'entretiennent Monique et Suzon sont également répréhensibles [Cf. **Annexe.13**]. Les deux femmes se caressent et frottent leurs organes génitaux pour se donner du plaisir au sein même du cloître, étant donné que l'action se déroule dans la cellule de Suzon.

Ainsi, l'*Histoire de Dom Bougre*, tant dans le corps du texte que dans les illustrations qui le complètent, présente des scènes qui vont à l'encontre des interdictions religieuses en termes de sexualité. Masturbation, adultère, inceste et sodomie œuvrent de concert à dépeindre les conventuels comme des individus animés par le vice. La sexualité est décroisée des carcans imposés par la foi catholique et le cloître devient donc un lieu de plaisirs charnels, où Saturnin, Suzon et Monique s'adonnent à une sexualité débridée.

2 – Montrer le cloître et ses habitants : symboles mis à mal

Le cloître et les conventuels qu'il abrite sont représentés dans les illustrations de romans pornographiques au XVIII^e siècle, mais dans le cas du *Portier des Chartreux* c'est un ensemble de détails symbolisant la religion et tout particulièrement le monachisme qui sont mis à mal dans les gravures qui ornent le roman. Lieux fantasmés, couvents et monastères sont ainsi exposés dans les illustrations. La présence d'une surcharge d'éléments religieux mérite notre attention : c'est une volonté de la part des artistes derrière ces compositions que

¹⁸⁴ Bible, Livre du Lévitique 18 : 22.

¹⁸⁵ Catherine Langle, *L'ombre du cloître au XVIII^e siècle*, Grenoble, thèse de doctorat sous la direction de Monsieur Jean Sgard, Université Stendhal, Grenoble, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1994, p. 26.

d'offrir à voir aux lecteurs ces éléments suggérant le monachisme faisant face à une sexualité exaltée ¹⁸⁶. Ces espaces inconnus du grand public font l'objet d'idées reçues :

« Les monastères sont présentés, soit comme les repaires de parasites à l'abri des besoins, soit comme des lieux de réclusion contrainte d'infortunés sans vocation, soit comme des territoires d'exercice d'un despotisme sans frein, soit, enfin, comme le cadre d'une débauche impénitente » ¹⁸⁷.

Cette institution est perçue par une partie de la société comme contraire à la nature et enflamme l'imaginaire de la population française au XVIII^e siècle. Secrets et vices se cacheraient derrière les portes closes du cloître, qui s'ouvrent dans l'*Histoire de Dom Bougre*. « Dès le Moyen-Age, couvent et bordeau partagent leurs mystères sous le signe de la clôture. Les peines et les plaisirs du cloître croisent dans l'imaginaire ceux du bordel », comme le résume avec justesse Patrick Wald Lasowski ¹⁸⁸.

Les illustrations du *Portier des Chartreux* tentent de percer à jour ce lieu de luxure et ses habitants. C'est ce fantasme sexuel de l'inconnu qu'illustrateurs et graveurs tentent de figurer dans les éditions du roman conservées à la Bibliothèque nationale de France. Les symboles religieux et les dévots eux-mêmes sont représentés dans les gravures, leur présence permet au lecteur de se figurer davantage le contexte dans lequel la scène se déroule et de mettre ainsi en exergue la transgression érotique racontée dans le roman, accentuant donc la portée antimonastique de l'œuvre. Moines lubriques, espaces religieux, livres sacrés et tableaux saints sont donc dispersés dans les compositions afin d'agir comme des symboles bafoués de l'espace fantasmé qu'est le cloître. Leur présence accentue la notion de déferlement des passions dans un contexte plus qu'inapproprié, afin d'exciter davantage le lecteur et d'appuyer lourdement l'opposition suggérée entre le charnel et le spirituel.

¹⁸⁶ 2 Nathalie Ferrand, Op. cit., p. 13.

¹⁸⁷ Catherine Langle, Op. cit., p. 9.

¹⁸⁸ Patrick Wald Lasowski, *Dictionnaire libertin : la langue du plaisir au siècle des Lumières*, Paris, Gallimard, 2011, p. 138 – 139.

1 / Figurer le moine lubrique

Dans les illustrations qui composent notre corpus d'étude, le moine est identifiable grâce à des attributs qui le caractérise : parmi eux la tonsure et la coule qui symbolisent sa profession ecclésiastique.

Le religieux lubrique, qu'il s'agisse de Saturnin, du Père Polycarpe ou de tous les autres moines qui peuplent le monastère de Dom Bougre, est représenté de façon aisément reconnaissable. Ces personnages sont pourvus d'éléments qui les distinguent du reste de la population. Cette représentation caractéristique du moine lubrique est présente dans le frontispice de l'édition de Cazin [Cf.Fig.11]. Dans un décor de colonnes à l'antique dont les chapiteaux ont été remplacé par des attributs masculins faisant écho à la scène qui se déroule au premier-plan, Saturnin est figuré en pleine écriture de ses mémoires. Il est reconnaissable dans ses fonctions religieuses car il revêt les symboles de son statut de moine, à savoir sa tonsure et son habit. Il est en train d'écrire sur le dos d'un satyre, qui met dans sa bouche le gland d'une statue de Priape, reconnaissable à ses cornes et à son phallus de grandes dimensions. Cette source de fécondité et de prospérité sert d'inspiration à Saturnin, qui écrit tout en pratiquant une pénétration anale, qui n'est pas sans rappeler les activités prêtées aux moines chartreux. Il trempe également sa plume, dans un encrier figurant une rencontre sexuelle semblable à celle de Bacchus et Ariane dans les



Figure 11 – Frontispice de *Mémoires de Saturnin*, Londres [Reims, Cazin], 1787, Bibliothèque nationale de France, réserve des livres rares, (ENFER-889).

Romano¹⁸⁹. Le sexe, sous toutes ses formes, est la source de l'écriture pour le moine dont l'encre provient du sexe de la jeune femme nue, il use ainsi du sperme pour écrire. Les mémoires de Saturnin sont donc le triple résultat d'une source d'inspiration sexuelle ; celle de Priape, celle des activités sexuelles d'autrui faisant référence aux histoires de Suzon et Monique qu'il narre à travers son récit, et, enfin, celle de sa propre sexualité. Tous les symboles représentés autour du moine Saturnin sont l'expression de toute l'irrégion du roman et accentue la portée antimonastique de celui-ci, dès son frontispice.

La figure du moine lubrique est présente de manière régulière dans les illustrations de *Dom Bougre*. Le Père Polycarpe est figuré dans les différentes éditions du roman conservées à la Bibliothèque nationale de France portant l'habit ecclésiastique caractéristique de ses fonctions, notamment dans l'édition dite de Trotener [Cf. **Annexe.22**]. La tonsure et la coule qu'il porte permette de déterminer aisément qu'il s'agit d'un religieux. Au-delà de ces simples symboles, l'édition de Cazin offre une représentation d'un dévot au regard coquin et à l'air hagard face à la scène qui lui est offerte à voir, à travers ces expressions faciales c'est toutes les pensées lubriques de l'ecclésiastique qui se révèlent au lecteur quand le Père observe Suzon à moitié nue avec Saturnin [Cf. **Annexe.41**]. Plusieurs autres moines libidineux sont représentés dans les illustrations de l'orgie qui a lieu dans la salle des orgues, notamment dans la première édition du roman [Cf. **Annexe.16**]. La double-page où figure la gravure présente onze moines, tonsures et coules à l'appui, autour de la jeune Marianne aux jambes écartées et au sexe offert. Tous ont entrouvert leur robe ecclésiastique pour tenir d'une main leur verge devenue raide à cette vue.

Les illustrations présentes dans l'*Histoire de Dom Bougre* donnent à voir des figures de moines lubriques attirés par la chair, aisément reconnaissables à leur tenue religieuse. Les dévots révèlent ainsi leur vraie nature qui se cache sous leur coule, car, comme en témoignent les gravures du *Portier des Chartreux*, l'habit ne fait pas le moine !

¹⁸⁹ Gravures de Giulio Romano copiées par Agostino Carracci, *I Modi*, gravure numéro 10 représentant les amours de Bacchus et Ariane, dont seuls des fragments sont conservés au British Museum, Londres.

2 / L'espace religieux : quand il n'y a qu'un pas entre l'autel religieux et l'hôtel de passe

« Placer ces aventures galantes dans les cellules, les cloîtres ou les chapelles, assure le cumul des perversions toujours placées sous le signe du blasphème [...] Nul lieu n'est à l'abri de la débauche » explique Philippe Martin¹⁹⁰.

Les gravures d'illustration pour les éditions de *Dom Bougre* étudiées dans notre corpus dévoilent un espace inconnu du lectorat des romans pornographiques : placer l'action sexuelle dans le cloître permet d'accentuer la subversion du roman mais également d'insister sur le vice qui règne dans les ordres monastiques. L'imagination fait de cet espace sacré le lieu du péché, notamment en raison de la chasteté qui y est imposée, du célibat et de la cohabitation qui y sont de rigueur ¹⁹¹. L'espace religieux est donc le lieu de la profanation dans les gravures du *Portier des Chartreux*, les scènes sexuelles sont contextualisées dans les différents lieux qui forment le cloître.

L'église fait partie de ces espaces blasphémés par l'activité sexuelle des protagonistes du roman. Monique retrouve son amant Martin sur l'autel, comme nous pouvons le voir sur une illustration de l'édition de Trotener [Cf. **Annexe.22**]. Martin pénètre la sœur, à genoux sur cet élément nécessaire à l'office sur lequel les objets liturgiques sont figurés. Les symboles contextualisant l'espace de la chapelle sont présents afin d'accentuer la provocation de la scène sexuelle dans un lieu sacré. Ce sont les orgues de l'église qui sont également le lieu de la luxure dans *Dom Bougre*. C'est dans cet espace que les moines pratiquent des orgies, Saturnin explique que :

¹⁹⁰ Philippe Martin, « La sexualité au couvent (1777) », in *Contre les moines. L'antimonachisme des réformes à la Révolution*, Paris, Éditions du Cerf, 2023, p. 322.

¹⁹¹ Camille Yassine, *Op. cit.*, p. 76.

« Les orgues avoient été choisies préférablement à tout autre endroit, pour le lieu de la scène de ces orgies, parce que, me dit le Père Casimir, on ne nous soupçonnera jamais de passer la nuit dans l'Église » ¹⁹².



Figure 12 – Illustration de l'orgie dans la salle des orgues, tirée de l'Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux, Roma, Philotanus [Amboise, Jérôme Légier, 1741], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares (ENFER-326)

Réunis autour d'un buffet, les moines profitent de ces instants de gourmandise pour s'adonner également au péché de la chair [Cf.Fig.12]. Il y a une imbrication sexuelle, du Père Casimir dans Saturnin et de Saturnin dans Marianne. Les sexes impliqués sont visibles dans un décor composé d'un grand orgue. Les tuyaux de l'instrument à vent sont présents dans le fond de la composition, ils sont entourés de part et d'autre de vitraux rappelant l'espace sacré – dépourvus d'images, notamment en raison de la contrainte de la gravure en taille-douce qui limite les détails. Ces éléments permettent de situer l'espace dans un lieu religieux, où se trouvent notamment des moines. La présence de l'instrument, mentionné dans le roman et

¹⁹² Jean-Charles Gervaise de Latouche, *Op. cit.* p. 189.

présent dans les illustrations de cette scène, fait appel à l'audition du lecteur quand vient le moment d'imaginer l'orgie ainsi figurée.

La cellule monastique est elle aussi le lieu du vice dans *Dom Bougre*, le moment du recueillement se transforme en rencontre sexuelle. C'est le cas des moments passés entre Suzon et Monique dans la simple couchette où les deux religieuses se retrouvent – bien que les illustrateurs prennent leur distance avec la simplicité de rigueur dans cet espace [Cf. **Annexe.10**]. Ils font de ce lieu fantasmé et rudimentaire un cocon douillet pour que les amantes se retrouvent. La cellule de Saturnin est quant à elle plus sommaire, c'est un espace simple pourvu de livres, de chandelles et d'une représentation de la Vierge accrochée au mur [Cf. **Annexe.43**]. Cette présence ayant trait à la religion permet de renouveler la sacralité du lieu et d'appuyer sur la notion de transgression des interdits moraux, étant donné que le moine entreprend un rapport sexuel avec une dévote qui n'est autre que Monique.

Ainsi, les détails présents dans les illustrations du *Portier des Chartreux* permettent de contextualiser les scènes sexuelles et d'insister sur la sacralité des espaces religieux qui est mise à mal par les pratiques de ses habitants.

3 / La livre saint bafoué

Dans les gravures de *Dom Bougre*, le motif du livre religieux apparaît régulièrement. Effectivement, dans le contexte du cloître, la représentation d'un ouvrage s'apparente à celle d'un livre religieux : Bible, livres de prières ou livres d'heures sont ainsi bafoués dans un contexte pornographique. Leur présence ne préserve en rien les personnages du déferlement des passions¹⁹³. Impliquer ces livres sacrés est une véritable volonté de provocation de la part de l'auteur de l'illustration. L'effet de contraste entre la présence du livre religieux et les actions qui se déroulent à ses côtés est puissant. Les illustrateurs de romans pornographiques sont conscients des « *effets symboliques qu'ils peuvent tirer d'une mise en scène du livres sacré* »¹⁹⁴.

¹⁹³ Nathalie Ferrand, *Op. cit.*, p. 85.

¹⁹⁴ *Ibid.* p.1.

La brutalité des passions s'expriment davantage que le livre religieux est présent. Il se trouve dans une grande partie des illustrations du *Portier des Chartreux*, soulignant davantage l'irréligion du roman. Le livre sacré est présent dans la cellule de la Mère supérieure de Monique, surmonté d'une croix. Il fait face au godemiché rendu par la jeune sœur [Cf. **Annexe.11**]. Ce positionnement accentue davantage la victoire du vice sur la religion. Le livre religieux est également bafoué au sein même de l'église, lorsque Monique s'appuie sur ce qui est certainement son livre de prière lors de ses rapports sexuels avec Martin : la luxure écrase ainsi la morale prônée par la religion [Cf. **Annexe.12**]. Cette même scène, dans l'édition de Cazin, est figurée avec le livre sacré tombé à terre. Les deux amants, répondant à l'urgence de leur pulsions sexuelles, s'adonnent aux plaisirs charnels au détriment de la spiritualité [Cf. **Annexe.40**]. La jeune femme délaisse son activité religieuse au profit de sa sexualité. Elle n'est pas la seule dans cette situation, le frontispice de cette même édition représente Saturnin plongé dans l'écriture de ses mémoires et délaissant les livres religieux à terre [Cf. **Annexe.37**].

Le livre religieux, fréquemment tombé au sol, est abandonné au profit d'autres activités : cette négligence n'est pas anodine et témoigne que la religion est mise de côté par les personnages dans les illustrations de *Dom Bougre*.

4 / Tableau dans le tableau : la religion encadrée

Parmi les détails présents dans les illustrations du *Portier des Chartreux*, les images dans les images sont nombreuses : ces tableaux de dévotion dans les gravures accentuent la présence du sacré et contextualisent davantage la scène.

Les représentations religieuses agissent comme des références plus globales à la foi et au contexte du cloître, donc, de fait au monachisme. Lorsque Monique et Martin ont un rapport sexuel sur l'autel, ils sont surmontés d'un tableau représentant une scène religieuse [Cf. **Annexe.40**]. La finesse du burin nous permet d'observer trois hommes revêtus de toges, l'un d'entre eux portant par ailleurs une couronne. Il s'agit très certainement d'une scène de la Nativité. Le contraste entre la scène figurée dans le tableau et celle de la gravure appuie la transgression des interdits religieux en termes de sexualité. Dans la même édition de Cazin, la gravure représentant Monique dans les appartements de sa Mère supérieure en train de lui remettre son

godemiché dévoile également des tableaux d'ordre religieux [Cf. **Annexe.39**]. Le godemiché est au centre la gravure, le doigt pointé au sol de Monique s'oppose à celui de la Mère supérieure : ce positionnement des mains oppose le vice à la vertu. Le doigt levé est pointé en direction des représentations accrochées au mur. Parmi elles, un tableautin de format ovale représente une sœur pieuse tandis qu'un tableau plus large figure Marie-Madeleine pénitente dans les frondaisons. La Mère supérieure, bien qu'elle aussi attirée par la luxure comme en témoigne l'objet qui lui est restitué, appelle la jeune femme à suivre cet exemple. Ces détails subtils offrent une autre dimension à la scène que la simple remise du godemiché à la religieuse. On trouve également ces petites toiles attestant de l'omniprésence de la religion pour orner la « piscine » du monastère dans lequel évolue Saturnin [Cf. **Fig.13**]. Ce lieu dédié aux orgies des moines et des moniales revêt une décoration rappelant le contexte dans lequel s'inscrit ces pratiques sexuelles libérées : le monastère. Le lit



Figure 13 – Illustration de la « piscine », tirée de l'Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux, Roma, Philotanus [Amboise, Jérôme Légier, 1741], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares (ENFER-326).

à baldaquin, appelant à la sensualité entre religieux et religieuses, placé au centre de la pièce est entouré de deux tableaux. Sur la gauche figure une représentation de sœur en prière, les yeux fermées comme en pleine introspection spirituelle face aux scènes qu'elle doit observer depuis son emplacement sur le mur. À droite se trouve un tableau représentant le Christ en croix. Ce rappel du dernier supplice vécu par le Christ face aux coûts à répétition dévoile le peu d'intérêt pour cette figure du christianisme chez les conventuels sexuellement débridés qui se trouvent en ces lieux.

Au-delà de ces tableaux religieux, d'autres images encadrées sont présentes dans les gravures. Certaines dévoilent des scènes de coït, qui à l'image des illustrations invitent le lecteur de *Dom Bougre* à l'onanisme, invitent les personnages du roman à s'entremêler dans une logique de mimétisme [Cf. Annexe.33].

Ces tableaux dans les « tableaux de texte » permettent d'asseoir la contradiction entre la morale chrétienne et la scène sexuelle qui se déploie sous les yeux du lecteur, et sous ceux plus chastes des figures religieuses.

Ces multiples détails et symboles sont une valeur ajoutée pour les gravures du *Portier des Chartreux*. Ils permettent de contextualiser les scènes sexuelles dans le monastère ou le couvent, ce qui renforce la portée antimonastique des illustrations du roman tout en choquant le lecteur, pour alimenter davantage son excitation. Les gravures outrepassent les bonnes mœurs en plaçant côte à côte spirituel et charnel.

C – ETUDE DES ILLUSTRATIONS : COPIES, INSPIRATIONS ET DIVERGENCES

Les éditions de *Dom Bougre* qui constituent notre corpus sont pourvues de gravures qui viennent compléter le texte et asseoir la portée antimonastique du roman. Ces illustrations sont souvent semblables, voire identiques, entre les éditions. Il s'agit d'analyser ce phénomène pour comprendre comment les graveurs s'inspirent entre eux et comment les gravures circulent. Le contexte du secret et du marché du livre clandestin limitent cependant notre travail, qui se concentrera sur la façon dont les mêmes scènes sont représentées dans les illustrations du *Portier des Chartreux* et sur l'emploi des mêmes motifs. Toutefois, les éditions réalisées par Hubert-Martin Cazin se détachent de notre corpus : leur histoire éditoriale, et notamment le travail d'illustration qui a été effectué par Antoine Borel et François-Rolland Elluin, a été documenté.

1 – De l’inspiration à la copie dans les illustrations de *Dom Bougre*

Les illustrations des éditions que nous étudions de l’*Histoire de Dom Bougre* forment un corpus certes riche, mais marqué par de nombreuses similitudes. Effectivement, il est important de souligner que les graveurs d’ouvrages libertins se copient et réemploient d’anciennes œuvres pour illustrer de nouveaux romans afin de répondre rapidement à la demande, et ce, à moindre effort ¹⁹⁵.

L’édition dite de Trotener réalisée en 1748 présente les gravures originelles de l’édition de 1741, au nombre de vingt-et-une. Elles sont attribuées, comme nous l’avons vu, à Philippe Lefèvre, bien que le nom du comte Caylus ait souvent été mentionné parmi les auteurs possibles de ces illustrations de qualité « *assez mauvaise* » ¹⁹⁶. Néanmoins, les gravures sont inversées entre les deux éditions, cela témoigne d’un travail de copie. Les images présentes dans la première édition sont copiées par un autre graveur pour créer une nouvelle matrice à partir de l’illustration voulue, dans le cas présent celle de l’édition dite de « Philotanus ». Sur une plaque de cuivre le graveur creuse les lignes de la composition désirée, il reprend ainsi les traits de la gravure à copier. La plaque créée est encrée et l’on peut ensuite procéder à l’impression. Ce processus est à l’origine d’une inversion de l’image finale par rapport à l’image originelle. Cet effet miroir est inévitable dans le cas d’une copie d’une illustration. Dans le cadre de cette démarche de copie, quelques variantes peuvent apparaître sous le burin, plus ou moins maîtrisé, du graveur qui intervient. Il y a donc généralement une légère reprise du travail d’illustration même si la composition reste globalement identique. C’est le cas dans les illustrations de l’édition de Trotener, dont quelques détails permettent de différencier les deux ensembles. À titre d’exemple, les illustrations pour la scène où Saturnin surprend Toinette et le Père Polycarpe à travers le trou de la cloison séparant leur chambre montrent quelques légères différences. On observe la même composition sur l’illustration de l’édition de Trotener que sur la gravure originale [Cf. **Annexe.9**], quelques détails ont été modifiés. La poitrine de Toinette a par exemple été découverte [Cf. **Annexe.20**]. Ce type de modification se retrouve dans toutes les

¹⁹⁵ Jean-Pierre Dubost, *Op. cit.*, p.92.

¹⁹⁶ Henry Cohen, *Guide de l’amateur de livres à vignettes du XVIIIe siècle*, Paris, P. Rouquette, 1873, p. 177.

illustrations de l'édition de Trotener par rapport à celle de 1741. Ces similitudes se trouvent également entre l'édition de 1748, celle de Trotener, et celle datée de 1772. Le frontispice est repris, avec moins de qualité, tout comme le reste des gravures. Elles présentent également quelques légères différences, attestant du passage à une autre main. La scène où le godemiché est remis par Monique à la Mère supérieure est identique entre l'édition de 1748 [Cf. **Annexe.21**] et celle de 1772 [Cf. **Annexe.28**], seul le sens de la gravure avec l'effet miroir et les tenues portées par les religieuses ont changé entre les deux illustrations. Ce sont par ailleurs les mêmes planches que l'on trouve dans l'édition de 1786 dite réalisée à Grenoble. Davantage de modifications ont été apportées aux gravures de l'édition de 1777, mais il s'agit toujours de la reprise des mêmes motifs.

Les illustrations présentes dans les éditions de *Dom Bougre* conservées à la Bibliothèque nationale de France réalisées au XVIII^e siècle révèlent une tendance constante à la réutilisation des gravures antérieures, bien que chaque image présente quelques légères variations - propres au talent et aux choix du graveur – la composition et les motifs restent identiques. Malgré quelques modifications dans les illustrations du *Portier des Chartreux*, le corpus iconographique se caractérise avant tout par sa continuité : l'innovation cède sa place à la répétition. Cette notion de copie se trouve également dans les illustrations des éditions réalisées pour les consommateurs à l'étranger. C'est le cas pour *Saturnino, porteiros dos grades Bentos* paru en 1842 au Portugal ¹⁹⁷. Les gravures de l'édition originale ont été réemployées pour compléter le texte de cette édition portugaise, pourtant postérieure.

À l'inverse, nous pouvons observer un véritable renouvellement des motifs avec les illustrations réalisées pour compléter l'édition de l'*Histoire de Dom Bougre* de Cazin, bien que les précédentes illustrations du roman aient en partie servi de modèle.

¹⁹⁷ Fernando Curopos, *Joaninha ou l'avatar portugais d'Herculine Barbin*, Moderna Dprak, 2021, p. 30

2 – Des gravures davantage qualitatives dans les éditions proposées par Cazin

Les éditions réalisées par Hubert-Martin Cazin présentent des gravures davantage qualitatives dont les motifs se renouvellent, c'est du moins le constat que dresse Henry Cohen, dans le *Guide de l'amateur de livres à vignettes et à figures du XVIIIe siècle* : « *C'est la plus belle édition de ce roman* », elle est pourvue de « *vingt-quatre très jolies figures par Borel et Elluin* »¹⁹⁸.

Les illustrations des éditions de Cazin sont dues à la collaboration entre le dessinateur Antoine Borel et le graveur François-Rolland Elluin. Ce tel rehaussement de la qualité de leur production en comparaison de celle de leur prédécesseurs peut surprendre, mais elle fait écho à l'écriture libertine de la période qui tend à devenir également plus qualitative vers 1780.

Le dessinateur Antoine Borel est à l'origine de ces illustrations pour *Dom Bougre*. Fils de portraitiste, l'artiste parisien se fait un nom dans le domaine de l'illustration en mettant « *son talent au service de livres érotiques* »¹⁹⁹. D'aucuns diront que les compositions de Borel ne sont que vulgarité, mais « *malgré la trop grande lubricité de cette partie de son œuvre on ne saurait sans injustice méconnaître son mérite* »²⁰⁰. Ses dessins pour compléter l'édition du *Portier des Chartreux* sont repris sous le médium de la gravure par François-Rolland Elluin. Le travail de ce dernier est attesté par des documents conservés aux Archives nationales, effectivement les saisies au domicile du graveur mentionnent les plaques et les gravures des illustrations de Borel pour les éditions des romans pornographiques de l'éditeur rémois²⁰¹. Les deux artistes ont par ailleurs signé leur production pour les *Élégies de Tibulle* traduites par Mirabeau, il s'agit de l'unique occurrence véritablement attestée de leur collaboration : cet ouvrage est le seul parmi leur production à être avouable, bien que les illustrations soient traitées « *avec ce même crayon lascif* » que dans leurs autres compositions²⁰². C'est pour ces

¹⁹⁸ Henry Cohen, *Guide de l'amateur de livres à vignettes du XVIIIe siècle*, Paris, P. Rouquette, 1873, p. 177.

¹⁹⁹ *La grande encyclopédie ; inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts par une société de savants et de gens de lettres*, t. 7, Paris, H. Lamirault, 1885, p. 403

²⁰⁰ Jules Renouvier, *Histoire de l'art pendant la Révolution 1789 – 1804*, Paris, Imprimerie de J. Claye, 1863, p. 322.

²⁰¹ F/7/6193/B, Police Générale, Archives Nationales.

²⁰² Roger Portalis, *Op. cit.*, p. 17.

raisons que les deux artistes sont liés et que « *le nom du graveur Elluin appelle immédiatement à l'esprit celui du dessinateur Borel* »²⁰³. Originaire d'Abbeville, François-Rolland Elluin est un graveur d'estampes copiant les œuvres de Greuze ou de Watteau qui réalise également de portraits d'acteurs et d'actrices de son temps, « *sans grande habilité ni valeur artistique* »²⁰⁴. Le bibliophile Auguste Simon Louis Bérard émet l'hypothèse qu'installé dans la capitale, Elluin aurait travaillé en tant que coiffeur. Il aurait selon lui profité de sa proximité avec les demi-mondaines pour colporter des ouvrages légers. Fort de son savoir-faire technique et devant la réussite de ce petit commerce, il aurait commencé à illustrer des romans pornographiques en s'entendant avec le dessinateur Antoine Borel. Ces ragots colportés sur les prémices de sa carrière dans le commerce de la littérature clandestine ne sont pas attestés, contrairement à la collaboration du graveur et du « *spécialiste de figures découvertes* » qu'incarne Borel²⁰⁵. Les deux compères œuvrent à illustrer les romans pornographiques les plus lus du XVIII^e siècle, sous la direction de l'éditeur Cazin, parmi lesquels *Dom Bougre*. C'est dans une touche jugée lourde et sans entrain qu'Elluin excelle dans l'art de mettre en image des scènes des plus lubriques et irréligieuses²⁰⁶. Son nom reste conservé à la postérité, contrairement à celui des autres graveurs ayant œuvré à illustrer le *Portier des Chartreux*²⁰⁷.

La collaboration de Borel et d'Elluin est à l'origine d'un renouvellement des motifs qui composent les illustrations de *Dom Bougre*. Ils sèment de multiples détails qui vont au-delà des habituelles représentations obscènes : les artistes complètent le propos du roman en insistant dans les symboles placés dans les images sur la portée antimonastique de l'histoire.

²⁰³ Roger Portalis et Henri Bérardi, *Op. cit.*, p. 448.

²⁰⁴ Roger Portalis et Henri Bérardi, *Les Graveurs du dix-huitième siècle*, Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout, 1880, p. 422.

²⁰⁵ Louis Réau, *Op. cit.*, p. 25.

²⁰⁶ Roger Portalis et Henri Bérardi, *Op. cit.*, p. 420.

²⁰⁷ Christophe Martin, *Op. cit.*, p. 19.

CONCLUSION

Au-delà de la « charge excitante » qui incombe à la littérature libertine ²⁰⁸, c'est une réflexion sur la place du monachisme dans la société qui se fait jour dans l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*. Fruit d'une longue lignée de textes contre les moines de l'âge moderne, ce « roman philosophique » est écrit en 1740 par Jean-Charles Gervaise de Latouche dans le « *Paris, capitale des livres* » ²⁰⁹. Il se fait l'écho des réflexions anticléricales qui s'intensifient à l'aube des Lumières mais surtout de la montée de l'antimonachisme dans la société française de l'Ancien régime. Le *Portier des Chartreux* ne se contente pas de poursuivre la lignée des pamphlets antimonastiques. Le roman renouvelle la forme de ces récits en intégrant une dimension pornographique à l'antimonachisme, qui accentue la critique sur les vices prêtés aux conventuels et à leur mode de vie au sein des cloîtres fantasmés.

Malgré la répression rencontrée par les acteurs derrière cette entreprise éditoriale, le roman a su trouver son lectorat en empruntant des canaux de diffusion clandestins. Ce roman reste en partie réservé aux élites, le consommateur moyen étant un homme appartenant aux hautes sphères de la société ²¹⁰. La traque constante par la police du livre et la réglementation sur la Librairie, qui s'intensifie lors de cette période, ont obligés les individus derrière les éditions de *Dom Bougre* réalisées au XVIIIe siècle, dont plusieurs exemplaires sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale de France, à user de stratégies éditoriales pour que le roman puisse tout de même être diffusé. L'auteur devenu anonyme, l'adresse d'édition loufoque, l'impression en noir et rouge pour simuler une édition hollandaise en sont quelques exemples ²¹¹.

L'*Histoire de Dom Bougre* est l'un des « best-sellers » du genre pornographique au XVIIIe siècle, texte et illustrations œuvrent à tenir le lecteur excité. Il s'agit de l'une des raisons de sa place au sein de l'Enfer des bibliothèques, dont il conserve

²⁰⁸ Caroline Fischer, « Littérature excitante et roman libertin », in *Du genre libertin au XVIIIe siècle* etc.

²⁰⁹ Frédéric Barbier (dir.), *Paris, capitale des livres. Le Monde des livres et de la presse, du Moyen Âge au XXe siècle* [cat. exp., bibliothèque historique de la ville de Paris, 16 novembre 2007 – 3 février 2008], Paris, presses universitaires de France, 2007

²¹⁰ Jean-Yves Mollier, « Préface », in *Imprimeurs et libraires parisiens sous surveillance (1814 – 1848)*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 13 : « Il en est de même pour l'érotisme, toujours réservé aux élites ».

²¹¹ Le roman est mentionné par Emil Weller dans *Dictionnaire des ouvrages français portant de fausses indications des lieux d'impression et des imprimeurs*, Leipzig, Verlag von Wilhelm Engelmann, 1864, p. 203.

notamment la cote à la Bibliothèque nationale de France ²¹². Cet espace regroupe les livres dont la lecture fut interdite, ou du moins surveillée. Les éditions du *Portier des Chartreux* trouvent leur place dans ces rayonnages, elles constituent selon les historiens Walter Kendrick et Lynn Hunt l'invention de la pornographie moderne. Cette dernière se fonde au XVIII^e siècle en tant qu'un art de masse et devient ainsi une marchandise, cela ouvre la voie à l'industrie de la pornographie par le biais des images ²¹³. Le caractère sexuel des gravures les envoie dans cet Enfer, mais un tout autre enfer les attend également, compte tenu du caractère subversif du roman concernant la religion, et plus précisément les ordres monastiques.

Au-delà du dévoilement des corps nus et des scènes sexuelles de rigueur dans les illustrations pornographiques, c'est toute une critique du monachisme qui se place en trame de fond des compositions qui ornent l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*. Les illustrations, par l'ajout d'éléments rappelant le contexte du cloître, qu'il s'agisse des livres religieux, des tableaux saints, des espaces sacrés ou des moines, participent de cette critique du monachisme en révélant les vices qu'abritent les monastères et les couvents. Car « toute illustration vaut avant tout comme appropriation d'un texte par une époque et une société données » ²¹⁴, les gravures du *Portier des Chartreux* participent de la mutation des textes contre les moines à l'âge moderne. Les illustrateurs, pour reprendre les mots de Patrick Wald Lasowski, ont installé « le plein jour au cœur de la nuit » ²¹⁵ en offrant plus qu'une simple rencontre charnelle dans leurs illustrations : à travers les symboles religieux bafoués, ils donnent à voir une critique acerbe du monachisme et du caractère sexuellement malsain qui lui est prêté.

En raison de ce caractère novateur, le roman « irrigue toute une littérature pamphlétaire » et agit comme un tournant dans la littérature antimonastique ²¹⁶. L'*Histoire de Dom Bougre*, et les autres nouvelles que ce célèbre religieux libertin a engendré car il « s'est imposé comme une des images d'Épinal des romans

²¹² Toutes les éditions de l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux* qui composent notre corpus portent la cote ENFER.

²¹³ Jean-Pierre Dubost, Op. cit. p. 94.

²¹⁴ Christophe Martin, Op. cit., p. 427.

²¹⁵ Patrick Wald Lasowski, Op. cit., p. 19.

²¹⁶ Philippe Bourdin, « La Révolution française et la suppression des ordres religieux (1789) », in Contre les moines. P. 399 – 408.

érotiques anticléricaux » ²¹⁷, marque en grande partie la fin du topos du moine lubrique. En avril 1791, le *Mercure de France* en parle en ces termes : « *Ces sujets de nonnes et de moines, répétés à l’envi, commencent à vieillir* ». Au vieillissement succède la mort, et il convient alors d’affirmer :

« *Hic situs est Dom Bougre, fututus, futuit* » ²¹⁸.

²¹⁷ Michel Camus, « Introduction générale », in *L’Enfer de la Bibliothèque Nationale 3. Œuvres anonymes du XVIIIe siècle (I)*, Paris, Fayard, 1985, p. 11

²¹⁸ Jean-Charles Gervaise de Latouche, *Op. cit.*, p. 236 : « *Ci-gît Dom Bougre, foutu, il foutit* ».

SOURCES

EDITIONS DE L'HISTOIRE DE DOM BOUGRE ETUDIEES

[GERVAISE DE LATOUCHE (Jean-Charles)], *Histoire de Dom B..., portier des Chartreux, écrite par lui-même, avec figures*, Rome, Chez Philotanus [Amboise, Jérôme Légier], 1741, BNF, Réserve des livres rares, (ENFER-326).

[GERVAISE DE LATOUCHE (Jean-Charles)], *Histoire de Dom B*****, portier des Chartreux, écrite par lui-même*, Francfort, J.J. Trotener, imprimeur-libraire, aux Cigognes [François-Xavier d'Arles], 1748, BNF, Réserve des livres rares, (ENFER-328).

[GERVAISE DE LATOUCHE (Jean-Charles)], *Histoire de Gouberdom, portier des Chartreux, nouvelle édition revue, corrigée & augmentée sous les yeux du Saint Père*, s.l., s.d. [1772], BNF, Réserve des livres rares, ENFER-2632.

[GERVAISE DE LATOUCHE (Jean-Charles)], *Histoire de Dom B*****, portier des Chartreux, écrite par lui-même, nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée, sous les yeux du St. Père, avec vingt-une figures en taille-douce*, Rome, Aux dépens des Chartreux, [s.l.], 1777, BNF, Réserve des livres rares, (ENFER-329).

[GERVAISE DE LATOUCHE (Jean-Charles)], *Histoire de Gouberdom, portier des Chartreux, nouvelle édition revue et augmentée sous les yeux du Saint Père*, Rome, Imprimerie de la Grande Chartreuse [Grenoble], 1786, BNF, Réserve des livres rares, (ENFER-1258).

[GERVAISE DE LATOUCHE (Jean-Charles)], *Mémoires de Saturnin ou Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux, écrits par lui-même, nouvelle édition, corrigée & augmentée avec figures*, Londres [Cazin, Reims], 1787 (1740), Bibliothèque nationale de France, Réserves des livres rares (ENFER-330 et ENFER-331).

[GERVAISE DE LATOUCHE (Jean-Charles)], *Mémoires de Saturnin ou Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux, écrits par lui-même, nouvelle édition, corrigée & augmentée avec figures*, Londres [Cazin, Reims], 1787 (1740), Bibliothèque nationale de France, Réserves des livres rares (ENFER-889).

ARCHIVES

Archives de la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Registre des livres arrêtés dans les visites faites par les syndic et adjoints, 1703-1742. BNF. Départements des Manuscrits Français 21931.

Archives de la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Registre des livres arrêtés dans les visites faites par les syndic et adjoints, 1742-1771. BNF. Départements des Manuscrits Français 21932.

Archives de la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Journal des livres suspendus depuis le 4 janvier 1771 jusqu'au 11 janvier 1791. BNF. Département des Manuscrits Français 21933.

ARGENSON (Antoine-René d', dit marquis de Paulmy), *Catalogue de la bibliothèque du marquis de Paulmy*, 1701 – 1800, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms-6299.

Deuxième section, Dossier des prisonniers individuels et documents biographiques (2), année 1741, Livres contre les mœurs, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms-11505.

F/7/6193/B, Dossier n°2618, Affaire du graveur-imprimeur François-Rolland Elluin, poursuivi pour obscénités et livres séditieux.

OUVRAGES IMPRIMÉS

Antiquarischer Katalog von Heinrich Kerler, Volume 110, Numéro 4, Ulm, Schoetter, 1887.

BACHAUMONT (Louis Petit de), *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France, depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours ou Journal d'un observateur*, t. 28, Londres, John Adamson, 1786.

BIENVILLE (Jean Bapsite Louis de Thesacq de), *La Nymphomanie ou Traité de la fureur utérine*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1771.

Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. de Monmerqué, Paris, J. Techener, 1864.

Catalogue d'une collection de livres rares et précieux délaissés par feu Mr. J. C. Kindermann, Utrecht, J. L. Beijers, Leipzig, W. Drugulin, 1894.

Catalogue of items for auction by Mssrs. Leigh Sotheby & John Wilkinson, 1840 – 1870, Londres, J. Davy and sons, 1863.

Catalogus van Drie Belangrijke verzamelingen goed geconditioneerde Boeken, Gand, Van Benthem & Jutting, 1866.

Catalogus ener uitgebreide verzameling boeken over Godgeleerdheid, Godsdiens- en kerkgeschiedenis, 1881.

La Chasteté du clergé dévoilée ou procès-verbaux des séances du clergé chez les filles de Paris, trouvés à la Bastille, Rome, Imprimerie de la Propagande, 1790.

John Cleland, *Memoirs of a Woman of Pleasure ou Fanny Hill*, G. Fenton [Fenton and Ralph Griffiths], Londres, 1748.

Code de la Librairie et imprimerie de Paris ou Conférence du règlement arrêté au conseil d'État du roy, le 28 février 1723, et rendu commun pour tout le Royaume, par arrêt du Conseil d'État du 24 mars 1744. Avec les anciennes ordonnances, édits, déclarations, arrêts, règlements & jugements rendus au sujet de la Librairie et de l'imprimerie depuis l'an 1332 jusqu'à présent, Paris, Aux dépens de la Communauté, 1744, Paris, Bibliothèque nationale de France.

DIDEROT (Denis), *La Religieuse*, Paris, Buisson, 1796.

DIDEROT (Denis), *Lettre adressée à un magistrat sur le commerce de la librairie*, in *Œuvres complètes de Diderot*, Assézat et Maurice Tourneux, 1876.

Dictionnaire de l'Académie française, t.1, Nîmes, Gaude père, fils & compagnie, 1777.

FÉLICE (Fortuné-Barthélémy de), « Célibat », in *Code de l'Humanité ou la législation universelle, naturelle, civile et politique*, tome II, Yverdon, Imprimerie de Mr de Felice, 1778.

GONCOURT (Edmond), GONCOURT (Jules), *L'art du XVIIIe siècle*, Paris, Rapilly, 1873.

GRISEBACH (Eduard), *Katalog der Bücher eines deutschen Bibliophilen mit litterarischen und bibliographischen Anmerkungen*, Leipzig, W. Drugulin, 1894.

KÜRSCHNER (Joseph), *Pierers Konversations-lexicon*, Berlin, W. Spemann, 1892.

MERCIER (Louis-Sébastien), *Tableau de Paris*, Amsterdam, 1782.

MOUFFLE D'ANGERVILLE (Barthélémy-François Joseph), *Vie privée de Louis XV, ou principaux évènements, particularités et anecdotes de son règne*, Londres, John Peter Lyton, 1781.

MOTTE (Yves-Joseph de la), *La vie de Philippe d'Orléans, petit-fils de France, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV*, Amsterdam, Aux dépens de la compagnie, 1736.

PETIT DE BACHAUMONT (Louis), *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours ou Journal d'un observateur*, tome XXI, Londres, J. Adamson, 1783.

RESTIF DE LA BRETONNE (Nicolas Edmé), *Le Pornographe ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le publicisme des femmes*, Londres, Hean Nourse / La Haie, Gosse junior & Pinet, 1769

SADE (Donatien Alphonse François dit marquis de), *Justine ou les malheurs de la vertu*, Hollande, Libraires associés, 1791.

SAUGRAIN (Claude-Marin), *Code de la Librairie et imprimerie de Paris ou Conférence du règlement arrêté au conseil d'État du roy, le 28 février 1723, et rendu commun pour tout le Royaume, par arrêt du Conseil d'État du 24 mars 1744. Avec les anciennes ordonnances, édits, déclarations, arrêts, règlements & jugements rendus au sujet de la Librairie et de l'imprimerie depuis l'an 1332 jusqu'à présent*, Paris, Aux dépens de la Communauté, 1744.

TISSOT (Samuel Auguste), *L'Onanisme ou Dissertation physique sur les maladies produites par la masturbation*, Lausanne, Antoine Chapuis, 1760.

BIBLIOGRAPHIE

- ABAD (Reynald), « Un indice de déchristianisation ? L'évolution de la consommation de viande à Paris en carême sous l'Ancien régime », in *Revue historique*, n°123, 1999, p. 237 – 276.
- ABRAMOVICI (Jean-Christophe), « Les frontières poreuses du libertinage », in *Du genre libertin au XVIIIe siècle, actes du colloque international « La littérature libertine au XVIIIe siècle : existe-t-il un genre libertin ? Définition, typologie, limites chronologiques, corpus »*, Université Stendhal – Grenoble 3, 26 – 28 septembre 2002, Paris, Éditions Desjonquères, 2004.
- ARTIER (Jacqueline), *Étude sur la production imprimée de l'année 1764*, thèse de l'école des Chartes, Paris, École nationale des Chartes, 1981.
- BAKHTINE (Mikhaïl), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.
- BASSY (Alain-Marie), « Le texte et l'image », in *Histoire de l'édition française*, t.2, Paris, Éditions Roger Chartier et Henri-Jean Martin, 1984, p. 173 – 200.
- BAZANTAY (Christian), « Les prescriptions sexuelles dans le Catéchisme de l'Église », in *Topique*, n°134, 2016, p. 37 – 48.
- La Bible de Jérusalem*, Paris, Éditions du Cerf, 1956.
- BEGIS (Alfred), *Le Registre d'écrou de la Bastille de 1782 à 1789*, Paris, Georges Chamerot, 1880.
- BENABOU (Erica-Marie), *La Prostitution et la police des mœurs au XVIIIe siècle*, Paris, Perrin, 1987.
- BELIN (Jean-Paul), *Le commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789*, Paris, Belin, 1914.
- BENEZIT (Emmanuel), *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays, par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers, nouvelle édition*, Paris, Librairie Gründ, 1976.
- BERALDI (Henri), PORTALIS (Roger), *Les Graveurs du dix-huitième siècle*, Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout, 1880.
- BERLIERE (Justine), *Policer Paris au siècle des Lumières. Les commissaires du quartier du Louvre dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*, Paris, École des Chartes, 2012.
- BERLIERE (Justine), MILLIOT (Vincent), « Les politiques de la police : un essai d'interprétation des tensions et conflits entre police et populations à Paris au XVIIIe siècle », in *S'exprimer en temps de troubles. Conflits, opinion(s), et politisation de la fin du Moyen Âge au début du XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 275 – 29.
- BIRN (Raymond), *La censure royale des livres dans la France des Lumières*, Paris, Odile Jacob, 2007.

- BOISSAIS (Maurice), DELEPLANQUE (Jacques), *Le Livre à gravures au XVIIIe siècle, suivi d'un essai de bibliographie*, Paris, 1948.
- BONNIÈRE DE BEAUMONT (Hugues de la), *L'administration de la Librairie et la censure des livres de 1700 à 1750*, thèse de l'école des Chartes, Paris, École des Chartes, 1966.
- BOUSSUGE (Emmanuel), « Autour des Bonin-La Marche. Archives policières de la Bastille, 1747-1749 », in *La Lettre clandestine*, n°20, 2012, pp. 309-337.
- BOUSSUGE (Emmanuel), « Histoire de la première édition de Dom Bougre (1740) », in *Dix-huitième siècle*, 2017, n°49, pp. 393-418.
- BOUSSUGE (Emmanuel), LAUNAY (Françoise), MOTHU (Alain). « Le dossier Dom Bougre », in *La lettre clandestine*, 2017, n° 25, p. 201-330.
- BOSCQ (Marie-Claire), *Imprimeurs et libraires parisiens sous surveillance (1814 – 1848)*, Paris, Classiques Garnier, 2018.
- BRETECHE (Marion), « La censure en Europe (XVIIe – XVIIIe siècles), in *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*, mis en ligne le 22 juin 2020 [En ligne, consulté le 10 août 2024, disponible sur : <https://ehne.fr/fr/node/12214>].
- CAMUS (Michel), « Introduction générale », in *L'Enfer de la Bibliothèque Nationale 3. Œuvres anonymes du XVIIIe siècle (I)*, Paris, Fayard, 1985, p. 126 – 135.
- CERF (Madeleine), « La censure royale à la fin du dix-huitième siècle », in *Communications*, n°9, 1967.
- CHARTIER (Roger), MARTIN (Henri-Jean), *Histoire de l'édition française, t.2 : Le Livre triomphant : 1660-1830*, Paris, Éditions Roger Chartier et Henri-Jean Martin, 1984.
- CHARTIER (Roger), *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil, 1990.
- CHARTIER (Roger), « Les pratiques de l'écrit », in *Histoire de la vie privée, t. 3*, Paris, Editions Philippe Ariès et Roger Chartier, 1986, p. 112 – 161.
- CHEVERNY (Julien), *L'interdit sexuel : les jeux du relatif et du variable*, t.1 et t.2, Paris, Hermann, 2013.
- COHEN (Henri), RICCI (Seymour de), *Guide de l'amateur de livres à gravures du XVIIIe siècle*, Paris, A. Rouquette, 1912.
- CRYLE (Peter), *La crise du plaisir (1740 – 1830)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2020.
- COUTURIER (Maurice), *Roman et censure ou la mauvaise foi d'Eros*, Seyssel, Champ Vallon, 1996.
- CUSSET (Catherine), « Le pouvoir de l'image au siècle des Lumières », in *Interfaces. ImageTexte-Langage*, n°10, 1996, p. 63-75.
- DARNTON (Robert), *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1991

- DARNTON (Robert), *De la censure. Essai d'histoire comparée*, Paris, Gallimard, 2014.
- DELMAS (Marie-Laure), « Histoire sacrée, crénom d'histoires : Dom Bougre en regard de l'imagerie religieuse », in *Dix-huitième siècle*, n°49, 2017, pp. 489-504.
- DELUMEAU (Jean), « Déchristianisation ? », in *Le Catholicisme de Luther à Voltaire*, Paris, Presses universitaires françaises, 1971, p. 398 – 443.
- DUBOST (Jean-Pierre), « Notice sur les gravures libertines », in *Romanciers libertins du XVIIIe siècle*, t.2, Paris, Gallimard, 2000.
- DUFLO (Colas), *Philosophie des pornographes : les ambitions philosophiques du roman libertin*, Paris, Éditions du Seuil, 2019.
- DUMORTIER (Cindy-Sarah), *Le célibat ecclésiastique offensé au sein du clergé paroissial de la France septentrionale (XVIe début XIXe siècle)*, thèse de doctorat à l'Université Charles de Gaulle – Lille III, 2015.
- DUTEL (Jean-Pierre), *Bibliographie des ouvrages érotiques publiés clandestinement en français entre 1650 et 1880*, Paris, Jean-Pierre Dutel, 2009.
- DYKEMAN (Peter), OBERMAN (Heiko) (dir.), *Anticlericalism in late medieval and Early modern Europe*, Leyde, Brill, 1994.
- FERRAND (Nathalie), *Livres vus, livres lus : une traversée du roman illustré des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 2009.
- FISCHER (Caroline), « L'Arétin en France », in *Dix-huitième siècle*, 1996, vol 28, p. 367 – 384.
- FLANDREAU (Annie), « Du nouveau sur Marguerite Delamarre et La Religieuse de Diderot », in *Dix-huitième siècle*, 1992, n°24, p. 411 – 419.
- FOUCAULT (Didier), « Des philosophes dans le boudoir ? Apports philosophiques des romans libertins aux combats des Lumières », in *Littératures classiques*, 2017, n°93, p. 169 – 184.
- FOUCAULT (Michel), *Histoire de la sexualité*, t. 1, Paris, Gallimard, 1976.
- GAY (Jules), *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage et des livres facétieux pantagruéliques, scatologiques, satyriques, etc.*, Lille, J. Lemonnier, 1897.
- GOMBERT (Denis), « Enfer », in *Dictionnaire de la pornographie*, Paris, Presses universitaires françaises, 2005, p. 162 – 163.
- GOULEMOT (Jean-Marie), *Ces livres qu'on ne lit que d'une main : lecture et lecteurs de livres pornographiques au XVIIIe siècle*, Paris, Minerve, 1994.
- GOULEMOT (Jean-Marie), *De l'obscène et de la pornographie comme objets d'études*, Tours, Université de Tours, 1999.
- GOULEMOT (Jean-Marie) (dir.), « Faire catleya au XVIIIe siècle : lieux et objets du roman libertin », in *Etudes françaises*, vol. 32, n. 2, 1996.
- GUILLERAND (Dom Augustin), *Silence cartusien*, Rome, Benedettine di Priscilla, 1958.
- HENRIOT (Emile), *Les Livres du second rayon : irréguliers et libertins*, Paris, Editions Bernard Grasset, 1948.

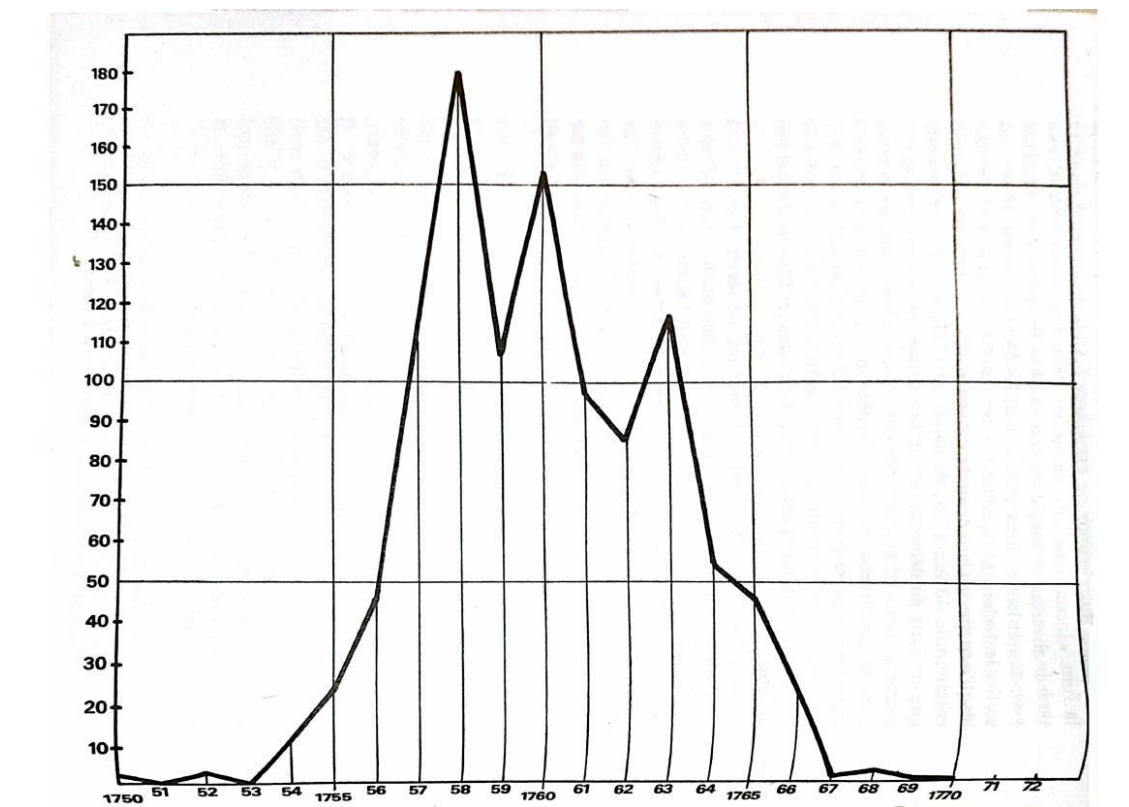
- HENRYOT (Fabienne), « L'Enfer dans le cloître. Les livres interdits dans les maisons religieuses de Lorraine aux XVIIe et XVIIIe siècles », in *Annales de l'Est*, 2007, n°57, p. 141 – 163.
- HENRYOT (Fabienne), MARTIN (Philippe), Contre les moines. *L'Antimonachisme des Réformes à la Révolution*, Paris, Éditions du Cerf, 2023.
- HERRMANN-MASCARD (Nicole), *La censure des livres à Paris à la fin de l'Ancien Régime (1750-1789)*, Paris, Presses universitaires françaises, 1968.
- HOURS (Bernard), *Le cloître, enjeu de représentations et de pouvoirs à l'époque moderne : l'exemple des carmélites françaises*, thèse de doctorat à l'École pratique des hautes études, 1991.
- Hubert-Martin Cazin, libraire-éditeur (1724-1795), cat. exp. (Reims, Bibliothèque municipale de Reims, 3 octobre 1995 – 4 novembre 1995), Reims, Atelier graphique, 1995.
- HUET (Marie-Hélène). « Roman libertin et réaction aristocratique », in *Dix-huitième Siècle*, n°6, 1974. Lumières et Révolution. p. 129-142
- KEARNEY (Patrick J.), *A checklist of editions of Histoire de Dom B****, Santa Rosam, Scissors & Paste bibliographies, 2019.
- LAMOTTE (Stéphane), *L'affaire Girard-Cadière. Justice, satire et religion au XVIIIe siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016.
- LANGLE (Catherine), *L'ombre du cloître au XVIIIe siècle*, Grenoble, thèse de doctorat sous la direction de Monsieur Jean Sgard, Université Stendhal, Grenoble, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1994.
- LARAN (Jean), *L'Estampe*, Paris, Presses universitaires, 1959.
- LARDELLIER (Pascal), « À quel titre ? Ah ! Quel titre ! », in *Communication et langages*, n°108, 2ème trimestre 1996. p. 53-79.
- LOUPES (Philippe), *La vie religieuse en France au XVIIIe siècle*, Paris, 1993.
- MARION (Michel), « Collectionneurs et collections de livres à Paris au XVIIIe siècle », in *Les ventes des livres et leurs catalogues XVIIe – XXe siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2000, p. 129 – 133.
- MARTIN Christophe, « Dangereux suppléments » : *l'illustration du roman en France au XVIIIe siècle*, Louvain, Klincksieck, 2000.
- MARTIN (Christophe), « Images-écrans dans le roman illustré au XVIIIe siècle », in *Cahiers du GADGES*, n°12, 2014, p. 425-476.
- MARTIN (Christophe), « L'émergence d'un nouvel objet de recherches : le roman illustré au XVIIIe siècle », in *Le Second Triomphe du roman*, Paris, Editions Michel Delon et Philip Stewart, 2009.
- MELLOT (Jean-Dominique), « Librairie et cadre corporatif en France à l'âge classique », in *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie : XVIe – XIXe siècles*, Paris, Klincksieck, 1996.
- MELLOT (Jean-Dominique), FELTON (Marie-Claude), QUEVAL (Élisabeth), *La Police des métiers du livre à Paris au siècle des Lumières. Historique des libraires et imprimeurs de Paris existants en 1752 de l'inspecteur Joseph*

- d'Hémery, Paris, BnF éditions, 2017
- MELLOTÉE (Paul), *Les transformations économiques de l'imprimerie sous l'Ancien Régime*, Châteauroux, Mellottée, 1905.
- MINOIS (Georges), *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1995.
- NEGRONI (Barbara de), *Lectures interdites, le travail des censeurs au XVIIIe siècle*, Paris, Albin Michel, 1995.
- NETZ (Robert), *Histoire de la censure dans l'édition*, Paris, Presses universitaires françaises, 1997.
- PINOT-DUCLOS (Charles), *Mémoires pour servir l'Histoire des mœurs du XVIIIe siècle*, Paris, Desjonguères, 1986.
- PLONGERON (Bernard), *La vie quotidienne du clergé français au XVIIIe siècle*, Paris, 1989.
- PORTALIS (Roger), *Les Dessinateurs d'illustrations au XVIIIe siècle*, Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout, 1877.
- PROST (Emma), *Dans le secret du cloître*, mémoire de recherche de master 1 à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, sous la direction d'Emmanuelle Chapron, 2023.
- QUÉNIART (Jean), « Du curé Martin et d'autres prêtres scandaleux à l'époque de Louis XV », in *Religion et mentalités au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 447 – 454.
- REAU (Louis), *La gravure en France au XVIIIe siècle. La gravure d'illustration*, Paris / Bruxelles, Les éditions G. Van Oest, 1928.
- RENOUVIER (Jules), *Histoire de l'art pendant la Révolution 1789 – 1804*, Paris, Imprimerie de J. Claye, 1863.
- ROUSSET (Jean), « Lire et regarder : le mariage du texte et de l'image », in *Passages, échanges et transpositions*, Paris, 1990, p. 131 – 152.
- Yann Sordet, « Source bibliographique et modèle bibliophilique : le recours au catalogue de vente, de Gabriel Martin à Seymour de Ricci », in *Les ventes des livres et leurs catalogues XVIIe – XXe siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2000, p. 99 – 118.
- STEWART (Philip), *Engraven desire : Eros, image and text in French eighteenth century*, Londres, Duke University Press, 1992.
- STEWART (Philip), « L'illustration du roman au dix-huitième siècle », in *The Eighteenth century now : boundaries and perspectives*, Oxford, Voltaire Foundation, 2005, p. 223–233.
- TARCZYLO (Théodore), « Masturbation et fiction érotique », in *Sexe et liberté au siècle des Lumières*, Paris, Presses de la Renaissance, 1983.
- TURGEON-SOLIS (Marylise), *Construction et transformation de l'imaginaire social de la religieuse au XVIIIe siècle*, thèse de doctorat, Vancouver, University of British Columbia, 2019.
- VAN CRUGTEN-ANDRE (Valérie), « Roman du libertinage et pornographie moderne au tournant des Lumières », in *Équivalences*, 30e année-n°1-2, 2003.

- VARRY (Dominique), « Batailles de libelles à Lyon à l'occasion de la suppression de la Compagnie de Jésus (années 1760-1775) », in *Histoire et civilisation du livre, revue internationale*, Genève, Librairie Droz, 2006.
- VARRY (Dominique), « Les ventes publiques de livres à Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles et leurs catalogues », in *Les ventes des livres et leurs catalogues XVIIe – XXe siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2000, p. 29 – 48.
- VOLPIHAC-AUGER (Catherine), « La bibliothèque de Crébillon : deux approches II. Crébillon lecteur ? », in *Les ventes des livres et leurs catalogues XVIIe – XXe siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2000, p. 157 – 167.
- WALD LASOWSKI (Patrick), *Dictionnaire libertin : la langue du plaisir au siècle des Lumières*, Paris, Gallimard, 2011.
- WALD LASOWSKI (Patrick), *Romanciers libertins du XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 2000.
- WALD LASOWSKI (Patrick), *Scènes du plaisir. La gravure libertine*, Paris, Éditions du Cercle d'art, 2015.
- Françoise Weil, « À propos des fausses adresses », in *Dix-huitième siècle*, n°17, 1985, pp. 397-400.
- WERDET (Edmond), *Histoire du livre en France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, t. 4, Paris, E. Dentu, 1864.
- YASSINE (Camille), *Le rôle des écrits érotiques dans le développement de l'antimonachisme au XVIIIe siècle (1700 – 1789)*, mémoire de recherche de master 1 à l'Enssib, sous la direction de Philippe Martin, 2019.
- YASSINE-JACQUES (Camille), *Femmes et livres pornographiques : de l'émancipation des femmes au sein des textes pornographiques du siècle des Lumières (1700 – 1789)*, mémoire de recherche de master 2 de l'Enssib sous la direction de Monsieur Philippe Martin, 2020.

GRAPHIQUE

Annexe 1 – Ecclésiastiques en débauche entre 1750 et 1772

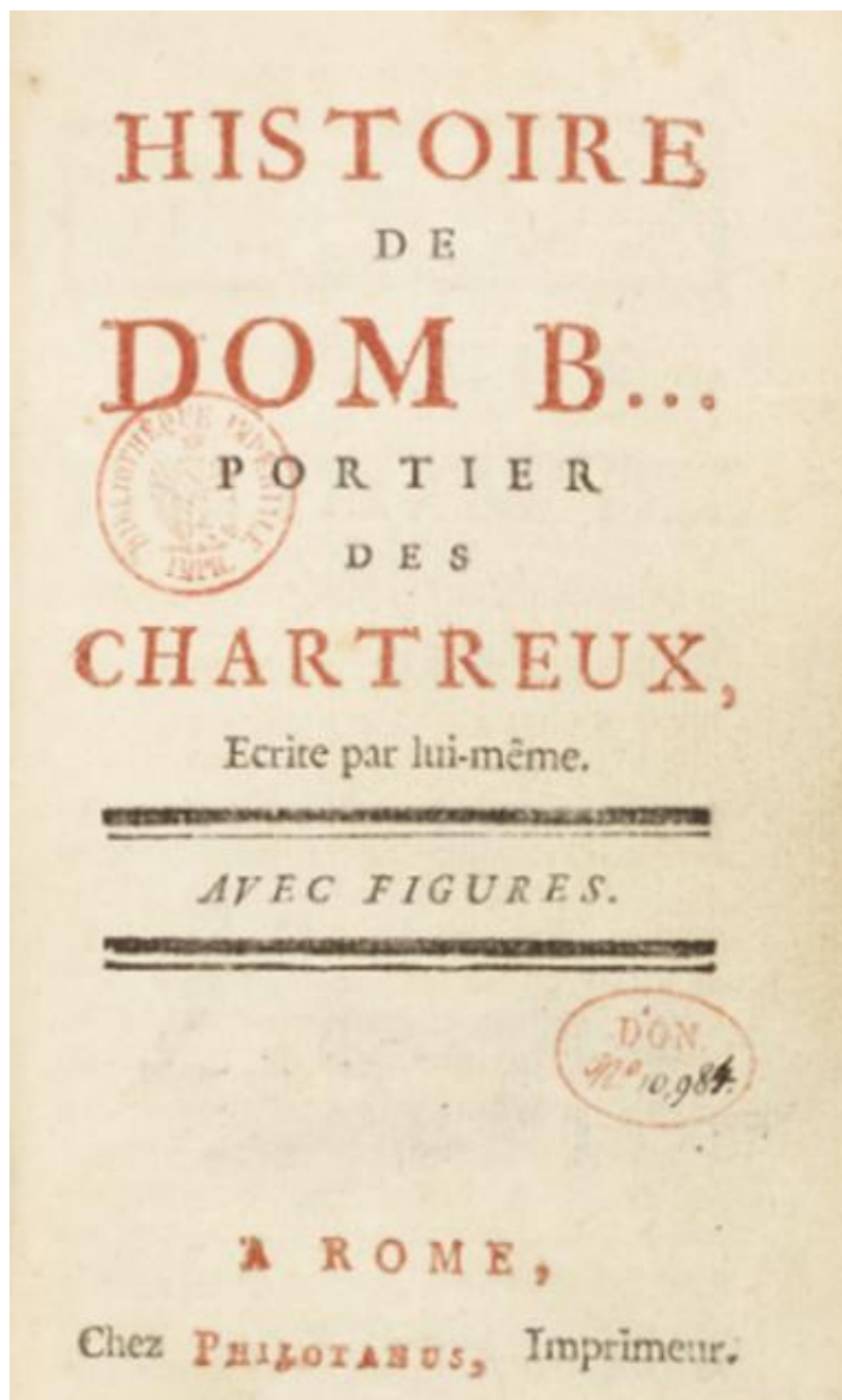


Il s'agit d'un graphique présentant le nombre d'ecclésiastiques trouvés en débauche auprès de filles publiques à Paris entre 1750 et 1772. Il synthétise une partie des recherches menées par l'historienne Erica-Marie Benabou, regroupée dans *La prostitution et la police des mœurs* ²¹⁹. Les chiffres présents dans ce graphique se base sur des sources issues des Archives de la Préfecture de Police (dossier AB/362 du 3 janvier 1750 à AB/369 du 31 décembre 1771) et de la Bibliothèque de l'Arsenal (Ms. Bastille 10246 « Prêtres », Ms. Bastille 10261 à 10267 « Sodomie »).

²¹⁹ Erica-Marie Benabou, « Un cas particulier : les ecclésiastiques libertins », in *La prostitution et la police des mœurs*, Paris, Perrin, p. 120.

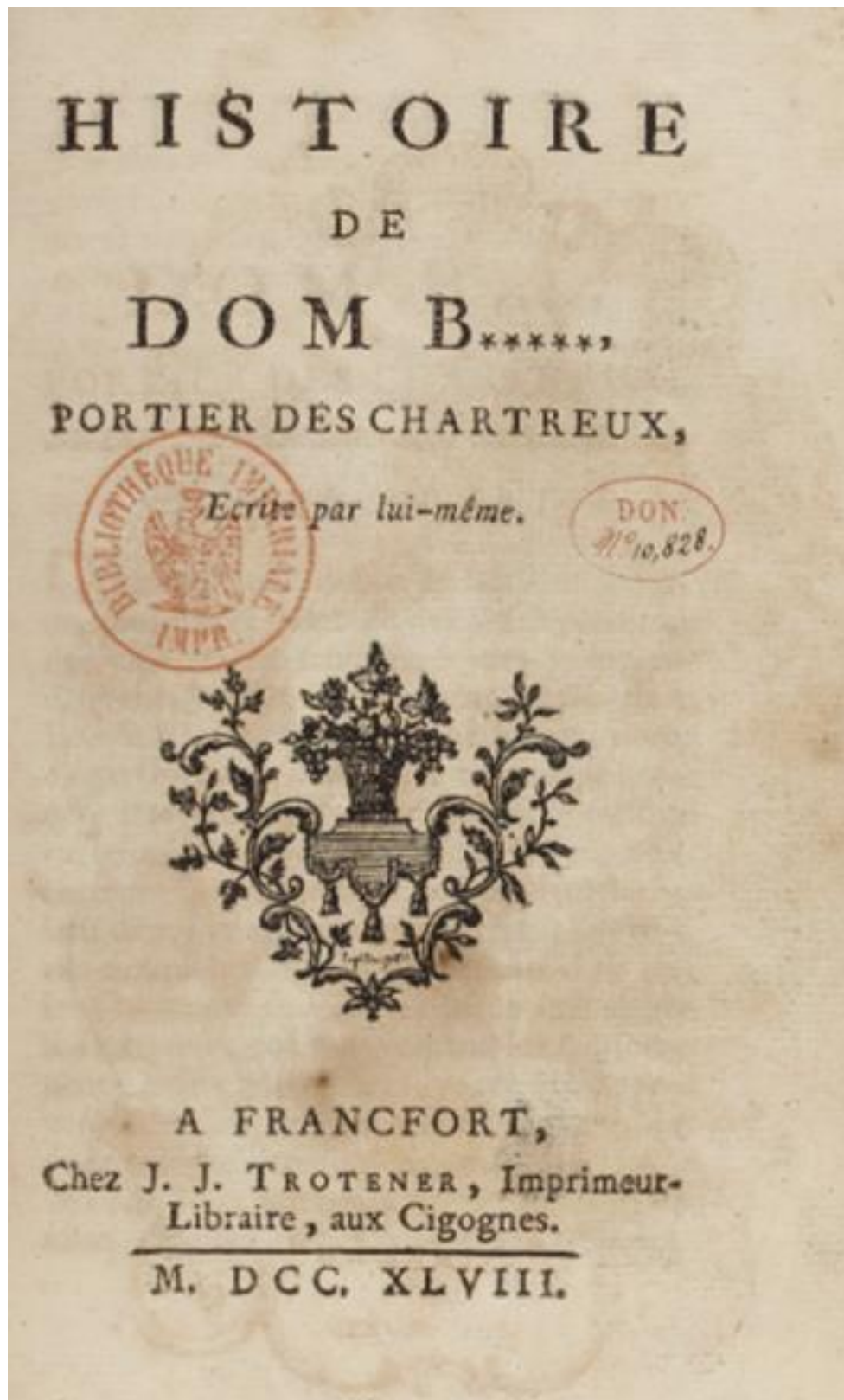
**PAGES DE TITRE DES EDITIONS DE L'*HISTOIRE DE DOM BOUGRE,*
PORTIER DES CHARTREUX DE NOTRE CORPUS D'ETUDE**

Annexe 2 – Page de titre de ENFER-326



Il s'agit de la page de titre de *l'Histoire de Dom B***, portier des Chartreux, écrite par lui-même, avec figures*, Rome, Chez Philotanus [Amboise, Jérôme Légier, 1741], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER-326.

Annexe 3 – Page de titre de ENFER-328



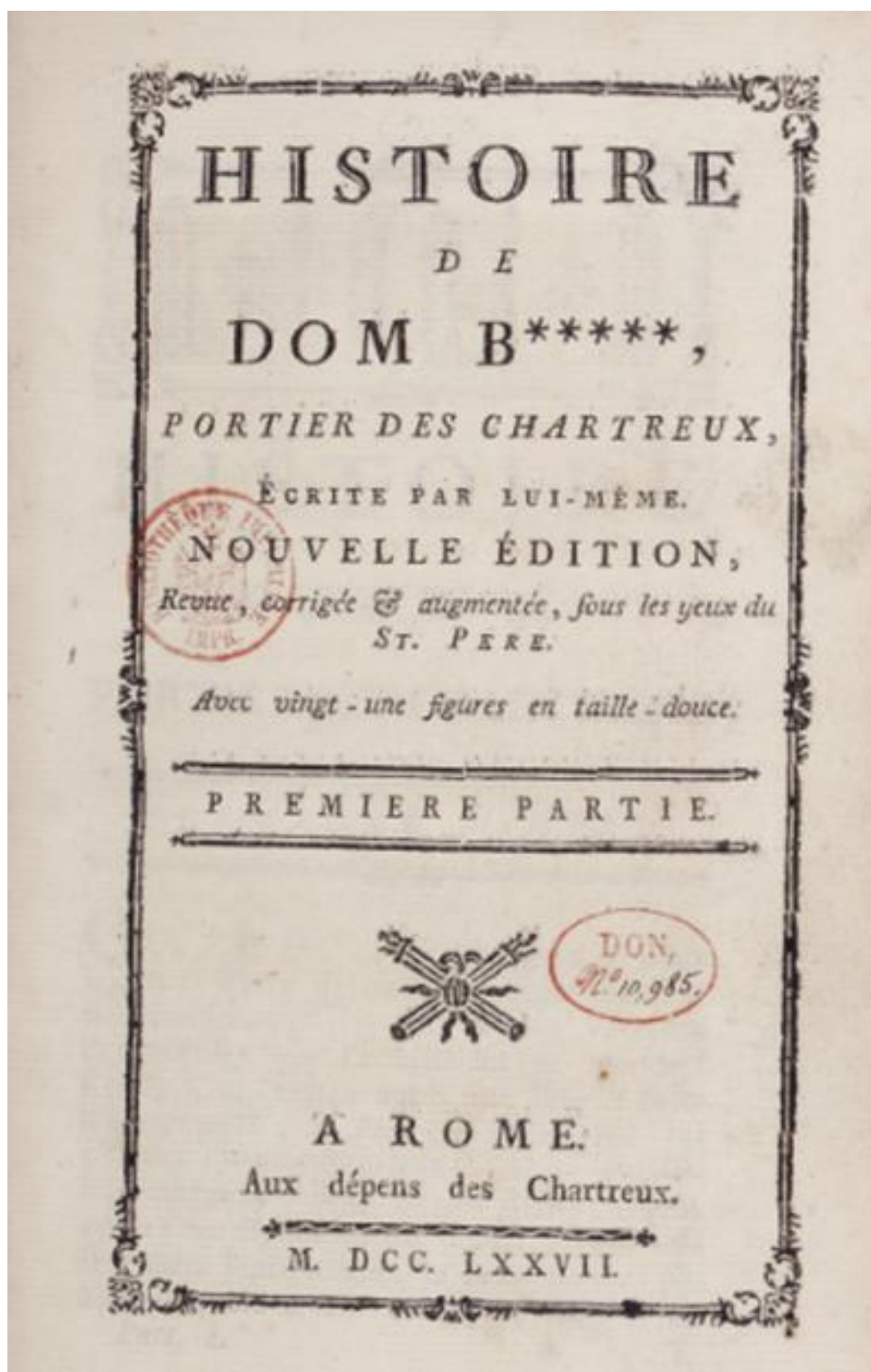
Il s'agit de la page de titre de l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, Francfort, J.J. Trotener imprimeur-libraire aux Cigognes [Liège, François-Xavier d'Arles de Montigny], 1748, Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER-328.

Annexe 4 – Page de titre de ENFER-2632



Il s'agit de la page de titre de l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, s.l., s.d. [vers 1772], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER-2632.

Annexe 5 – Page de titre de ENFER-329

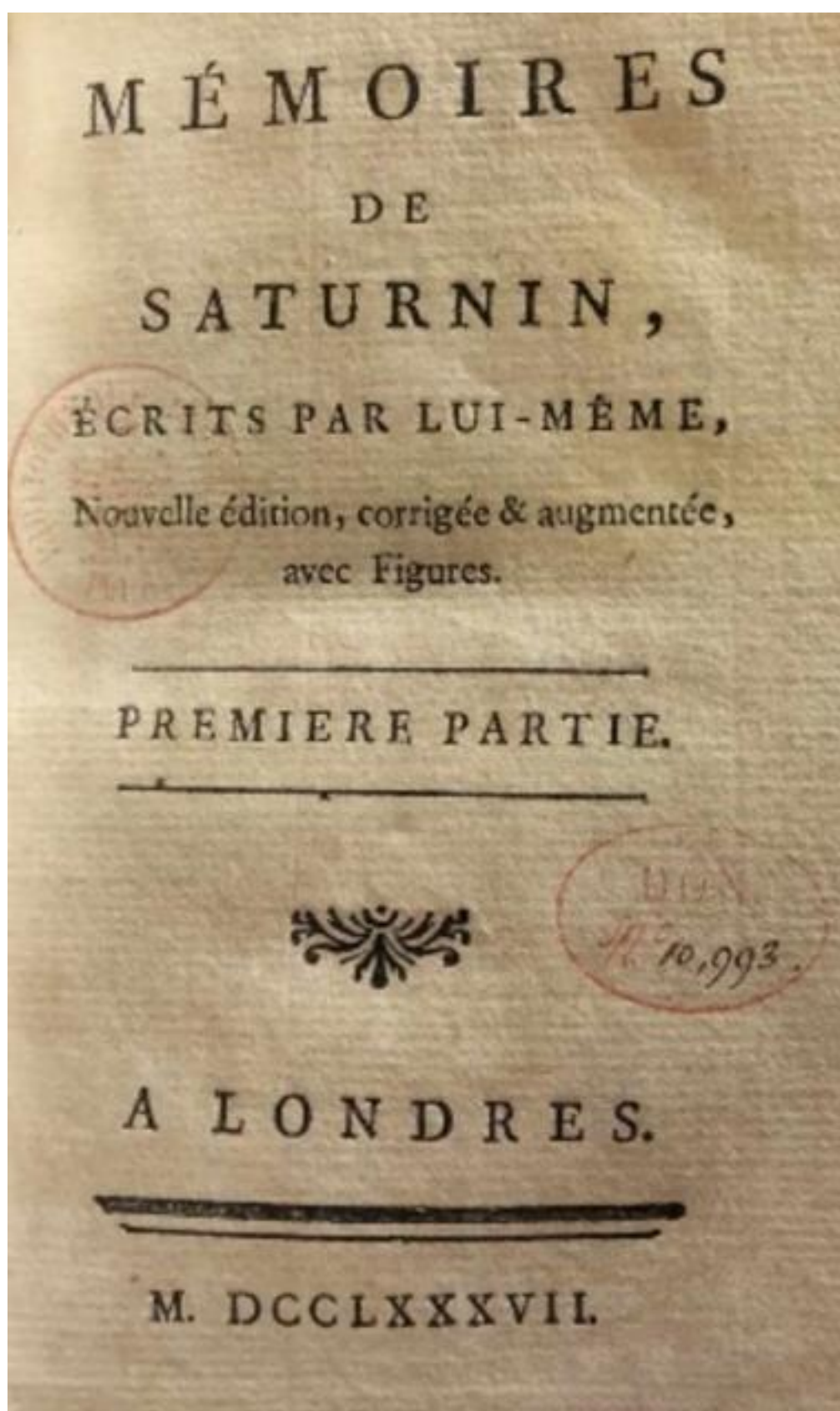


Il s'agit de la page de titre de l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, Rome, aux dépens des Chartreux, 1777, Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER-329.

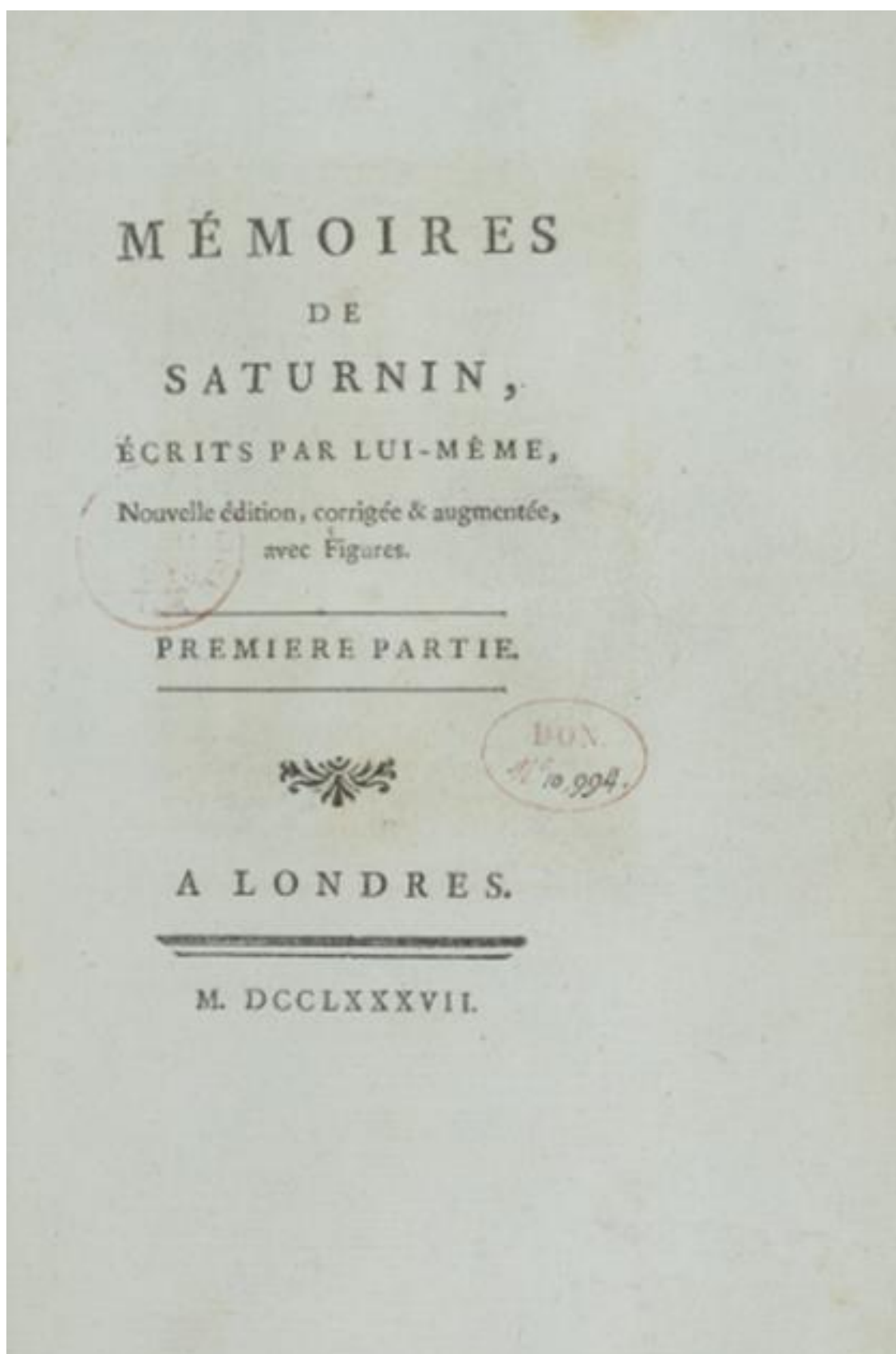
Annexe 6 – Page de titre de ENFER-1258



Il s'agit de la page de titre de l'*Histoire de Dom Bougre, Portier des Chartreux*, Grenoble, Imprimerie de la grande Chartreuse, 1786, Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER-11258.



Il s'agit de la page de titre de *Mémoires de Saturnin*, Londres, 1787 [Reims, Cazin], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER 330.



Il s'agit de la page de titre de *Mémoires de Saturnin*, Londres, 1787 [Reims, Cazin], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER-889.

ILLUSTRATIONS PRESENTES DANS ENFER 326

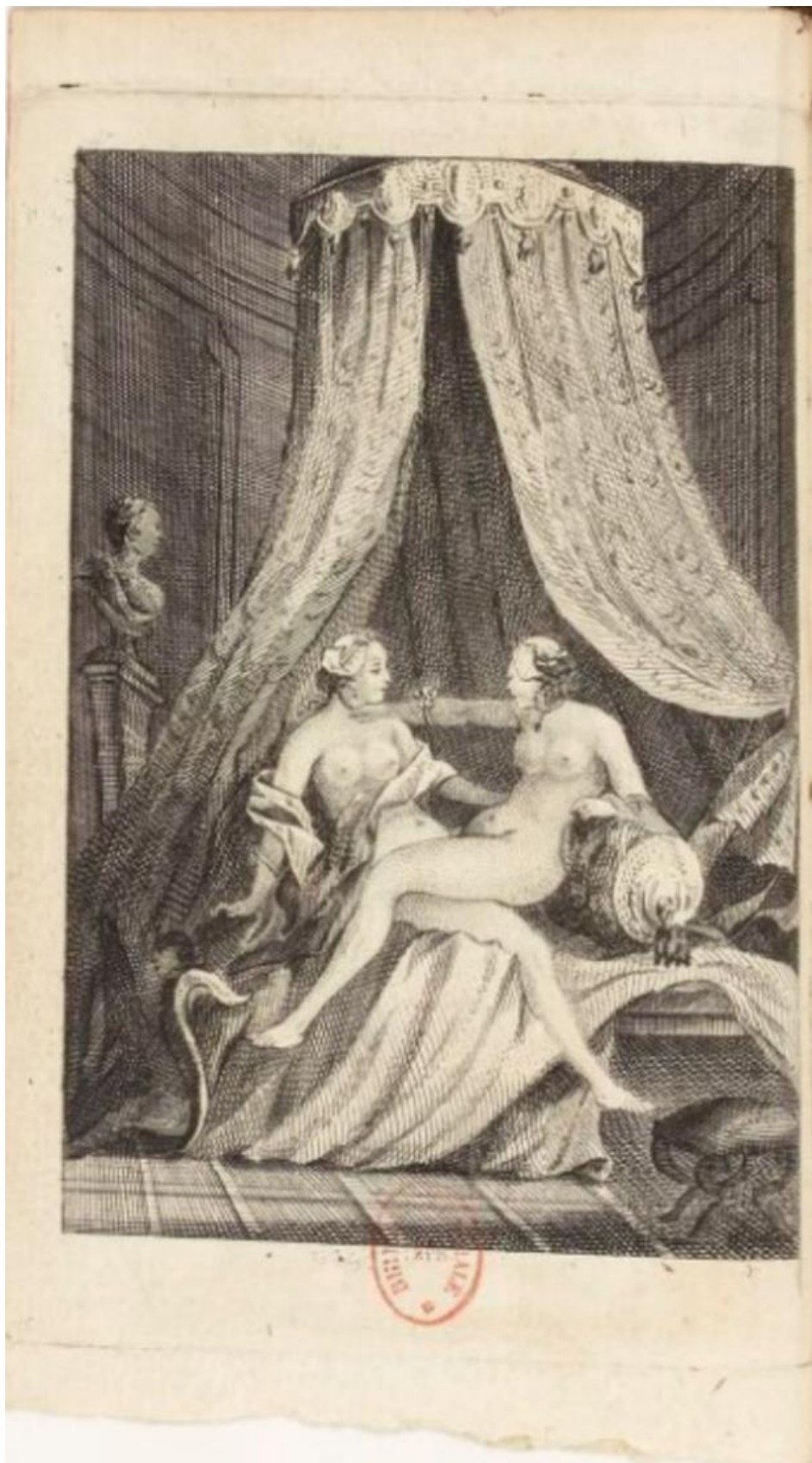
Il s'agit des illustrations qui figurent dans *l'Histoire de Dom B***, portier des Chartreux, écrite par lui-même, avec figures*, Rome, Chez Philotanus [Amboise, Jérôme Légier, 1741], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER-326.

Annexe 9 – Illustration n°1



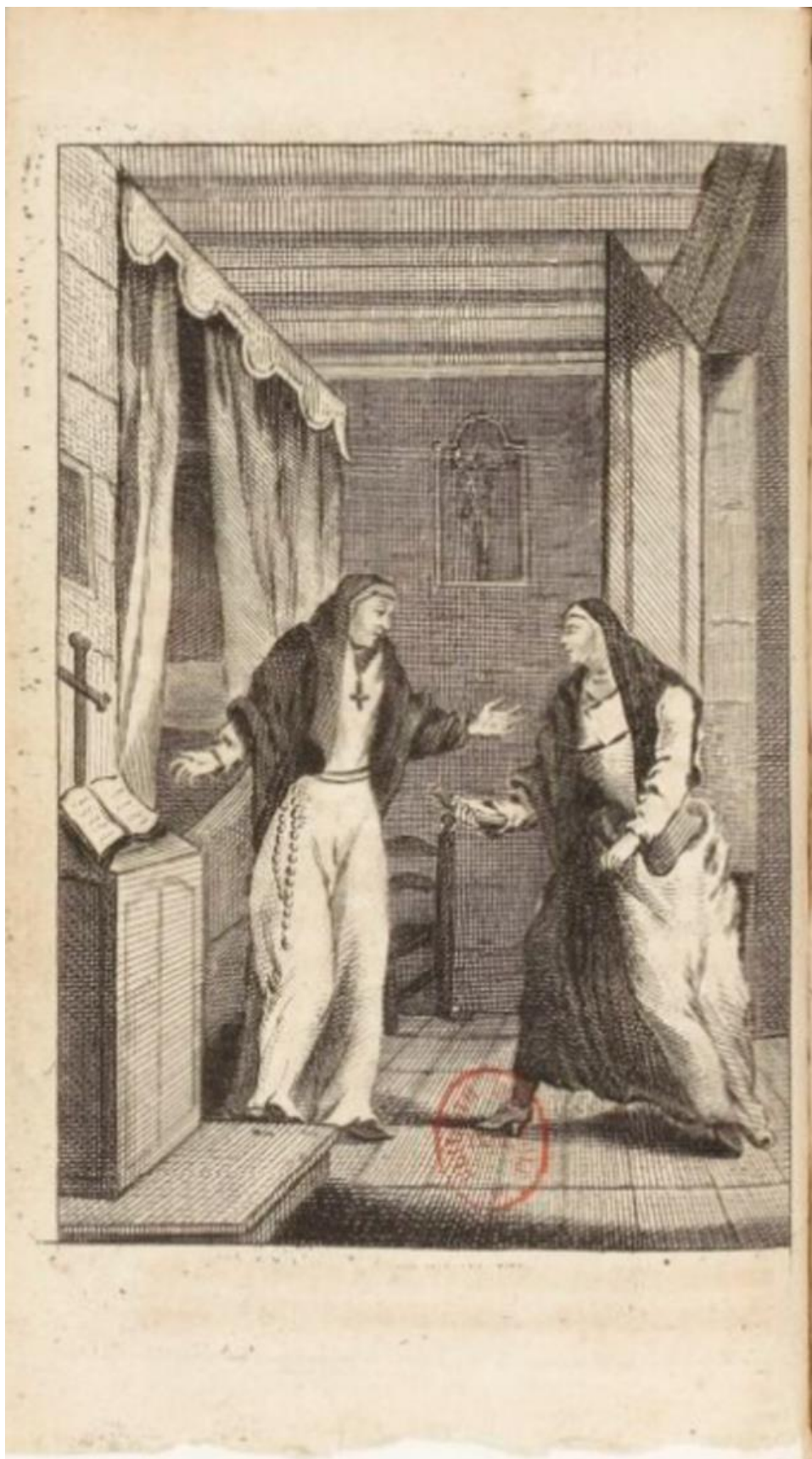
Saturnin observe Toinette et le Père Polycarpe à travers le trou dans la cloison qui sépare leur chambre.

Annexe 10 – Illustration n°2



Suzon et Monique ont un rapport sexuel dans la chambre de Suzon.

Annexe 11 – Illustration n°3



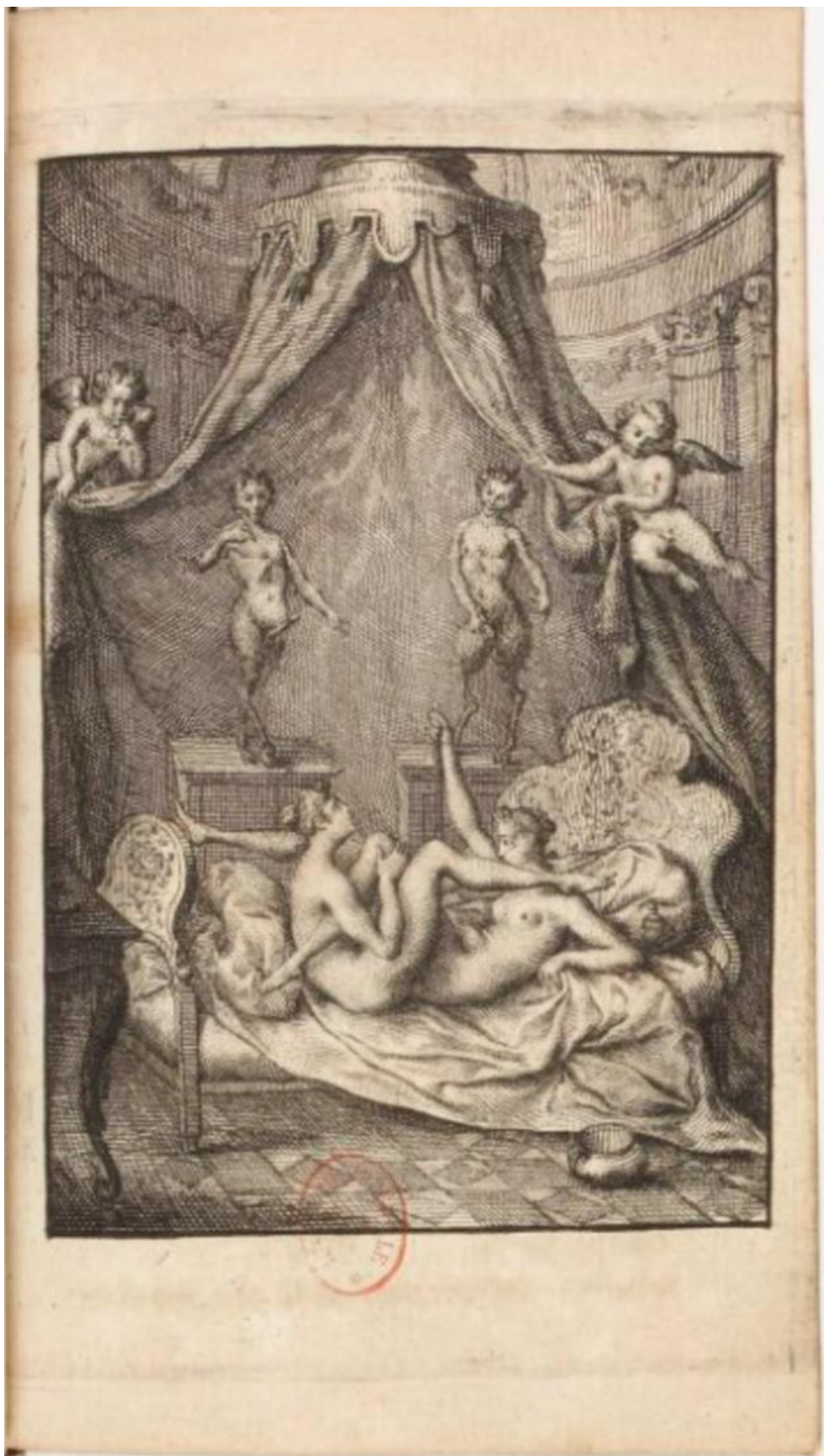
Monique remet le godemiché à la Mère supérieure.

Annexe 12 – Illustration n°4



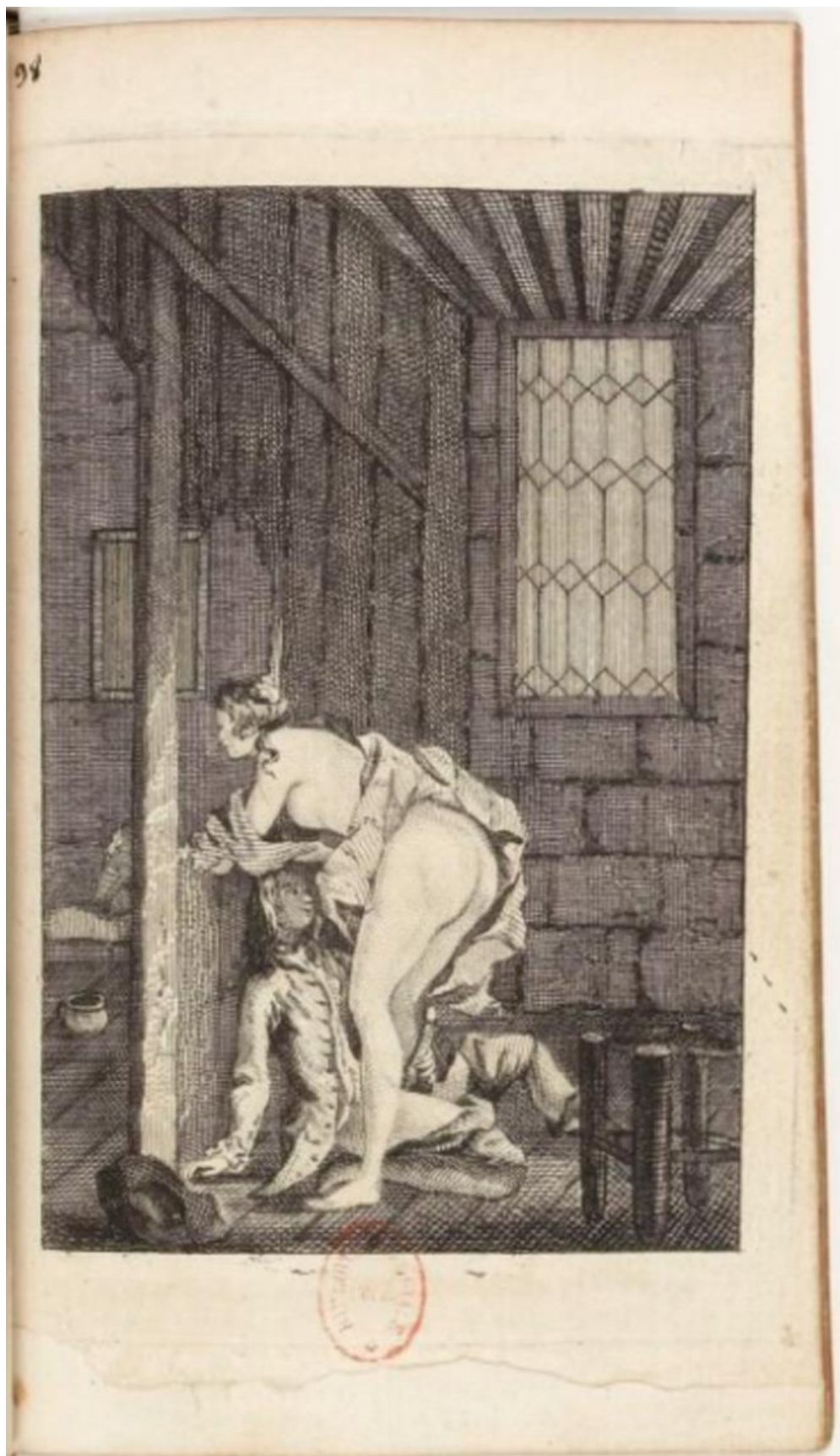
Monique a un rapport sexuel avec Martin sur l'autel.

Annexe 13 – Illustration n°5



Monique a un rapport sexuel avec Suzon.

Annexe 14 – Illustration n°6



Suzon et Saturnin observent le rapport sexuel de Toinette et du Père Polycarpe.

Annexe 15 – Illustration n°7



Suzon et Saturnin sont interrompus dans leurs ébats par Toinette et le Père Polycarpe.

Annexe 16 – Illustration n°9



L'orgie des religieux dans la salle des orgues.

Annexe 17 – Illustration n°13



Saturnin se masturbe.

Annexe 18 – Illustration n°14



L'orgie qui se déroule dans salle des orgues de l'église, autour d'un buffet Saturnin a un rapport sexuel avec Marianne tandis qu'un moine le sodomise.

ILLUSTRATIONS PRESENTES DANS ENFER 328

Il s'agit des illustrations qui figurent dans l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, Francfort, J.J. Trotener imprimeur-libraire aux Cigognes [Liège, François-Xavier d'Arles de Montigny], 1748, Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER-328.

Annexe 19 – Frontispice



Annexe 20 – Illustration n°1



Saturnin observe Toinette et le Père Polycarpe à travers le trou dans la cloison qui sépare leur chambre.

Annexe 21 – Illustration n°3



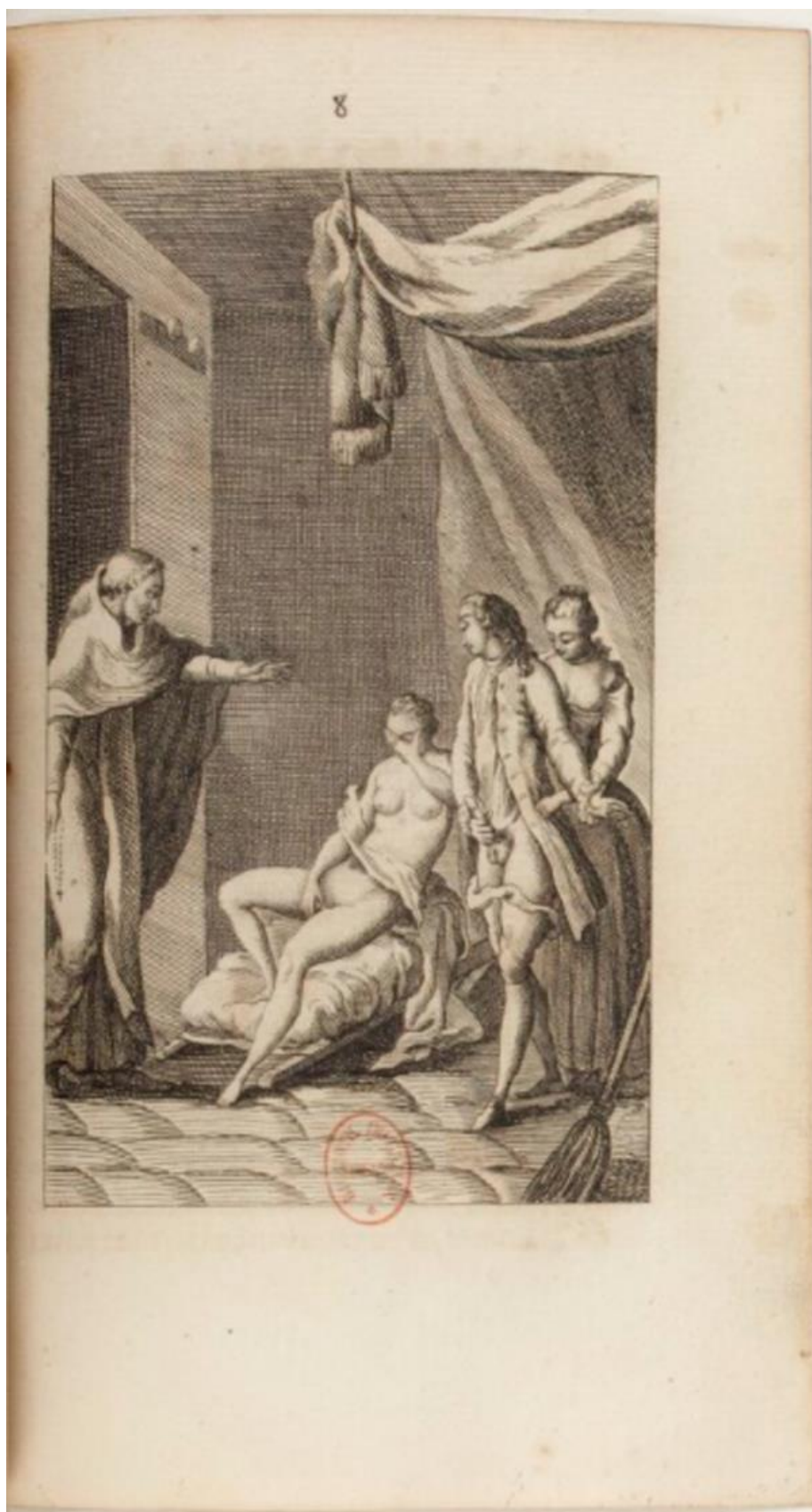
Monique rend le godemiché à la Mère supérieure.

Annexe 22 – Illustration n°4



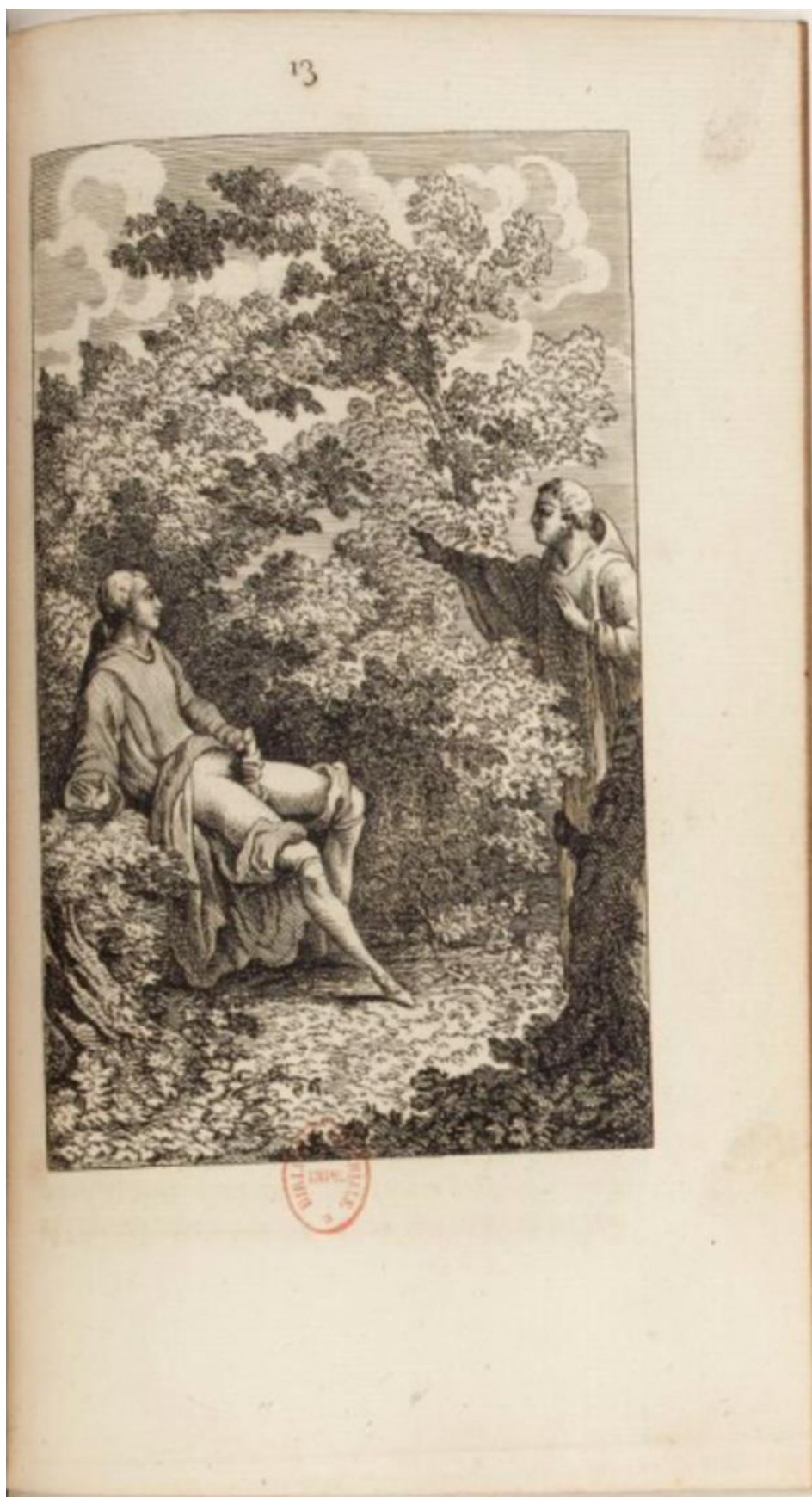
Monique et Martin ont une relation sexuelle sur l'autel.

Annexe 22 – Illustration n°7



Suzon et Saturnin sont interrompus dans leurs ébats par Toinette et le Père Polycarpe.

Annexe 23 – Illustration n°12



Saturnin est surpris en train de se masturber.

Annexe 24 – Illustration n°13



L'orgie des moines dans la salle des orgues de l'église, autour d'un buffet, Saturnin pénètre Marianne et est sodomisé par un moine.

Annexe 25 – Illustration n°15



La piscine, lieu de rencontres sexuelles entre moines et moniales

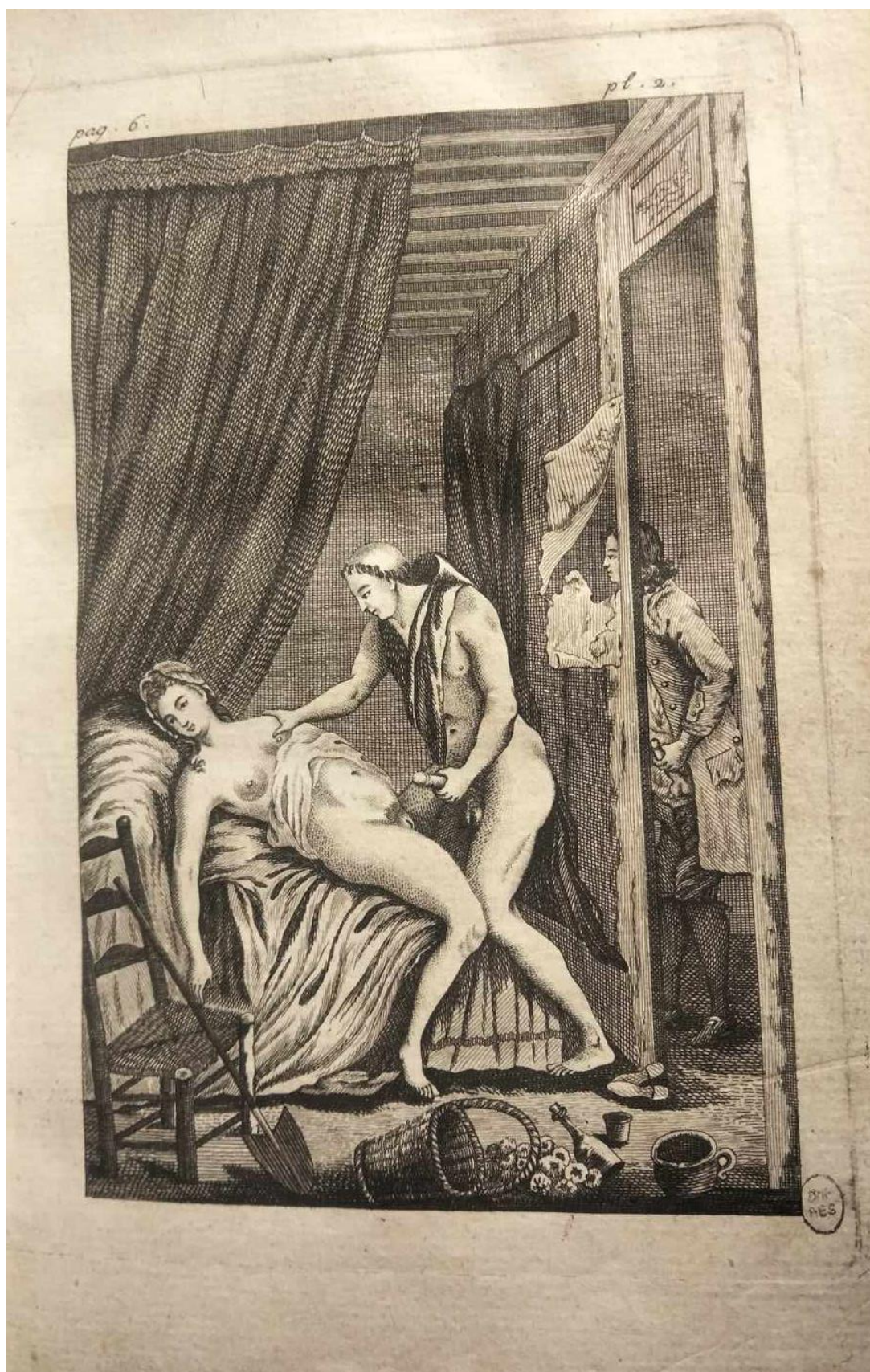
ILLUSTRATIONS PRESENTES DANS ENFER 2632

Il s'agit des illustrations qui figurent dans l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, s.l., s.d. [vers 1772], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER-2632. Elles sont, à peu de choses près, identiques à celles de l'*Histoire de Dom Bougre, Portier des Chartreux*, Grenoble, Imprimerie de la grande Chartreuse, 1786, Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER-11258. Nous nous sommes donc permis de ne pas reproduire ici les illustrations de cette édition et de nous contenter des planches suivantes.

Annexe 26 – Frontispice



Annexe 27 – Illustration n°1



Saturnin observe les ébats de Toinette et du Père Polycarpe à travers le trou dans la cloison qui sépare leur chambre.

Annexe 28 – Illustration n°3



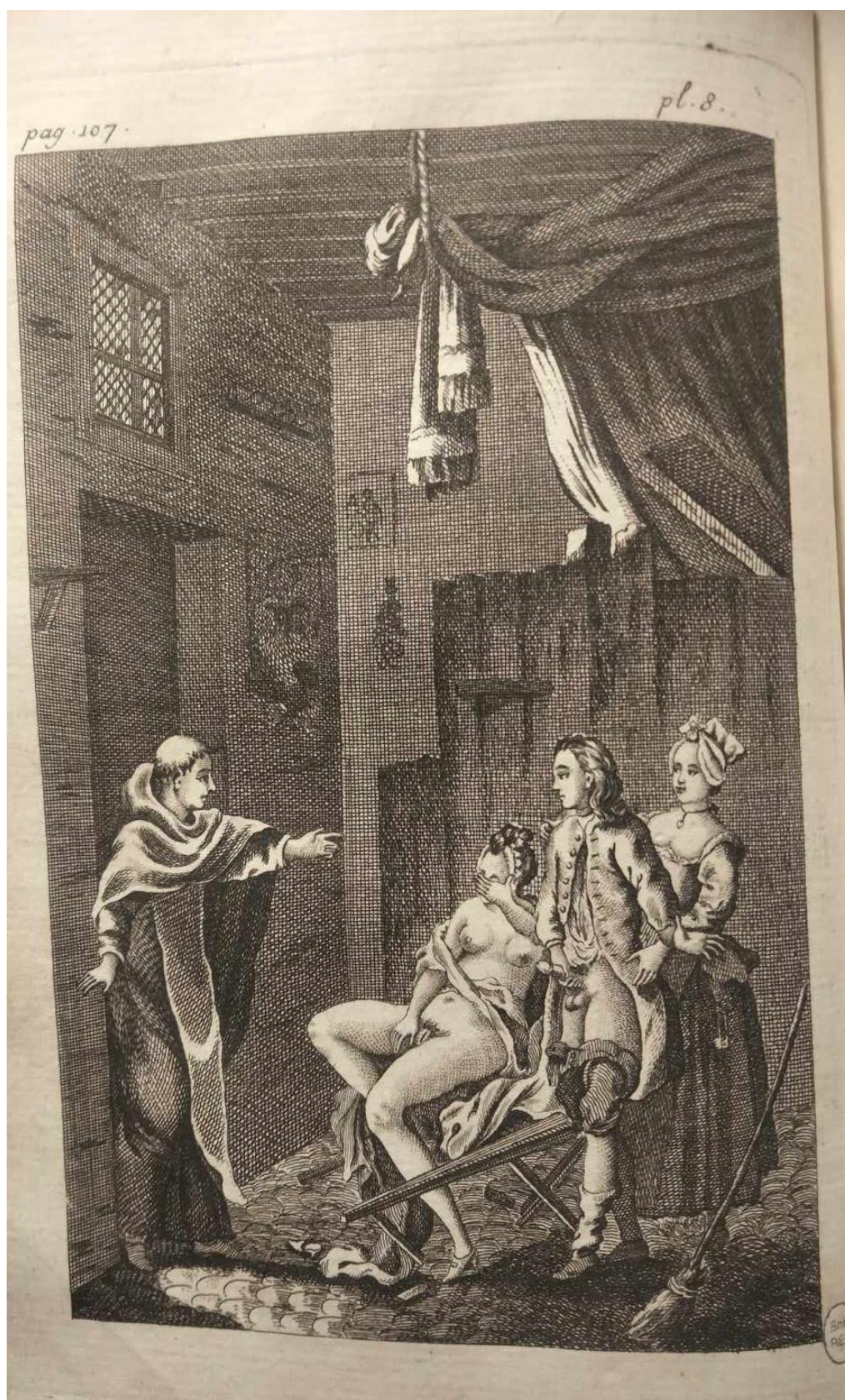
Monique remet le godemiché à la Mère supérieure.

Annexe 29 – Illustration n°4



Monique et Martin ont un rapport sexuel sur l'autel.

Annexe 30 – Illustration n°7



Saturnin et Suzon sont interrompus dans leurs ébats par Toinette et le Père Polycarpe.

Annexe 31 – Illustration n°12



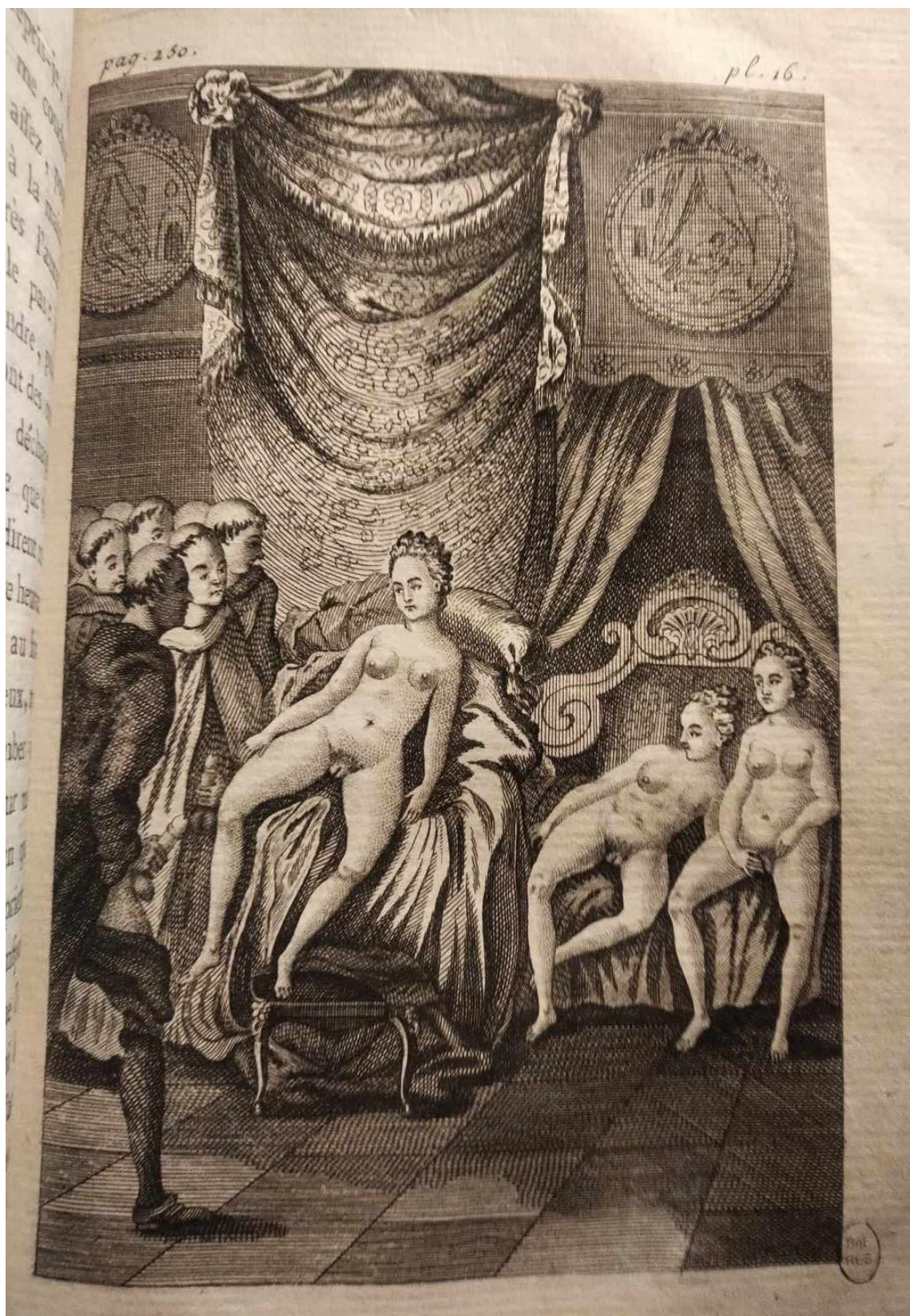
Saturnin est surpris en train de se masturber.

Annexe 32 – Illustration n°13



Une orgie est organisée par les moines dans la salle des orgues, autour d'un buffet Saturnin pénètre Marianne et un moine le sodomise.

Annexe 33 – Illustration n°15



La piscine, lieu de rencontres sexuelles entre moines et moniales.

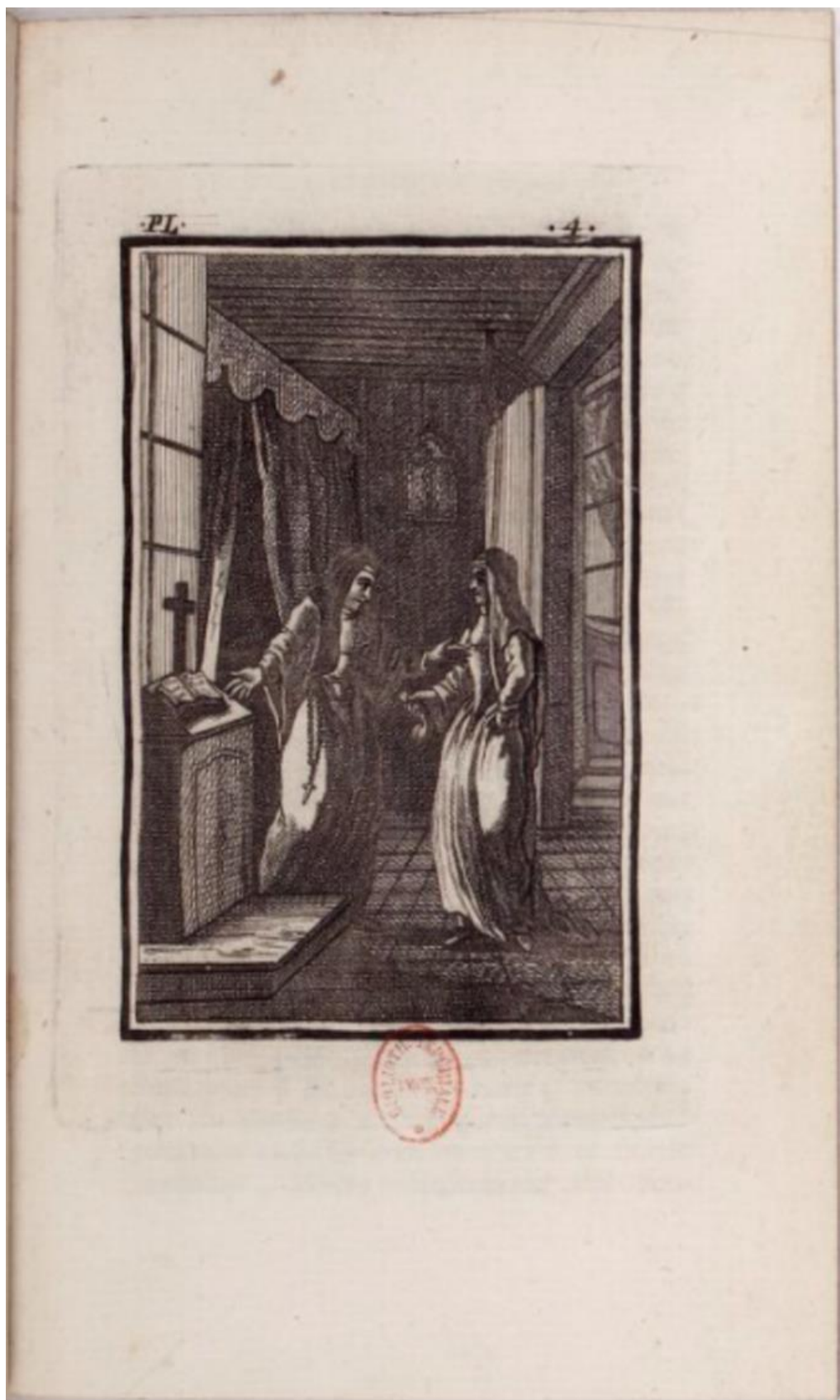
ILLUSTRATIONS PRESENTES DANS ENFER 329

Il s'agit des illustrations qui figurent dans l'*Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, Rome, aux dépens des Chartreux, 1777, Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, ENFER-329.

Annexe 34 – Frontispice



Annexe 35 – Illustration n°3



Monique remet le godemiché à la Mère supérieure.

Annexe 36 – Illustration n°7



Saturnin et Suzon sont interrompus dans leurs ébats par Toinette et le Père Polycarpe.

ILLUSTRATIONS PRESENTES DANS ENFER 889

Il s'agit des illustrations qui figurent dans l'édition des *Mémoires de Saturnin, écrits par lui-même, nouvelle édition, corrigée & augmentée, avec figures*, Londres [Reims, Cazin], 1787, Bibliothèque nationale de France, réserve des livres rares (ENFER-889). Elles sont identiques à celles de *Mémoires de Saturnin*, Londres, 1787 [Reims, Cazin], Bibliothèque nationale de France, Réserve des livres rares, (ENFER-330 et ENFER-331). Nous nous sommes donc permis de ne pas reproduire ici les illustrations de cette édition et de nous contenter des planches suivantes.

Annexe 37 – Frontispice



Annexe 38 – Illustration n°1



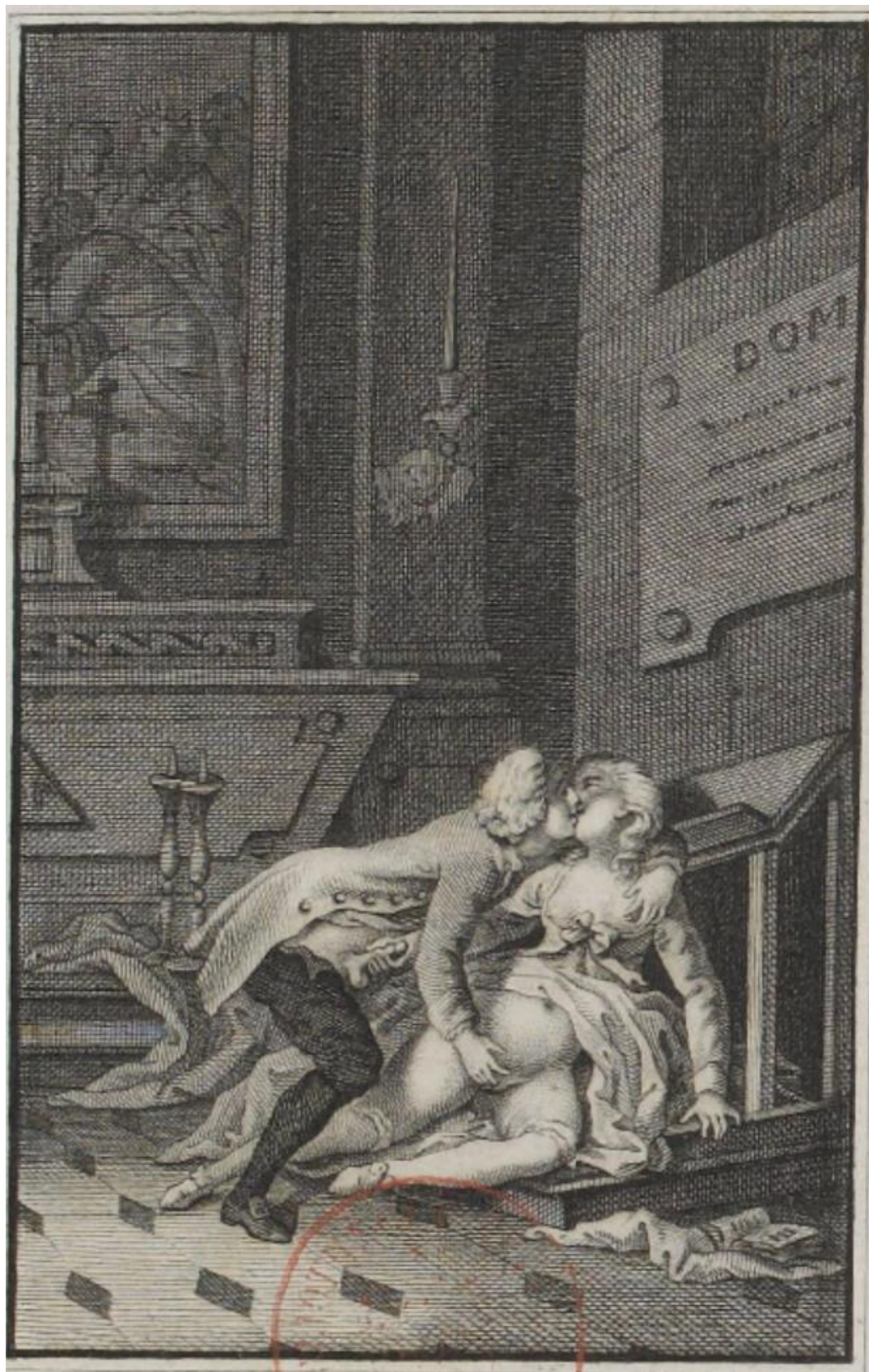
Saturnin observe les ébats de Toinette et du Père Polycarpe à travers le trou dans la cloison qui sépare leur chambre.

Annexe 39 – Illustration n°2



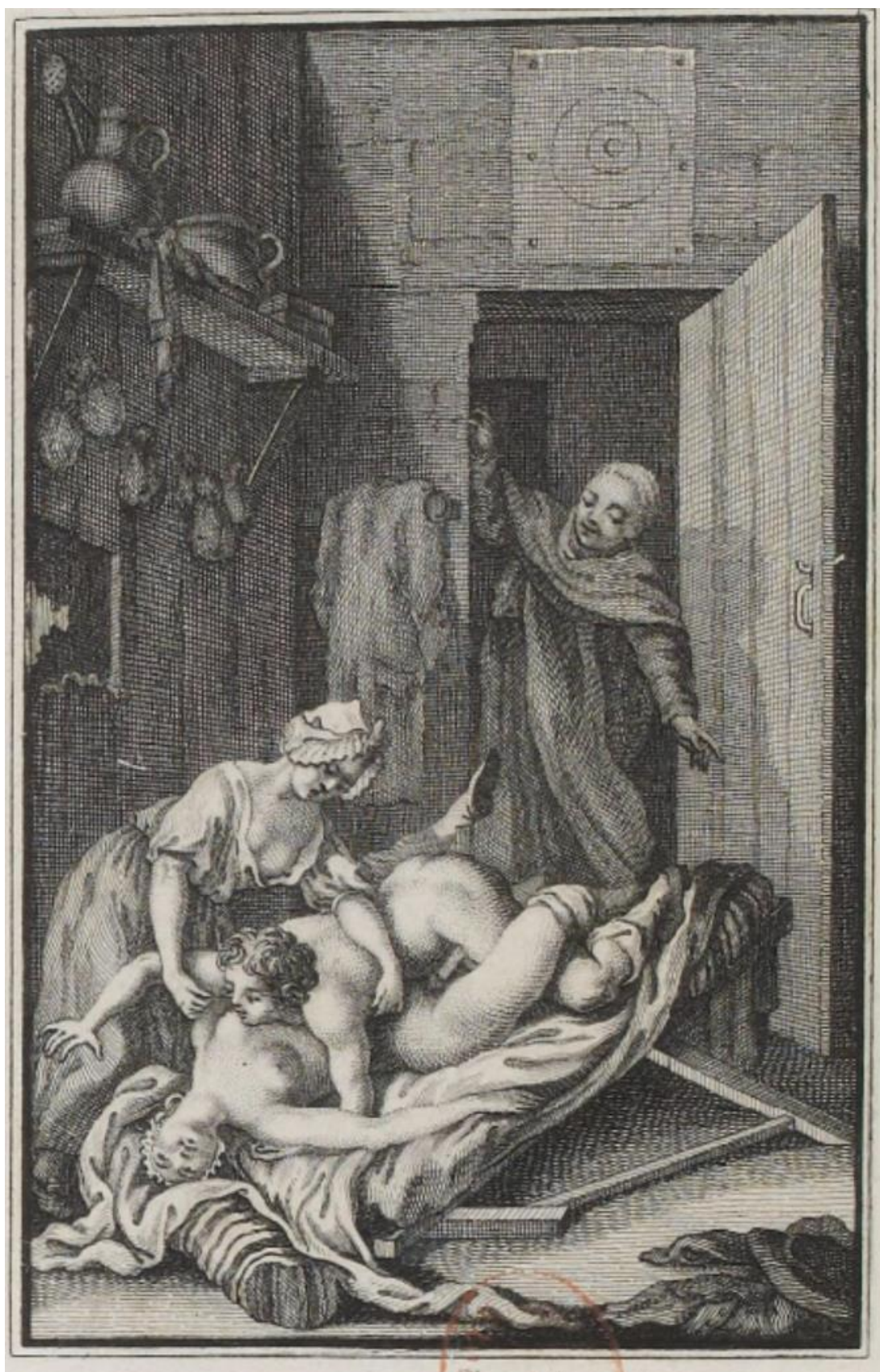
Monique remet le godemiché à la Mère supérieure.

Annexe 40 – Illustration n°3



Suzon et Martin ont un rapport sexuel devant l'autel.

Annexe 41 – Illustration n°6



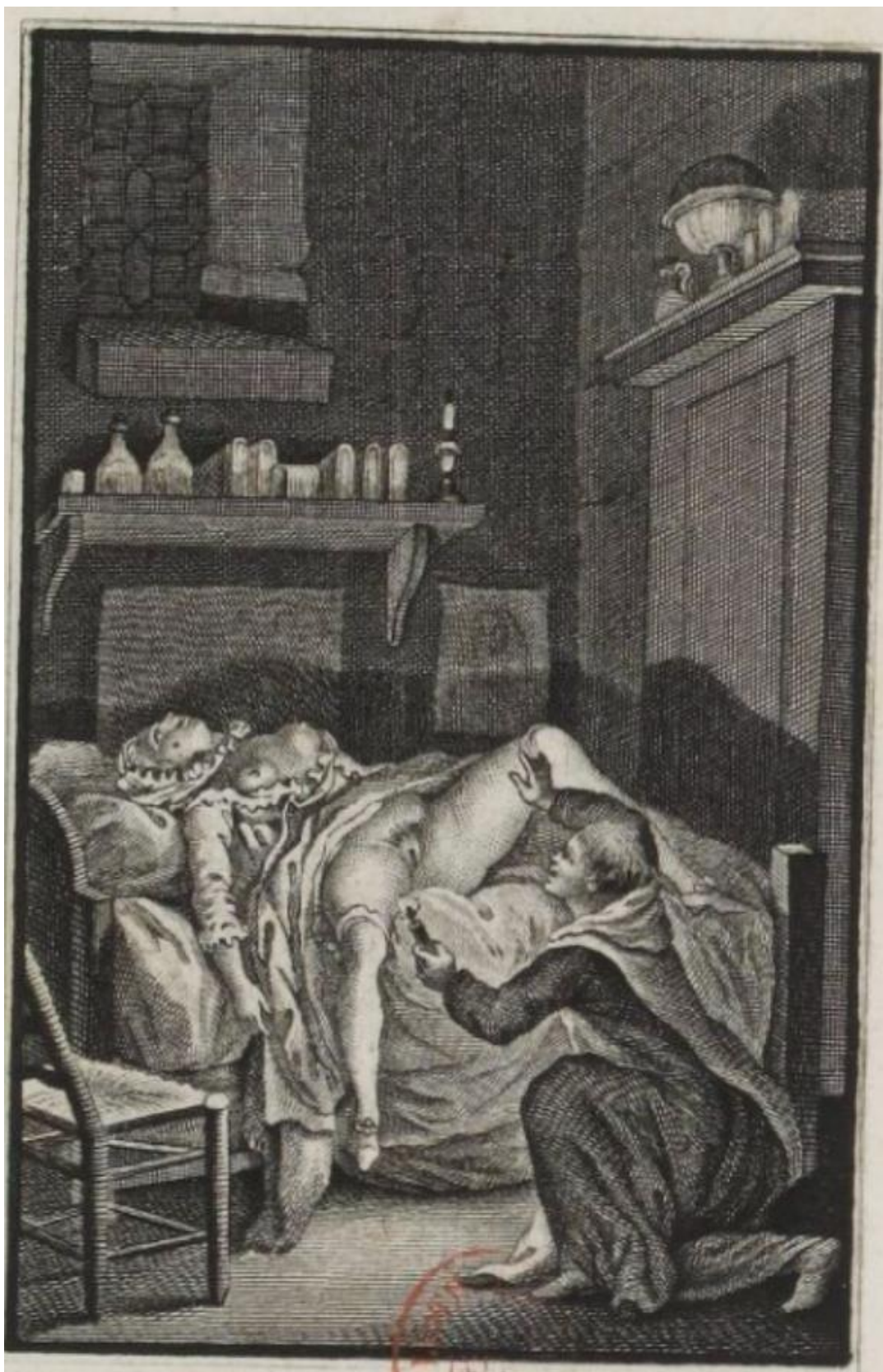
Les ébats de Suzon et Saturnin sont interrompus par Toinette et le Père Polycarpe.

Annexe 42 – Illustration n°14



L'orgie des moines dans la salle des orgues, autour d'un buffet Saturnin pénètre Marianne et un moine le sodomise.

Annexe 43 – Illustration n°119



Saturnin profite de Monique dans sa cellule monastique.

Annexe 43 – Illustration n°23



Saturnin abandonne le vice et rejoint un monastère de Chartreux.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE I – CONTEXTE DE PRODUCTION DU <i>PORTIER DES CHARTREUX</i>	13
A – Braver les interdictions imposées par le contexte réglementaire en place au XVIIIe siècle	14
1 – La réglementation de la Librairie au XVIIIe siècle.....	14
2 – Le marché clandestin de la littérature interdite face à la police du livre	17
B –Montée de l’antimonachisme	20
1 – Le modèle cénobitique : entre critiques et fantasmes.....	21
2 – L’émergence des romans érotiques antimonastiques	24
C – Genèse du roman.....	27
1 – L’histoire éditoriale	28
2 – Le Portier des Chartreux : résumé du roman	33
CHAPITRE II – <i>DOM BOUGRE</i> DANS L’ESPACE PUBLIC	37
A – Bibliographie matérielle des éditions conservées à la Bibliothèque nationale de France.....	38
1 – De Philotanus aux dépens des Chartreux : quand la fausse adresse se joue avec humour du lecteur consentent	38
2 – Étude du parcours des éditions d’Hubert-Martin Cazin.....	45
B – La censure et <i>Dom Bougre</i>	47
C - Consommation	50
1 – L’étude des registres des livres arrêtés : cerner le lectorat de <i>Dom Bougre</i>	51
2 – L’étude des catalogues de bibliothèques	53
CHAPITRE III –ILLUSTRATION DU ROMAN	58
A – Illustrer le roman érotique au XVIIIe siècle	59
1 – Illustrer <i>Dom Bougre</i> : une entreprise rentable.....	59
2 – Les sens aux aguets : illustration et masturbation	62
B – Licence dans le monastère : graver l’ingrivable dans les illustrations de <i>Dom Bougre</i>	66
1 – Les bonnes mœurs catholiques : une sexualité cloisonnée	66
2 – Montrer le cloître et ses habitants : symboles mis à mal.....	69
C – Etude des illustrations : copies, inspirations et divergences.....	78
1 – De l’inspiration à la copie dans les illustrations de <i>Dom Bougre</i> ..	79
2 – Des gravures davantage qualitatives dans les éditions proposées par Cazin	81

CONCLUSION	83
SOURCES.....	87
Editions de l’Histoire de Dom Bougre étudiées	87
Archives	88
Ouvrages imprimés.....	88
BIBLIOGRAPHIE.....	91
TABLE DES MATIERES.....	145